

GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION « MÉMOIRES ÉLECTRONIQUES »

Vol. 121-2023

La diplomatie culturelle française – un instrument de soft power. Étude de cas : la langue française au Maroc

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master en études européennes
par Alissa Gueldyeva

Rédigé sous la direction de Hasni Abidi
Jurée : Véronique Bonnet
Genève, octobre 2022

Résumé

Si le *soft power* est un objet d'étude dont l'intérêt dans les sciences politiques a crû ces dernières années, la diplomatie culturelle, elle, demeure un facteur de politique extérieure peu étudié. Pourtant, son rôle n'est pas des moindres : elle est au service des États afin d'augmenter leur attractivité et redorer leur image à l'international. La France, par la place privilégiée que le français a acquis dans le monde de la diplomatie en Europe peu après la Révolution, est une pionnière en matière de diplomatie culturelle. Forte de son expérience et de l'importance accordée à la langue, elle a été l'un des premiers États à se servir du français comme outil politique qui suscite l'admiration à l'étranger. Pour parvenir à ces résultats, la politique extérieure a misé sur les centres de culture et de langue ainsi que des structures d'enseignement à l'étranger. C'est, par ailleurs, ce que nous observons de manière particulièrement frappante au Maroc, pays qui entretient des liens privilégiés avec la France et où la francophonie occupe une place prépondérante. Au-delà de l'apparition d'un désintérêt manifeste auprès de la jeunesse pour le français, le contexte international actuel pose de nouveaux défis à la diplomatie culturelle française. Entre le passage au numérique, l'émergence de *soft power* étrangers, l'intérêt pour l'anglais et des dysfonctionnements endogènes, la diplomatie culturelle française montre plusieurs difficultés. Ce travail vise, à travers une analyse globale et un cas d'étude complété par trois entretiens avec des chercheurs, à dresser un portrait global des spécificités d'action de la diplomatie culturelle française, de ses nouveaux défis et des faiblesses qui en ressortent à travers le cas d'étude. Le problème posé est le suivant : en quoi le rapport à la langue française au Maroc montre-t-il les nouveaux enjeux de la diplomatie culturelle de la France ?

Mots-clés : diplomatie culturelle française, francophonie, soft power, concurrence, centres culturels, enseignement, politique extérieure, protectorat

Abstract

Even though soft power is an object of study whose interest in the political science field has grown in recent years, cultural diplomacy is often overlooked. Yet, an ever-increasing number of States are investing in their cultural diplomacy to enhance their attractiveness and improve their image on an international scale. France is one of the first States to invest in their cultural diplomacy. The French language occupies a special place in France's cultural diplomacy which can be traced back to the period following the Revolution when its language became widely spoken among the diplomatic sphere in Europe. As a leading nation in this field, France has sought to develop its cultural diplomacy tools throughout the 20th century by implementing cultural and language centers abroad as well as educational structures. This pattern is particularly striking in Morocco which maintains privileged links with France and where French holds a special place despite the beginning of a lack of interest among young people. The current international context poses new challenges to French cultural diplomacy. With the rise of new technologies, the emergence of foreign soft power models, out-of-step ambitions, and the rise of English as a new must-learn language, French cultural diplomacy shows several difficulties. With global analysis and a case study supported by three interviews conducted with different researchers, this work aims to paint a global portrait of the specificities of action of French cultural diplomacy, its new challenges and the weaknesses that emerge. The main research question is the following: what can the relationship of Morocco to the French language in Morocco tell us about the patterns and challenges of France's cultural diplomacy?

Keywords: French cultural diplomacy, French-speaking word, soft power, competition, cultural centers, teaching, foreign policy, protectorate

Sommaire

Résumé	2
Sommaire	3
Liste des acronymes	4
Définitions	5
Introduction	6

Première partie **La diplomatie culturelle française** **Genèse, fonctions et évolution**

I. Éléments de définition et contextualisation	8
II. La diplomatie culturelle française et la langue	10
III. De quoi la diplomatie culturelle française est-elle le nom ? L'Alliance française et l'Institut français : des éléments-clé de la diplomatie culturelle en France	13
IV. Élaboration et affirmation d'une diplomatie culturelle française au cours du XXème siècle	15
V. Concurrence, Union européenne, immigration – des moteurs-clés pour stimuler la structuration de la diplomatie culturelle française	17
VI. À partir des années 1990 – mondialisation de la diplomatie culturelle française	18
VII. Un paradoxe du « déclassé » du français ?	21
VIII. La diplomatie culturelle française - un soft power ultime	25
IX. Quelle théorie pour expliquer le rôle du soft power dans les relations internationales ?	31
X. Le soft power de la diplomatie culturelle – faiblesses et limites	35
XI. Questionnements et transition	37

Deuxième partie **Le français au Maroc. Analyses des politiques et du rapport** **à la langue française au Maroc post-protectoral**

I. Une histoire du français au Maroc	39
II. Le Maroc de l'après-indépendance : émergence de deux modèles linguistiques et sociaux dominants	41
III. Qu'en est-il de la darija et de l'amazigh ?	45
IV. Diplomatie culturelle : une coopération stratégique pour la France et le Maroc	49
V. Le français au Maroc – un déclassé palpable	54

Troisième partie **Entretiens avec Chloé Pellegrini, Pierre Vermeren** **et Khalil Mgharfaoui**

Premier entretien : Chloé Pellegrini	61
Deuxième entretien : Pierre Vermeren	66
Troisième entretien : Khalil Mgharfaoui	73

Conclusions de l'étude	79
Bibliographie	83
Table des matières	92

Liste des acronymes

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'étranger

AF : Alliance française

BnF : Bibliothèque nationale de France

CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier

CEE : Communauté économique européenne

DALF : Diplôme approfondi de langue française

DELF : Diplôme d'études en langue française

DGRC : Direction générale des relations culturelles

IF : Institut français

IREMAM : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

IREMMO : Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

OQLF : Office québécois de la langue française

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PJD : Parti de la Justice et du Développement

UE : Union européenne

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

Définitions

Biais cognitif : erreur de jugement qui est à l'origine d'une interprétation inadéquate d'une information donnée.

Checks and balances : système de pouvoir et de contre-pouvoir qui garantit un équilibre.

Darija (دارجة): souvent considéré comme un « dialecte » au Maroc, il s'agit d'une langue orale non standardisée dont le lexique et les structures sont empruntés à l'arabe classique, au français et aux langues *amazighes*. Elle est parlée et comprise par la majorité des Marocains.

French-bashing : attitude hostile à l'égard de la langue française qui a commencé à se manifester au cours de ces dernières années.

Fusha (فصحى): mot arabe qui désigne la langue arabe classique, souvent associée au Maroc à l'identité arabo-musulmane du pays et au sacré.

High et low politics : les *high politics* sont des politiques qui œuvrent à la survie de l'État par des moyens forts (diplomatie, militaire...) tandis que les *low politics* assurent la stabilité et la prospérité de l'État (ex : du point de vue économique, social etc...)

Institutionnalisation : action de se doter d'une légitimité politique, juridique ou sociale organisée, reconnue et structurée.

Istiqlâl (حزب الإستقلال): premier parti nationaliste marocain créé sous le protectorat français.

Maghreb : terme qui fait souvent débat et qui désigne les pays plus ou moins francophones d'Afrique du Nord (Maroc, Mauritanie, Algérie et Tunisie). La Libye est quelquefois incluse également.

Makhzen (مخزن): entourage proche du roi et, à une échelle plus large, l'administration qui dirige le Maroc.

Nahda (النهضة) : Mouvement de renaissance intellectuelle arabe qui a commencé au début du XIX^{ème} siècle dont les idées trouvent leur écho dans certaines luttes contemporaines.

Politique extérieure : politique d'un État fondée sur ses rapports avec les autres États ou à l'échelle internationale

Société civile : ensemble d'acteurs non étatiques (populations, ONGs...) qui agissent sur la vie politique d'un État.

Soft power : capacité d'un État à exercer son influence et à mener des politiques dans ses intérêts sans recours à la force.

Think tank : groupe d'experts qui travaillent dans un laboratoire de réflexion, le plus souvent dans les sciences humaines.

Tifinagh : nom de l'alphabet utilisé pour écrire la langue *amazighe*.

Ummah (أمة): appartenance commune à l'Islam indépendamment de la nationalité ou de l'ethnie.

Introduction

La France est un acteur majeur de l'exportation de sa production culturelle à l'étranger. Des arts de la table aux événements historiques majeurs tels que la Révolution, en passant par la promotion de la langue française, rigide, complexe et également dépeinte sous les traits du romantisme, de la beauté et de la préciosité, elle se promeut sur la scène internationale de différentes manières. La langue française est, quant à elle, la chasse gardée de sa diplomatie culturelle et la stratégie d'exportation principale de la culture française à l'étranger. Et à raison : pour un État donné, la quantité de locuteurs du français a des effets sur la politique intérieure et extérieure qui sont loin d'être anodins. Et ceci, sans compter que la francophonie est aujourd'hui un atout majeur à de nombreux égards, en particulier du point de vue des échanges économiques. Car le partage d'une même langue rime aussi avec de plus grandes facilités de communication et un rapprochement plus marqué.

La particularité de la diplomatie culturelle française ainsi que les instruments privés ou publics déployés par la République afin de promouvoir son « modèle culturel », si tant est qu'il n'y en ait qu'un, constituent un cas d'étude repris par de nombreux chercheurs au fil des années mais qui demeure riche en documentation et en analyses, gage de l'intérêt et de l'étonnement qu'ils suscitent. Bien entendu, son investissement constant dans la promotion de la langue et l'image dont la France est parvenue à s'orner ne sont pas épargnés de diverses critiques qui lui reprochent, notamment, son caractère élitiste et hautain. La perte de portée de son rayonnement au niveau international – contrebalancée par une offre culturelle tierce toujours plus importante et variée – est montré du doigt. Les affirmations contrastées et complexes qui découlent de cet objet d'étude suscitent de nombreuses interrogations : en quoi la diplomatie culturelle française représente-t-elle un instrument unique en son genre ? Quels en sont les buts du point de vue des relations internationales ? Par quels moyens s'affirme-t-elle à l'étranger ?

Pour ne retenir qu'une question, nous ferons de la problématique suivante le fil d'Ariane de notre travail : en quoi la diplomatie culturelle par la langue représente-t-elle une forme de *soft power* ultime pour la France ?

Ce travail propose d'en analyser la portée, le fonctionnement et les limites en mettant l'accent sur les spécificités de la diplomatie culturelle française, complétée par un cas d'étude où celle-ci s'exerce de manière affirmée. Il s'agit, en l'occurrence, de la présence de ces structures, notamment éducatives, au Maroc.

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'étude se déroulera en trois parties.

(1) La première mettra l'accent sur les grands éléments qui viennent structurer la diplomatie culturelle française et sa contribution d'un point de vue des relations internationales. Après avoir défini les notions qui se dégagent de l'expression « diplomatie culturelle française » et rappelé à son histoire et son fonctionnement, l'analyse se penchera sur son fonctionnement à l'échelle internationale, les effets souhaités, les analyses politiques dont elle fait l'objet avant de pointer du doigt ses limites, faiblesses et son apparent étiolement.

(2) La seconde partie sera l'étude de l'exercice de la diplomatie culturelle française au Maroc à la lumière des éléments étudiés dans la première partie. Le Maroc, où la diplomatie culturelle française et son influence sont particulièrement marquées, malgré une jeunesse active qui se tourne vers d'autres horizons, est un cas qui se prête bien à notre analyse. Dans un souci de concision, cette étude va principalement traiter de la stratégie de promotion de la langue française comme outil majeur dans la stratégie d'affirmation de la présence française au Maroc.

(3) La troisième partie sera une transcription de trois entretiens menés par l'auteur avec trois chercheurs en lien, d'une manière ou une autre, avec la France et le Maroc et qui pourront, en plus de nous fournir des informations sur notre analyse, nous permettre d'avoir un avis plus nuancé sur certains postulats. Les chercheurs, dont le titre et le domaine de spécialisation seront précisés avant la transcription, sont, dans l'ordre des entretiens, Mme Chloé Pellegrini, M. Pierre Vermeren et M. Khalil Mgharfaoui. Si cette partie ne prendra pas la même forme réflexive que celles qui la précèdent, elle servira d'appui pour notre analyse de la langue française au Maroc et contribuera à esquisser les éléments de recommandation qui figureront en fin d'analyse.

À l'issue de cette recherche et en fonction des éléments de réponse obtenus par différents moyens (lectures, observations, entretiens, sondages...), l'étude tentera de formuler quelques recommandations. Elle reprendra également les grandes lignes de notre réflexion dans l'ordre de la recherche. De cette manière, l'étude montrera que si la diplomatie culturelle française est effectivement un instrument de *soft power* influent et *sui generis*, en particulier au Maroc qui l'a favorablement accueillie, elle n'en est pas moins en déclin car le contexte lui est défavorable mais aussi en raison de ses ambitions trop grandes et inadaptées à la réalité.

Première partie

La diplomatie culturelle française.

Genèse, fonctions et évolution

I. Éléments de définition et contextualisation

1. Qu'est-ce que la « culture » en français ?

La culture a plusieurs acceptations différentes selon les langues employées, d'où la nécessité de la définir pour mener à bien l'analyse. Le Ministère de la Culture définit sa mission comme une promotion de « la création artistique dans toutes ses composantes et de permettre la démocratisation et la diffusion des œuvres culturelles »¹. Le constat que la culture pour le gouvernement français englobe les créations artistiques est établi – or, y a-t-il d'autres éléments qui entrent dans l'analyse ?

Pour le penseur fédéraliste européen et auteur de plusieurs essais sur la culture Denis de Rougemont, trois sens majeurs se dégagent². Celui par lequel nous allons commencer est le sens français : la culture désigne effectivement la création dite artistique. Elle englobe ainsi tout objet pouvant être qualifié d'œuvre ou de patrimoine : les belles lettres, la peinture, l'architecture, la gastronomie n'en sont que quelques exemples. La culture « à la française » s'identifie fortement à la création artistique et cherche, de cette manière, à promouvoir une identité commune sous un angle « vertueux ».

Une seconde acceptation de ce qu'est la « culture » est l'allemande : elle renvoie à tout symbole, patrimoine, idée ou représentation symbolique ou historique à laquelle un groupe social donné peut s'identifier. Elle s'apparente davantage à la notion de « civilisation » en ce sens que le sentiment d'identification est indissociable de la compréhension allemande de la culture.

Enfin, la compréhension « anglo-saxonne » aborde la culture d'un point de vue anthropologique : sans mettre l'accent sur la seule création artistique ni sur les symboles sociaux, elle englobe un groupe social qui partage un ensemble d'habitudes, de traditions et d'idées qui dictent le mode de vie, les us et coutumes et les conduites. Ainsi Denis de Rougemont résume-t-il ces trois visions comme suit :

« La culture, pour le Français moyen, consiste à cultiver les lettres ; pour l'anglais, à assimiler individuellement le savoir acquis et affiner son esprit et son goût ; pour l'Allemand, à assurer la bonne marche de l'économie et des institutions sociales, tout en maîtrisant les instincts et en formant la personnalité. Au pire en caricaturant un peu : pour le Français moyen la culture consiste à lire des livres, pour l'Anglais à s'occuper des beaux-arts ; pour l'Allemand à faire marcher la Technique »³.

Ici, pour des raisons de cohérence de l'analyse, l'acceptation française sera celle que nous utiliserons, bien que l'étude prenne également en compte la définition anglo-saxonne pour expliquer le rôle du *soft power* lors de sa théorisation.

¹GOUVERNEMENT FRANÇAIS, « Le ministère de la Culture » [consulté le 13.03.2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.gouvernement.fr/le-ministere-de-la-culture>

²Denis DE ROUGEMONT, *Considérations sur une charte culturelle européenne : mémorandum*, cité par Aude JEHAN, *La culture au sein de l'Union européenne : objet politique non identifié*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, Collection Euryopa, 2007, p. 62.

³*Ibid.*

Dans la mesure où plusieurs mentions seront faites de la politique culturelle d'autres pays – notamment avec l'analyse du *soft power* des États-Unis mais aussi des centres culturels émergents d'autres pays – il faut garder à l'esprit que la compréhension du « culturel » n'est pas uniforme malgré la similitude des principaux objectifs poursuivis, à savoir : le gain de l'influence, la compréhension de l'autre et les bonnes relations qui en découlent et la stimulation des échanges économiques. Nous verrons que, dans le cas de la France, la langue française est, historiquement et de façon intrinsèque à son fonctionnement, un élément particulièrement important de la diplomatie culturelle française.

2. *Qu'est-ce qu'une diplomatie culturelle ?*

La diplomatie culturelle est, pour la France, une manière d'affirmer sa présence à l'étranger par l'exportation de sa culture, en particulier par la langue et de faciliter ainsi les échanges, la compréhension et de susciter un engouement par-delà ses frontières. Il s'agit d'un instrument au service de la politique étrangère dont il est difficile de marquer les délimitations⁴.

Différentes représentations diplomatiques ou étatiques françaises servaient déjà, sous le XX^{ème} siècle, à faire rayonner la culture nationale à l'étranger par le biais de l'émigration économique, la colonisation par l'envoi de diplomates, aidant ainsi à conserver des liens forts avec leur pays d'origine mais aussi pour la promouvoir par-delà ses frontières⁵. Bien que pratiquée depuis longtemps par la France par la promotion des arts et de la langue et, par conséquent, des idées, la diplomatie culturelle n'est documentée qu'à partir de la moitié du XIX^{ème} siècle par les tournants géopolitiques qui font émerger l'intérêt pour le *nation-branding* – soit la « mise en avant de la nation » sur la scène des relations internationales.

La nécessité de mettre en place une diplomatie culturelle unique et élaborée et de la déployer sur la scène internationale aujourd'hui se justifie par une concurrence accrue entre États. Il s'agit également d'une manière de lutter contre l'uniformisation culturelle encouragée par quelques géants qui détiennent le monopole (*Netflix* en est un exemple).

Le cas de la France est particulier, d'où l'intérêt de mener une telle analyse : l'État français a la réputation avérée d'attribuer une importance sensiblement plus grande à sa diplomatie culturelle que bon nombre de pays⁶. Les raisons sont à la fois historiques et géopolitiques.

3. *Quelle différence avec la politique et l'action culturelles ?*

L'expression « diplomatie culturelle » se distingue des termes, eux aussi souvent employés, de « politique culturelle » et d'« action culturelle ». Le diplomate défenseur de la francophonie Albert Salon met en avant cette distinction en désignant la politique culturelle comme toute décision relevant uniquement de l'État et au sein de celui-ci, par opposition à l'action culturelle, menée, elle par « différents organismes privés et publics ainsi que des personnes à titre individuel »⁷. Ainsi, la diplomatie culturelle constitue une forme de politique culturelle à l'étranger, dans la mesure où celle-ci est menée sous couvert de structures et

⁴Matthieu GILLABERT, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? », in *Relations internationales*, 2017, vol. 169, no. 1, pp 11-26.

⁵Jessica GIENOW-HECHT et Mark DONFRIED, « The Model of Cultural Diplomacy. Power, Distance, and the Promise of Civil Society », in Jessica GIENOW-HECHT et Mark DONFRIED (eds.), *Searching for a Cultural Diplomacy. Explorations in Culture and International History*, New York/ Oxford, Berghahn, 2010, cités par Matthieu GILLABERT, *op. cit.*

⁶Jacques LAFON, « Langue et pouvoir : aux origines de l'«exception culturelle française» », in *Revue historique*, 1994, t. 592, p. 393.

⁷Albert SALON, *L'action culturelle de la France dans le monde : analyse critique*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris I, 1983, 326 p.

financements étatiques assurant la présence nationale par-delà ses frontières. C'est cette « machine culturelle française », telle que la désigne le chercheur spécialiste des questions d'identité en relations internationales Robert Frank⁸, qui assure la coordination des acteurs culturels à l'étranger, portée par la politique culturelle étatique, pour risquer le pléonasme.

II. La diplomatie culturelle française et la langue

1. Histoire d'une indissociabilité

« Partout où résonne la langue française, là est la patrie française »⁹.

Charles Gide

La partie suivante tâchera de dresser un bref aperçu de certains éléments historiques marquants qui ont permis à la langue française de devenir le cheval de bataille de la diplomatie française. Elle mettra en exergue l'attachement historique que les acteurs culturels à l'étranger accordent à la langue pas uniquement pour des raisons politiques et historiques mais également à des fins économiques. L'analyse s'efforcera de démontrer que cet élément-moteur de la diplomatie culturelle française n'est pas uniquement stimulé par des épisodes de réussite manifeste, mais aussi par une concurrence et une remise en question de plus en plus prégnantes.

La diplomatie culturelle française agit aujourd'hui de concert avec la promotion du français et cette concomitance s'inscrit dans une continuité historique d'attention portée à la langue. L'aspect politisé de la langue française a largement été documenté. Aussi, il n'est pas surprenant que pour le linguiste Jean-Claude Chevalier, la langue française soit le résultat de politiques d'« unification du pays par une seule langue »¹⁰. Le français, mis en avant par des politiques linguistiques particulières et standardisé par l'Académie française, est devenu la langue de l'uniformisation linguistique de la France au détriment des patois régionaux. Or, la langue française a aussi une influence en Europe qui remonte au Moyen Âge, avec des interférences lexicales observées dans plusieurs langues, dont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le portugais¹¹. L'ensemble de ces éléments contribue ainsi à la désignation du français comme langue de la diplomatie en Europe dès le début du XVIII^{ème} siècle.

2. Un héritage de la Révolution

La diffusion d'une forme de pensée « laïque », « révolutionnaire », « des Lumières » ou encore de la « liberté » de la langue nationale prend son essor sous la Révolution ou plus généralement à la fin du XVIII^{ème} siècle ; c'est durant cette période-là qu'émerge l'idée d'un caractère voulu « universel » du français. Ce dernier étant, en effet, assimilé à la langue des Lumières, il lui incombe une mission « libératrice » puisque c'est à cette langue que seraient liées les « idées humanistes »¹². Les linguistes et romanciers Georges Lüdi et Michèle Perret font également remarquer que l'idée d'une « nation unie » par la Révolution française ne pourrait se

⁸Robert FRANK, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », in *Relations Internationales*, 2003, no. 115, pp. 325–348. URL : <https://www.jstor.org/stable/45344845>

⁹Charles GIDE, « Lutte des langues à la surface du globe : rôle de l'Alliance française », conférence donnée le 6 juin 1885 sous les auspices du comité régional de Nîmes. Transcription disponible à l'adresse : <https://www.sudoc.fr/063379732>

¹⁰Jean-Claude CHEVALIER, « La France, pays monolingue ou multilingue ? », in *SYNERGIES*, 2004, no. 5, pp. 79-85, cité par Reine BOSSUT, *Représentations sociolinguistiques et politiques culturelles francophones : les professionnels du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire de la francophonie et de l'Institut français du Maroc*, Sciences de l'information et de la communication, Rennes, Université Rennes 2, 2013.

¹¹Jean-Marie KLINKENBERG, « Aux origines de l'expansion du français » in Patrick CHARDENET et Jacques MAURAIS (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

¹²Jacques LAFON, *op.cit.*, p. 394.

faire sans le partage d'une seule langue, ce qui justifiera plus tard les « actions drastiques allant à l'encontre délibérée du gascon, du champenois, du picard, etc. »¹³.

Le français trouve son écho en Europe avec l'influence et l'aboutissement des idéaux des Lumières, auxquelles il n'est pas rare d'assimiler le mouvement intellectuel allemand *Aufklärung* qui a suivi. Le français servira également d'instrument de « libération » des autochtones des colonies dans la vision bonapartiste, au détriment du christianisme qui avait jusque-là assumé ce rôle. Le linguiste Ferdinand Brunot explique dans son traité *Histoire de la langue française* que la période post-révolutionnaire représente le point culminant du rayonnement de la langue française¹⁴. Ici, lorsqu'il s'agit d'expliquer le sens du terme « rayonnement », l'acception du linguiste belge Jean-Marie Klinkenberg sera retenue : il est question d'une langue qui crée une situation de cohabitation avec une autre langue sans pour autant bénéficier d'un statut officiel¹⁵. C'est le cas, entre autres, du français parlé par la noblesse russe dans la période qui a suivi la Révolution française. Il s'agit d'un phénomène qui peut être amené à évoluer mais la présence d'une langue qui « rayonne » est révélatrice de sa puissance par sa capacité à transcender un environnement étranger.

Ainsi naît une image particulière de la France qui sera largement véhiculée dans le milieu diplomatique européen. Un bref entretien mené avec le professeur Jean-Paul Chagnollaud qui s'intéresse également à la Révolution française nous a appris que l'idéalisation de la période de la Révolution, qui a outrepassé les frontières françaises, avait également contribué à bâtir l'image d'une France révolutionnaire, inspirante, et demeure aujourd'hui, malgré le caractère sanglant et certainement moins séduisant de la réalité, une référence pour de nombreux idéaux populistes¹⁶.

3. L'expansion et le déclin

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, le français est présenté comme une langue politique par excellence et une langue « cultivée » par association au corpus d'œuvres et des idées¹⁷ promues par l'Hexagone. La langue est, pour ainsi dire, historiquement indissociable de l'image qu'autrui peut, mais surtout pouvait, se faire de la France. L'âge d'or du rayonnement de la langue française à l'étranger qui a suivi la période de la Révolution a été mis en place par la signature du traité de Rastatt en 1714 en français à la place du latin. L'idée d'un « génie de la langue française » a émergé, pour reprendre les termes de Voltaire, qui le définissait ainsi : « on appelle *génie* d'une langue son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langues expriment moins heureusement »¹⁸. Le français avait la réputation de bien se prêter à l'élaboration d'idées complexes qui permettait la rédaction de traités de grande envergure, au point même de faire de l'ombre aux tentatives d'élaboration et de diffusion d'une *lingua franca* – l'espéranto¹⁹.

L'historien Philippe Poirrier fait valoir, à ce titre, que culture et langue française sont, dans la diplomatie de la France, scellées dès la fin du XIX^{ème} siècle ; à titre d'exemple, en 1840, les missionnaires enseignants de

¹³Michèle PERRET, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 2014, cité par Georges LÜDI, « Politiques linguistiques pour le plurilinguisme : de la recherche à l'intervention », in *Conscience du plurilinguisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 17-34.

¹⁴Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, cité par Jacques LAFON, *op. cit.*, p. 395.

¹⁵Jean-Marie KLINKENBERG, « Aux origines de l'expansion du français », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*

¹⁶Propos recueillis par l'auteur lors d'un entretien avec Jean-Paul Chagnollaud, 30 mai 2022.

¹⁷Bernard CERQUIGLINI, « L'héritage du passé : Au XX^e siècle, un nouveau marché des langues », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*

¹⁸VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, Genève, 1764, 365 p. URL : [https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique/portatif_-_6e_ed._-Londres_\(1767\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique/portatif_-_6e_ed._-Londres_(1767))

¹⁹Jean-Claude LESCURE, « L'universalisme de la langue française en Europe à la fin du XIX^e siècle », in *Gallomanie et gallophobie : Le mythe français en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 271-288.

langue française se voyaient déjà accorder la gratuité des billets de bateau par le ministère des Affaires étrangères²⁰. Trois objectifs principaux étaient mis en avant par ce plan : « donner une culture commune à l'élite internationale, véhiculer des idées et des valeurs, faire entendre des États »²¹. Aussi ce rayonnement linguistique pousse l'État à instaurer dès le début du XIX^{ème} siècle, une politique culturelle extérieure axée autour de la langue française²², dans une volonté de garder la mainmise sur son influence diplomatique et pour conserver son prestige national.

L'anglais ne tardera pas à s'imposer en concurrent, aux côtés d'autres langues majeures. Dans un texte datant de 1885, Charles Gide l'évoquait déjà : « celle qui apparaît, géante, au premier rang, c'est la langue Anglaise »²³. L'anglais fait partie de ce qu'il qualifie des quatre « langue reines » qui comprennent l'anglais, le russe, l'espagnol et le portugais, et dont l'expansion par les conquêtes coloniales ou par la production littéraire justifie la mise en place de politiques culturelles axées autour de la langue.

En outre, derrière l'apparence glorieuse et idéalisée de la Révolution française, qui a permis de légitimer l'expansion culturelle et linguistique en Europe, des échos plus négatifs lui ont été moins favorables. Pour l'écrivain et haut-fonctionnaire français Jacques Attali, la Révolution française, tout comme les conquêtes napoléoniennes, ont provoqué un « élan nationaliste dans la plupart des pays d'Europe, s'accompagnant d'un recul de l'usage du français en Europe »²⁴. Évènement qui n'empêchera pas, toutefois, l'utilisation du français « à la cour du Tsar en Russie, dans les traités de paix et les milieux scientifiques ».

Le français est resté *de jure*, et dans une moindre mesure *de facto*, la langue dominante de la diplomatie jusqu'à la Conférence de Paris en 1919 lors de laquelle le président des États-Unis T. W. Wilson insiste pour mettre en avant l'anglais, gage d'un changement dans l'ordre mondial²⁵. Il ne s'agit cependant pas du premier cas de rivalité linguistique : la première bataille pour la défense de la langue française sur la scène diplomatique contre l'émergence de l'anglais remonte à 1902. Plus exactement, il s'agissait d'un combat mené par « la volonté américaine d'imposer l'anglais comme langue du tribunal d'arbitrage en charge de trancher le différend qui oppose les États-Unis et le Mexique à propos des intérêts mexicains en Californie »²⁶.

Le XIX^{ème} siècle devient rapidement celui des conflits linguistiques²⁷ et dès 1920, le Quai d'Orsay met en place le *Service des œuvres françaises à l'étranger*, destiné à promouvoir la culture française²⁸. La montée des tensions puis l'éclatement de la Grande Guerre constituent une perturbation majeure dans les pôles de puissances : l'émergence de langues de puissances coloniales telles que l'espagnol mais surtout l'anglais constituent une menace à la prestance diplomatique du français.

Cette tendance se poursuivra par la suite dans un contexte de rivalité avec les autres langues voire des aires linguistiques. Aujourd'hui, bien que le français fasse toujours partie des langues officielles de grandes organisations internationales telles que les Nations Unies, dont l'un des sièges est à Genève en Suisse romande donc francophone, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou l'Union européenne

²⁰Marie-Christine KESSLER, « La diplomatie culturelle », in Thierry BALZACQ (éd.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 266.

²¹Bernard CERQUIGLINI, « L'héritage du passé : Au XX^e siècle, un nouveau marché des langues » in Patrick CHARDENET et Jacques MAURAIS (et al.), *op. cit.*, p. 16.

²²Jacques LAFON, *op. cit.*, p. 402.

²³Charles GIDE, *op. cit.*, p. 31.

²⁴Jacques ATTALI, « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance », *vie-publique.fr*, 2014 [consulté le 15.06.2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/rapport/34251-la-francophonie-et-la-francophilie-moteurs-de-croissance-durable>

²⁵Jean-Claude LESCURE, *op. cit.*, p. 288.

²⁶*Ibid.*, p. 272.

²⁷*Ibid.*, p. 288.

²⁸Pierre BÜHLER, « La diplomatie culturelle, une pratique très française », in Christian LEQUESNE, *La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 142.

(UE) – laquelle compte, par ailleurs, des pôles francophones tels que Strasbourg, Bruxelles ou Luxembourg – son écho est de plus en plus faible dans d'autres grands ensembles qui s'organisent autour de langues véhiculaires²⁹. Parmi ces ensembles qui s'étendent sur de vastes aires géographiques, parfois à échelle continentale comme c'est le cas de l'Amérique latine, nous pouvons citer l'espagnol, le chinois, l'arabe, le portugais ou encore l'hindi. La francophonie dans son ensemble demeure, bien entendu, un espace linguistique important et influent qui connaît un renouveau culturel et politique au moment de la décolonisation – Léopold Sédar Senghor évoquait même un « Commonwealth à la française ». Or, comme nous le verrons plus tard, la France n'est plus au centre de celui-ci. L'« indice de francophonie » d'un État ou les intérêts de sa population à maîtriser la langue française prend alors un sens différent : il ne s'agit plus d'un intérêt orienté vers l'Hexagone mais d'une motivation qui puise sa source dans une stratégie politique différente³⁰ : minorité francophone, voisins francophones, échanges avec un pays francophone qui n'est pas toujours la France... En prenant en compte ces évolutions, il y a lieu de se questionner sur les bénéfices réels que tire aujourd'hui la France avec la promotion du français dans sa diplomatie culturelle.

III. De quoi la diplomatie culturelle française est-elle le nom ? L'Alliance française et l'Institut français : des éléments-clé de la diplomatie culturelle en France

Aujourd'hui, la présence de la France à l'étranger est assurée par de nombreuses agences avec des missions qui leur sont propres : l'AEFE pour la scolarisation à l'étranger, Campus France pour les étudiants étrangers et Atout France, organe visant à stimuler le tourisme, ne sont que quelques exemples. En ce qui concerne la promotion culturelle et l'apprentissage du français, deux agences particulièrement importantes garantissent la représentation de la France à l'étranger et les coopérations françaises en matière de culture avec d'autres États et partenaires : l'Alliance française et l'Institut français. Aujourd'hui, la diplomatie culturelle française s'appuie sur 168 centres de langue à travers le monde. Près de la moitié de ses apprenants sont en Afrique du Nord et au Moyen-Orient³¹. Si d'autres agences de la promotion culturelle française à l'étranger existent et seront évoquées plus tard, il est utile d'apporter davantage d'éléments sur ces deux organes de la diplomatie culturelle française, étant donné leur forte présence à l'étranger.

1. L'Alliance française

En 1883, l'Alliance française (Af), aujourd'hui acteur incontournable de la promotion de la langue, est créée par les élites Républicaines françaises. Soutenue à l'initiative de plusieurs personnalités administratives, politiques et universitaires dont Jules Ferry et avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, elle se consacre à l'enseignement du français et à la diffusion de la culture française, en premier lieu en Tunisie à l'époque du protectorat français, où résidait alors une présence italienne influente et importante³². Aussi la politologue française Marie-Christine Kessler fait remarquer la présence de l'affirmation suivante dès la première page du Bulletin de l'Alliance française en 1884 : « La langue française donne des habitudes françaises ; les habitudes françaises amènent l'achat de produits français. Celui qui sait le français devient le client de la France »³³. En l'occurrence, la volonté d'exporter une « identité française » par la langue et de ce fait, la stimulation du développement économique de la France est claire. L'organisation des réseaux d'apprentissage du français, particulièrement les bibliothèques de ces réseaux, servaient initialement la

²⁹Patrick CHARDENET et Jacques MAURAIS (et al.), « Conclusion : Propositions pour une politique du français », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURAIS (et al.), *op. cit.*, p. 260.

³⁰Jacques ATTALI, « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance », *op. cit.*

³¹ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *La langue française dans le monde – édition 2019*, Paris, Gallimard, 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.francophonie.org/la-langue-francaise-dans-le-monde-2019-en-ligne-en-version-integrale-1067>

³²Janet R. HORNE, « Global culture fronts: the Alliance Française and the cultural propaganda of the Free French », in *European Review of History: Revue européenne d'histoire*, 2018, vol 25, no 2, p. 222. DOI : <https://doi.org/10.1080/13507486.2017.1412402>

³³Marie-Christine KESSLER, *op. cit.*, p. 268.

formation d'élites à l'étranger et luttait contre l'analphabétisme (en français, bien entendu), dans les colonies³⁴. Charles Gide, que nous avons déjà cité pour évoquer la concurrence du français face aux autres « langues reines », réaffirme à ce sujet³⁵ :

« Voilà pourquoi nous ne pouvons rester inactifs, laissant aller tranquillement le cours des choses et nous abandonnant à une concurrence qui nous écrase. Il faut à tout prix faire quelque chose : mais que faire ? Et voilà, justement pourquoi l'Alliance Française a été fondée ».

Le rôle de l'Af est d'autant plus clair qu'en plus de marquer une continuité dans la promotion de la langue française, la création de cette organisation survient en réponse à un contexte de moins en moins favorable au rayonnement du français dans le monde raffiné de la diplomatie. Le déclin du français au profit de l'anglais, mis en avant par l'émergence de colonies ou d'anciennes colonies du Royaume-Uni ainsi que des États-Unis, a donné lieu à un constat au début des années 1900 : la place du français dans le monde est en baisse. Même des langues telles que l'espéranto constituent désormais une menace pour l'identité française³⁶. Et pour cause : les résistances à son universalité portant les fruits de leur lutte, la France n'a d'autre choix que de se mettre en quête d'alternatives afin de conserver son prestige.

C'est alors que, comme l'explique l'historien Jean-Claude Lescure, cet affaiblissement « entraîne en réaction la mise en place d'une politique de la langue, véritable politique culturelle qui vise à nourrir la gallomanie, perçue comme vecteur d'influence »³⁷. Fait intéressant, l'influence culturelle française dont se revendique l'Af a joué un rôle politique important dans le contexte de l'entre-deux-guerres et pendant la Seconde Guerre mondiale en tant qu'outil de résistance de De Gaulle. Dans son article particulièrement intéressant sur le rôle de l'Alliance française pendant la résistance « Global culture fronts : the Alliance Française and the cultural propaganda of the Free French », l'historienne Janet R. Horne donne l'exemple de permis d'études distribués par l'Af aux étudiants, dont des Allemands, qui cherchaient à fuir les persécutions dans leur pays³⁸. L'effort de culture d'une identité nationale pour les émigrés et expatriés ainsi que le rassemblement autour d'une francophilie des élites, cherche à affirmer un attachement à la France libre au détriment d'une France de Vichy tombée aux mains du nazisme. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la volonté nationale de moderniser, de renforcer et d'étendre les outils de diplomatie culturelle français s'est fortement réaffirmée.

2. L'Institut français

L'Institut français (If) est un instrument rattaché à l'État français, sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture. En tant qu'instrument incontournable de la diplomatie culturelle française, il « remplit la mission d'accompagner la création française au-delà des frontières, de dialoguer avec les cultures, de développer les expertises et les réseaux »³⁹. La mise en place d'une bibliothèque permet de s'intéresser à une palette plus large de sujets. De plus, les recherches ont montré que l'aspect

³⁴« In these cases and others, the libraries were key for the intellectual development of the native elite, as well as a weapon to fight illiteracy in the colony », Juan Jose PRIETO-GUTIERREZ et Francisco SEGADO-BOI, « The role of libraries in cultural centres Abroad: an insight », in *New Library World*, 2019, vol. 117, n. 7-8, p. 471. URL : <http://eprints.rclis.org/33648/1/The%20role%20of%20Libraries%20in%20Cultural%20Centres%20Abroad%20-%20an%20insight.pdf>

³⁵Charles GIDE, *op. cit.*, p. 22.

³⁶Jean-Claude LESCURE, *op. cit.*, pp. 271-288.

³⁷*Ibid.*, p.271.

³⁸« During the interwar years, the Alliance Française had momentarily been the object of French police scrutiny for its policy of granting student cards to numerous foreign students, including young Germans and others who were fleeing persecution in their home countries », Janet R. HORNE, *op. cit.*, p. 225.

³⁹ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 265.

particulièrement invitant, inclusif et convivial des bibliothèques est un facteur-clé dans la fréquentation des centres culturels et l'intérêt pour leurs activités⁴⁰.

En 2019, la diplomatie culturelle française ne dénombrait pas moins de 96 Instituts français et 773 Alliances françaises réparties dans le monde⁴¹, soit des éléments qui témoignent de l'expertise française dans le domaine avec, à la clé, une « identité » propre à chaque Institut, dans la mesure où ceux-ci interagissent avec le milieu local. Les If sont des vecteurs importants pour les bonnes relations diplomatiques en ce sens qu'ils sont à la fois le miroir et le moteur d'un rapprochement entre deux États, ce qui a des conséquences importantes sur l'attractivité de la France auprès des populations des pays étrangers, en plus des ressortissants français qui s'y trouvent. Notons à ce titre que l'installation des If dans plusieurs villes d'Europe centrale et orientale s'est faite après avoir conclu des alliances politiques et militaires⁴².

IV. Élaboration et affirmation d'une diplomatie culturelle française au cours du XX^{ème} siècle.

1a. La première moitié du XX^e siècle

La France est, historiquement, le premier pays à faire de la culture l'un des moyens concrets et institutionnalisés de sa politique étrangère⁴³. Le livre et l'éducation, vecteurs principaux de la langue française, sont au cœur de cette approche. Or nous verrons dans cette partie que la machine diplomatique culturelle française a subi plusieurs restructurations et changements jusqu'à donner la priorité, à la fin du XX^{ème} siècle, à l'enseignement de la langue française dans les écoles et, ainsi, à s'impliquer et collaborer avec les structures d'enseignement.

En réponse à un manque de structuration important, le déploiement d'autres organes au service de la diplomatie culturelle française connaît un essor important dans le courant du XX^{ème} siècle.

L'un des premiers bastions d'une politique étatique axée autour de la culture commence en 1909 avec la création du très modeste service des écoles et des œuvres – modeste car il ne compte qu'une personne en sa structure. Or, celui-ci deviendra dès 1920 le service des œuvres françaises à l'étranger et qui changera de nom et d'organisation pour devenir la « direction générale des affaires culturelles », dont la volonté de restituer le rayonnement culturel français est au cœur de l'engrenage. En 1922, naît l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques qui deviendra l'Association française d'action artistique (AFAA)⁴⁴.

Le secteur culturel commence à présenter une structure plus organisée à partir de 1945. Avant cette période-là, il s'agissait surtout d'initiatives privées⁴⁵ et la culture était surtout « considérée comme un atout naturel pour la France »⁴⁶. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les fonctions d'« attaché culturel » et de « conseiller culturel » font leur apparition.

⁴⁰Juan Jose PRIETO-GUTIERREZ et Francisco SEGADO-BOI, *op. cit.*, p. 471.

⁴¹ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 265.

⁴²Robert FRANK, *op. cit.*, pp. 325–348.

⁴³Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *Géopolitiques de la culture. L'artiste, le diplomate et l'entrepreneur*, Malakoff, Armand Colin, 2021, p. 95.

⁴⁴Alice LAFORÊT, *Les politiques d'action culturelle dans le réseau des médiathèques françaises à l'étranger*, Villeurbanne, ENSSIB, 2017, 123 p.

⁴⁵Jacques LAFON, *op. cit.*, p. 403.

⁴⁶Robert FRANK, *op. cit.*, pp. 325–348.

b. La Quatrième République

C'est également sous la IV^{ème} République que, face au recul de l'apprentissage du français dans de nombreux pays non francophones, la Direction générale des relations culturelles (DGRC) a décidé que l'accent serait mis sur l'enseignement de la langue et sur l'éducation en français davantage que sur l'exportation de la production culturelle française.

2. Début de la V^{ème} République – années 1958 à 1990 ou l' « âge d'or » de la diplomatie culturelle française

a. L'influence gaulliste

La République actuelle, en vigueur depuis 1958 est représentative de la structuration de la diplomatie culturelle française et le général de Gaulle a largement contribué à ses débuts. Dès 1959 est créé le ministère des affaires culturelles sous l'impulsion de De Gaulle qui nomme l'homme de lettres André Malraux à la tête de ce premier poste. Le rôle primordial de l'État dans les relations culturelles ainsi que son intervention directe dans le secteur se distingue par sa stabilité ; son caractère officiel et décisif n'est pas remis en question, ce qui lui confère une marge de manœuvre importante sur sa politique étrangère⁴⁷.

La stratégie est toujours à la diffusion de la langue française, y compris dans les pays non francophones par la France à travers la coopération⁴⁸. Charles de Gaulle, qui voyait d'un mauvais œil les relations interétatiques, a, en effet, des réserves quant au projet d'adhésion de la France à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Or, dans les années 1960-1970, de solides coopérations culturelles entre la France et ses anciennes colonies donneront lieu à un envoi massif d'enseignants français⁴⁹.

b. La seconde moitié du XX^{ème} siècle – moments forts et limites

Dès les années 1960, le gouvernement consacrera une partie importante de son budget à la promotion de biens culturels français. La diplomatie culturelle représentait plus de 50% du budget du Quai d'Orsay entre 1960 et 1980⁵⁰, avec la plus grande partie du budget de la DGRC consacrée à l'action dans le Maghreb⁵¹ devenu indépendant au terme d'une présence française longue, affirmée puis délégitimée à différents degrés. Il s'agit également de la période où l'État a accordé la plus grande priorité à la diplomatie culturelle.

Cette priorité compte trois moments forts⁵². Le premier survient entre 1959 et 1969, lorsque des plans quinquennaux et une augmentation des moyens sont mis en œuvre pour la diplomatie culturelle. Le deuxième survient en 1983, lorsque le projet culturel extérieur français est approuvé par le Conseil des ministres. Enfin, entre 1988 et 1991, un secrétaire d'État chargé des relations culturelles internationales est délégué auprès du ministre des Affaires étrangères. En 1990 a été créée l'AEFE qui, bien qu'axée sur l'enseignement français, est aujourd'hui l'un des acteurs les plus importants et les plus réussis de la promotion de la langue française à l'étranger, bien plus que ne l'est, par ailleurs, la production culturelle – le secteur culturel étant, c'est bien connu, souvent sujet à des crises et à des coupures budgétaires.

⁴⁷Marie-Christine KESSLER, *op. cit.*, p. 267.

⁴⁸Robert FRANK, *op. cit.*, pp. 325–348.

⁴⁹Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p. 157.

⁵⁰COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT, in Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p. 134.

⁵¹Robert FRANK, *op. cit.*, pp. 325–348.

⁵²Daniel HAIZE, « La diplomatie culturelle française : une puissance douce ? », in *CERISCOPE Puissance*, 2013, Paris, Sciences Po. URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-diplomatie-culturelle-francaise-puissance-douce>

V. Concurrence, Union européenne, immigration – des moteurs clés pour stimuler la structuration de la diplomatie culturelle française

Dans cette partie, nous nous interrogerons sur les raisons qui ont poussé la France à considérer la diplomatie culturelle comme un enjeu majeur de sa politique culturelle et à lui consacrer une attention accrue et un budget important. Après avoir mené des recherches sur le contexte géopolitique et social de l'époque et analysé les grands bouleversements qui ont touché de près ou de loin la France, trois semblent expliquer cet essor soudain.

1. Une concurrence plus marquée

Les parties précédentes l'avaient déjà pointé du doigt, l'émergence de langues et de productions culturelles venues de l'étranger ont souvent représenté une menace aux yeux de la France. Lorsqu'au cours du XX^{ème} siècle, et plus particulièrement à la fin de la Seconde guerre mondiale où l'Europe est considérablement affaiblie, le monde assiste à l'émergence d'une « guerre culturelle » qui n'inclut pas la France puisqu'elle se déroule entre l'URSS et les États-Unis, l'heure est à la remise en question de sa légitimité culturelle. Forte de sa tradition de promotion culturelle, de sa rivalité historique avec les anglo-saxons lors des campagnes coloniales en Amérique du Nord et dans un sentiment croissant de menace de l'expansion de la vie « à l'américaine », la France mène des réformes et des investissements dans le secteur culturel et cherche ainsi à affirmer son identité nationale et sa puissance dans le domaine de la production artistique – et en particulier dans le cinéma.

2. L'intégration européenne et les réticences gaullistes

La période de l'après-guerre est marquée par une série de rapprochements entre les pays européens. Avec, dès 1949 la fondation du Conseil de l'Europe en 1949, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1950 et de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957, l'idée d'une Europe unie, fédérale et partageant des valeurs communes fait son entrée dans les relations internationales, ce qui n'est pas du goût de de Gaulle. Son hostilité historique aux organisations transnationales et sa volonté de conserver un État fort, souverain et proche du peuple (le suffrage universel direct en est un exemple) poussent à repenser la politique étrangère française et son identité nationale. Aussi le renforcement de cette dernière passe-t-elle par une production et protection de la culture accrues.

Le diplomate Jean-Marie Guéhenno met en lumière le tournant de l'influence gaulliste dans la diplomatie culturelle française sous un angle moins glorieux : pour lui, l'image illustrée par le « pays de la Révolution » est mise à mal par l'image gaulliste d'un pays « au nationalisme ombrageux, qui donne au monde des leçons d'orgueil et de fierté »⁵³. Dans cette même lignée et ironiquement, il va jusqu'à plaider que « la diplomatie culturelle des nations d'Europe doit donc devenir européenne »⁵⁴.

3. Naissance d'une culture « d'origine immigrée » en France

L'immigration a largement contribué à l'essor de la production culturelle française avec l'émergence de personnalités francophiles-phares issues de l'immigration, à la fois de pays francophones anciennement colonisés et de pays non francophones. Premier pays en nombre d'immigrés en Europe à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle⁵⁵, l'investissement dans le secteur culturel porte ses fruits en ce sens que des ambassadeurs majeurs de la culture française à l'étranger sont désormais des immigrants de première ou de deuxième

⁵³Jean-Marie GUÉHENNO, « Diplomatie Culturelle Culture de France, Culture d'Europe », in *Politique Étrangère*, 1986, vol. 51, no. 1, p. 167. DOI : <https://doi.org/10.3406/polit.1986.3560>

⁵⁴*Ibid.*, p. 169

⁵⁵Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p.30.

génération. Dans certains cas, leur rôle au sein de la production culturelle française est le résultat d'une attractivité réussie du modèle culturel français. Les exemples qui illustrent ce fait historique sont nombreux et dans plus d'un domaine de la culture : qu'il s'agisse de Charles Aznavour, Dalida, Serge Gainsbourg pour la chanson, Marc Chagall, Picasso pour la peinture, Romain Gary pour la littérature et Samuel Beckett pour le théâtre, leur contribution la culture française est telle qu'ils restent, plus d'un demi-siècle plus tard, des figures hautement symboliques de l'attractivité de la France à l'étranger. La récente panthéonisation de la résistante et artiste de la scène Joséphine Baker en est un exemple.

Or, cette francophilie qui vient d'ailleurs n'est-elle pas, aujourd'hui encore, une manière de rendre hommage à la richesse culturelle qu'elle cherche à promouvoir ? Mohamed Mbougar Sarr, romancier sénégalais et plus jeune lauréat du prix Goncourt 2021, décrit bien cet attrait pour la France et la francophilie qui puise ses racines dans la langue française dans son œuvre à succès *La plus secrète mémoire des hommes*.

VI. À partir des années 1990 – mondialisation de la diplomatie culturelle française

« Dans les décombres de la colonisation, nous avons trouvé cet outil merveilleux : la langue française »⁵⁶.
Léopold Sédar Senghor

L'entrée dans une nouvelle ère de la mondialisation avec, notamment, l'augmentation du commerce international ainsi que l'accessibilité croissante à Internet, avec toute la facilité inédite de celui-ci pour les échanges et communications transétatiques, poussent la diplomatie culturelle française à se réinventer pour s'adapter à ces nouveaux enjeux. Aussi le terme « diplomatie » prend réellement tout son sens dans la mesure où celle-ci cherche désormais à tisser des liens de confiance stratégiques sur le long terme par l'entremise de la coopération interétatique davantage qu'à rayonner par l'unilatéralité d'une image et la prétention à l'universel. Sans chercher à s'effacer pour l'autant, elle cherche désormais davantage à comprendre et à influencer. Pour citer à nouveau Jean-Marie Guéhenno, il s'agit là d'une « révolution copernicienne »⁵⁷ qui témoigne d'une transformation de la vision que la France a d'elle-même : non plus comme un centre mais comme un acteur, et ce bien que sa réputation de pays élitiste, colonialiste et hautain continue de lui coller à la peau. Aujourd'hui, le développement du réseau de collaboration, l'enseignement supérieur et la coopération culturelle sont au cœur du programme 185 du Sénat intitulé « Diplomatie culturelle et d'influence »⁵⁸.

1. Les coopérations bilatérales

La diplomatie culturelle permet ainsi de favoriser une « compréhension mutuelle »⁵⁹ par des accords de coopération, de protection du patrimoine ou toute autre forme de collaboration. L'un des exemples de l'action diplomatique culturelle qui implique une coopération interétatique conjointe est la création de la Sorbonne et du musée du Louvre à Abou Dhabi. Bien que la création d'un musée du Louvre ait fait l'objet de nombreuses critiques, notamment par la dimension avant tout commerciale d'un symbole culturel fortement associé à la France, une telle collaboration contribue grandement à sceller les bonnes relations franco-émiriennes⁶⁰. L'émir Mohammed Ben Zayed n'a pas été avare en mots face à un projet d'une telle

⁵⁶MAISON DE LA FRANCOPOHONIE, site internet, 2022 [consulté le 12.06.2022]. URL : <https://maison-francophonie-marseille.fr/quest-ce-que-la-francophonie/>

⁵⁷Jean-Marie GUÉHENNO, *op. cit.*, p. 167.

⁵⁸SÉNAT FRANÇAIS, « Projet de loi de finances pour 2022 : Action extérieure de l'État », site internet, [consulté le 15 juin 2022]. URL : <http://www.senat.fr/rap/l21-163-31/l21-163-318.html>

⁵⁹Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p. 121.

⁶⁰William GUÉRAICHE, « Diplomatie culturelle, un exercice rhétorique ? L'exemple du Louvre Abu Dhabi, musée universel », in *Hermès, La Revue*, 2018, vol. 81, no. 2, pp. 183-191. DOI : <https://doi.org/10.3917/herm.081.0183>

envergure : « Le Louvre Abu Dhabi, conclut-il, est un pont entre l'Est et l'Ouest, un lieu de rencontre mondial »⁶¹.

2. De nouveaux acteurs et une transition numérique

Le projet culturel français, tout en faisant peau neuve, n'a pas pour autant changé de visage en son fond : la traditionnelle importance de promouvoir la langue française à l'étranger demeure à l'ordre du jour avec plus de moyens encore pour en déployer l'enseignement et une présence numérique accrue. Les écoles AEF ont permis la mise en œuvre à l'échelle internationale l'attrait principal de la diplomatie culturelle française et comptent, en 2022, 522 établissements implantés dans 139 pays⁶². L'Alliance française demeure également une référence pour toute personne désirant obtenir un certificat de français langue étrangère : le DELF (Diplôme d'études en langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française) labellisés « diplômes officiels » par le Ministère français de l'Éducation Nationale⁶³. De plus, la mise en ligne d'un vaste réseau de ressources numériques appuie cet objectif : le portail numérique de l'Institut français en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) intitulé *Culturethèque* permet aux apprenants du français en-dehors de la France d'avoir accès à une vaste collection d'ouvrages numériques dans la langue de Molière. *Campus France*, qui accompagne, comme nous l'avons vu, les personnes à l'étranger souhaitant suivre un enseignement supérieur en France, est un instrument plus récent qui renforce la présence culturelle française dans le numérique et à l'étranger.

3. La francophonie et l'OIF – naissance d'une entité culturelle et politique

« La francophonie. Essence culturelle, nécessité politique »⁶⁴.
Jean-Louis Roy, historien québécois

Enfin, un autre facteur dont l'importance, longtemps sous-estimée, n'est plus à prouver : la diversification de la langue française. En d'autres mots, l'émergence de l'idée de la « francophonie », qui est apparue dès la fin du XIX^{ème} siècle sous la plume du géographe Onésime Reclus, pour qui ce terme fait référence à « tous ceux qui sont ou qui semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue »⁶⁵.

Si le « fait francophone »⁶⁶ à l'origine de la création de l'OIF, dont l'ancienne appellation « Agence de coopération culturelle et technique » (ACCT)⁶⁷ montre bien le lien avec l'Hexagone, s'inspire de valeurs de la Révolution française, elle représente aujourd'hui, plus qu'une décentralisation : c'est une véritable diversification et pluralisation de la langue française dont le moteur n'est plus la France elle-même, mais l'Afrique qui représente à elle seule 60% de la population francophone⁶⁸ mondiale. Le Québec, province canadienne ayant pour seule langue officielle le français, est également un acteur notable en raison de ses

⁶¹*Ibid.*, p. 186.

⁶²AGENCE D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (AEFE), « Le développement du réseau AEF, de 1990 à 2022 », 2020 [consulté le 11.06.2022]. URL : <https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/mediatheque/le-developpement-du-reseau-aefe-de-1990-2020>

⁶³ALLIANCE FRANÇAISE, « DELF/DALF » [consulté le 11.06.2022].
URL : <https://www.alliancefr.pt/algarve/fr/examens/delfdalf-2/>

⁶⁴Jean-Nicolas DE SURMONT, « Jean-Louis Roy, Quel avenir pour la langue française. Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle », in *Recherches sociographiques*, 2010, volume 51, no. 1-2, pp. 242–244.

⁶⁵Brigitte MURRAY, « Les francophones, la francophonie et Onésime Reclus », in *Actes de la Matinée-conférences sur la francophonie*, 2017, vol. 6, no. 2, 3 p.

⁶⁶Justin MASSIE, et David MORIN, « Francophonie and Peace Operations: Towards Geocultural Ownership », in *International Journal*, 2013, vol. 68, no. 3, pp. 479–500. URL : <http://www.jstor.org/stable/24709403>

⁶⁷ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 272.

⁶⁸Elena LIONNET, « La Francophonie en quelques chiffres, pour voir le monde sous un autre angle », *TV5 Monde*, site internet, 20 mars 2021 [consulté le 13.06.2022]. URL : <https://information.tv5monde.com/info/la-francophonie-en-quelques-chiffres-pour-voir-le-monde-sous-un-autre-angle-400601?~:text=Sur%20les%20300%20millions%20de,r%C3%A9sident%20sur%20le%20continent%20africain>

politiques de protection et de promotion de la langue française ambitieuses: aussi dispose-t-il, depuis 1961, d'un homologue de l'Académie française de Paris, à savoir l'Office québécois de la langue française (OQLF).

La prise de distance de l'OIF, soit ACCT à l'époque, avec la France s'est affirmée au fil des années. Servant initialement de « plateforme centralisant les différentes formes d'aides que la France offrait dans le domaine culturel à ses ex-colonies », elle a progressivement changé de manœuvre pour devenir une entité culturelle et politique à part entière dont la France n'est plus le centre⁶⁹. Jean-Philippe Thérien a montré qu'avant la réforme institutionnelle de 1997, non seulement était-elle peu active mais en plus, aucune décision ne pouvait être prise sans l'aval de la France ou du Canada qui s'en servaient comme outil diplomatique à des fins d'intérêts nationaux⁷⁰, gage de rupture avec les ambitions que porte la francophonie d'aujourd'hui. L'OIF devient la première organisation internationale à voter en 1999 le droit souverain des États à soutenir leur secteur culturel et ne manque pas de s'associer aux autres aires linguistiques pour défendre la diversité linguistique⁷¹, également pour « freiner la tendance au recours majoritaire à l'anglais »⁷².

Selon la définition de l'OIF, un ou une francophone désigne toute personne « capable de faire face, en français, aux situations de communication courante »⁷³. Pour Jacques Attali, le sens de la francophonie tel qu'on le connaît aujourd'hui est l'œuvre de Senghor, Bourguiba, Sihanouk et Diori à Niamey en 1970. Loin d'être une invention française, c'est l'occasion d'un « développement équilibré » qui n'est « nullement le retour de la colonisation sous une autre forme »⁷⁴. Le sociologue Clément Stéphane Dali, voit dans ce rassemblement francophone un caractère *huntingtonien*⁷⁵ destiné à s'unir face aux nouveaux défis posés par la mondialisation.

Ainsi, la promotion de la langue française à l'étranger, ce fer de lance pluriséculaire de la diplomatie française, si elle semble avoir porté ses fruits, a été dépassée, voire réappropriée : Kateb Yacine n'a-t-il pas dit « La langue française est notre butin de guerre »⁷⁶ ?

L'engagement de l'OIF pour la promotion des droits humains, pour le maintien de la paix et pour le développement économique a crû en importance au cours de ces dernières décennies, au détriment de la France : en 2008, l'organisation des francophones avait même reçu les félicitations de la part des Nations Unies pour les actions qu'elle mène à travers le monde⁷⁷. L'OIF n'est plus seulement une région géoculturelle mais elle devient à elle seule un acteur qui se veut influent dans la résolution des conflits là où la France doit se retenir. S'il est à noter que l'OIF constitue également un moteur économique par le partage d'une même langue, nous ne nous attarderons pas sur ses effets dans ce travail. Le constat qui demeure aujourd'hui est que la promotion de la francophonie, laquelle, nous l'avons bien vu, puise ses origines dans la Révolution, est aujourd'hui perçue comme un véritable « complexe de pouvoirs »⁷⁸ détaché de la France, avec un poids qui lui est propre sur la scène des relations internationales. Et à raison : la baisse significative de la

⁶⁹Raymond RENARD, « La Politique linguistique de l'organisation internationale de la francophonie dans son espace francophone », Congrès Mondial sur les politiques linguistiques, Barcelone, 16-20 avril, 2002.

⁷⁰*Ibid.*

⁷¹Bruno MAURER, « Pour de nouvelles représentations du français dans la modernité », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, p. 139.

⁷²Lia VARELA, « Les politiques du français à l'heure de la mondialisation », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, p. 44.

⁷³François GRIN et Michele GAZZOLA, « La puissance économique du français », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, p. 54.

⁷⁴Jacques ATTALI, *op. cit.*

⁷⁵Clément Stéphane DALI, « L'organisation internationale de la Francophonie : Instrument de Développement ou de Dépendance », in *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie*, 2019, vol. 23, no. 1, pp. 4-18.

⁷⁶Rabah SOUKHAL, « La France, l'Algérie et le français. Entre passé tumultueux et présent flou », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2011, vol. 103, no. 3, pp. 47-60.

⁷⁷Raymond RENARD, « La Politique linguistique de l'organisation internationale de la francophonie dans son espace francophone », *op. cit.*

⁷⁸Justin MASSIE, et David MORIN, *op. cit.*, pp. 479-500.

contribution française au budget de l'OIF, le manque d'efforts pour prendre les devants sur les marchés des pays francophones et francophiles et le développement de circuits économiques entre pays francophones et francophiles n'incluant pas la France⁷⁹, comme le secteur minier entre le Canada et différents pays africains francophones ou l'éducation supérieure au Québec⁸⁰, excluent la France de la sphère francophone dont elle aurait pu être l'un des pôles.

La France, quant à elle, fournit un effort pour aller vers la pluralité tout en conservant son influence. Emmanuel Macron a lui-même admis, lors d'un discours à l'Élysée à l'occasion de la journée de la langue française le 20 mars 2018, la complexité de la représentation de la francophonie : il serait difficile de parler de la francophonie « en incluant tout le monde »⁸¹. Malgré l'existence de centres culturels français à travers le monde, elle se dirige vers une plus grande reconnaissance de la pluralité de la langue française. La création de la chaîne de télévision « francophone » (et non simplement de « française ») *TV5Monde*, qui témoigne de cette pluralité au sein d'une même langue, constitue également un aboutissement de l'arrivée de la francophonie dans toute sa pluralité sur la scène internationale.

VII. Un paradoxe du « déclassement » du français ?

« Les outils de notre *soft power* semblent délaissés par les pouvoirs publics »⁸².

Christian Chesnot et Georges Malbrunot

En dépit de la fin d'un statut de « langue de la diplomatie » voire de « langue de l'universalité », c'est aujourd'hui que le français est parlé et appris par le plus grand nombre de locuteurs et à travers le monde. La structuration ainsi que les stratégies d'adaptation de la diplomatie culturelle française aux défis que posent la mondialisation et le numérique ont su et continuent toujours de susciter un grand intérêt pour l'Hexagone. La croissance de l'OIF, qui continue également de s'entourer de membres observateurs, montre bien que l'importance de la langue française sur la scène internationale est loin d'être anodine, bien que celle-ci ne tourne plus autour de Paris. D'autres analyses laissent, elles aussi, entrevoir un succès à géométrie variable. Dans leur ouvrage récemment paru *Le Déclassement français - Elysée, quai d'Orsay, DGSE : les secrets d'une guerre d'influence stratégique*, Christian Chesnot et Georges Malbrunot appellent « déclassement français » la perte de l'influence si particulière de la France sur la scène diplomatique au Proche et Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique du Nord. Si cette expression est utilisée à des fins d'analyse des relations géopolitiques et qu'il fait référence à une perte de la voix française en tant qu'acteur politique externe, cette recherche reprendra une formule semblable – « déclassement du français » – pour décrire un constat qui se fait toujours plus clair : la diplomatie française peine à garder sa position d'influence globale.

Cette partie s'efforcera d'expliquer les raisons de la perte de la légitimité française sur le plan international. Quatre facteurs principaux – parmi d'autres – mettent à mal son image à l'étranger : la mémoire coloniale, la rigidité politique, l'émergence d'autres grands modèles, le repli sur soi.

⁷⁹Jacques ATTALI, *op. cit.*

⁸⁰*Ibid.*

⁸¹INSTITUT DE FRANCE, *Transcription du discours du Président de la République à l'Institut de France pour la stratégie sur la langue française*, Paris, Palais de l'Élysée, 20 mars 2018 [consulté le 25.06.2022]. URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

⁸²Christian CHESNOT et Georges MALBRUNOT, *Le Déclassement français - Elysée, quai d'Orsay. DGSE : les secrets d'une guerre d'influence stratégique*, Paris, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, 2022, p. 314.

1. Langue française, langue légitime ?

Un facteur qui puise ses racines dans un contexte historique, est la légitimité de la langue française comme langue officielle dans certaines anciennes colonies, en particulier celles d'Afrique du Nord. Les politiques d'arabisation au Maroc, en Algérie et en Tunisie à la suite de leur indépendance témoignent d'une réelle remise en question du rapport à la France et à l'influence que l'Hexagone continue d'exercer sur le système politique et social de ces pays. Malgré les rapports étroits avec la France, nous observons une montée des revendications sociales et politiques qui appellent à un moindre recours au français – dans le cas de l'Algérie⁸³ où la blessure mémorielle demeure vive, s'organise un véritable mouvement hostile à la francophonie. Et pour cause : l'Algérie n'est, aujourd'hui, pas membre de l'OIF et les mouvements de boycott de la langue française ont beaucoup fait parler d'eux au cours des dernières années.

L'image de la langue française en tant qu'outil d'expression du colon qui maintient le pays dans un rapport de domination qui se poursuit même après l'obtention de l'indépendance suscite un sentiment d'infantilisation exacerbant et délégitime son utilisation dans les sphères politiques et sociales des pays. Même au-delà de l'Afrique du Nord, pour plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, le français est la « langue du toubab » – soit de l'étranger en bambara et ce, malgré son usage véhiculaire⁸⁴. Bien qu'Emmanuel Macron ait reconnu récemment que la colonisation est un « crime contre l'humanité »⁸⁵, la blessure mémorielle persiste. La décolonisation vient briser le mythe de l'universalité et de l'invincibilité de la pensée française, certes à différents degrés en fonction des pays et des groupes sociaux, mais est suffisamment présente pour inviter à une remise en question de la présence de la langue française.

2. Langue française – un élitisme décomplexé ?

Nous pouvons également souligner l'inefficacité d'une diplomatie culturelle qui peine à s'adapter à tous les aléas. Le résistant et ancien ministre des Affaires culturelles Jacques Duhamel souligne que la diplomatie culturelle française, qui met particulièrement l'accent sur les arts et les lettres les plus élitistes, atteint un public lettré, éduqué mais surtout restreint⁸⁶ et nourrit un schéma de forte hiérarchie. Ce schéma, par ailleurs, ne s'en cache pas car la rigidité d'une telle diplomatie qui, en son fond plus qu'en sa forme, s'est peu réinventée, était déjà connue et documentée à la fin du XIX^{ème} siècle, comme le démontre Jean-Claude Lescure : « Le français reste une langue des élites, incapable de devenir populaire, d'attirer les masses, or c'est par les masses que se construit la puissance internationale de demain »⁸⁷. Pour Daniel Haize, ancien conseiller culturel, en-dehors des moments forts de la diplomatie culturelle française, le déclin de sa portée fait d'elle une diplomatie davantage « subie que désirée » depuis 1991⁸⁸.

Cet argument sur le caractère élitiste de la diplomatie culturelle française peut également compléter le premier argument sur la colonisation : le linguiste français né en Tunisie Louis-Jean Calvet affirme que la France a « simplement mis en place une minorité francophone qui gouverne et impose sa loi à une majorité non francophone »⁸⁹, donc avec une volonté de ne briller que parmi les hautes sphères. Le paradoxe est là :

⁸³Ali BOUKHLEF, « Le français est inscrit dans l'humus social algérien » : le match contre-nature de l'arabe contre le français » *Middle East Eye*, 8 décembre 2021. Article consulté le 30 juin 2022. URL : <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/algérie-arabisation-francais-ecoles-langues-anglais-universites>

⁸⁴Bruno MAURER, « Pour de nouvelles représentations du français dans la modernité », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, p. 139.

⁸⁵Patrick ROGER, « Colonisation : les propos inédits de Macron font polémique », *Le Monde*, 16 février 2017 [consulté le 22.02.2022]. URL : https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/02/16/pour-macron-la-colonisation-fut-un-crime-contre-l-humanite_5080621_4854003.html

⁸⁶Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p.118.

⁸⁷Jean-Claude LESCURE, *op. cit.*, p. 283.

⁸⁸Daniel HAIZE, *op. cit.*

⁸⁹Raymond RENARD, *op. cit.*

la diplomatie culturelle française, forte de sa tradition, tente de promouvoir sa langue autrefois réputée « universelle » qui portait des idéaux aujourd'hui contestables afin de servir des intérêts nationaux.

3. L'émergence d'autres grands modèles ou une attractivité mise à mal

En second lieu, le déclassement du français peut s'expliquer par une analyse plus comparative : l'émergence de l'anglais et d'autres grandes aires linguistiques, favorisée par la mondialisation, la montée en puissance et l'arrivée sur la scène internationale de pays à la démographie élevée et où le français n'est ni la première ni la deuxième langue parlée.

Pour l'anglais, particulièrement, la facilité de son apprentissage, son association au monde des affaires et sa flexibilité sont des raisons qui reviennent souvent pour expliquer son émergence. L'influence états-unienne n'y est pas pour rien non plus ; à cet égard, il est utile de constater que, malgré des hauts et des bas, la proximité historique entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite ainsi qu'avec les autres pétromonarchies a un poids conséquent sur l'équilibre des influences géopolitiques. La convoitise de la Chine et des États-Unis pour l'Afrique francophone par pourrait également porter préjudice aux relations privilégiées qu'entretiennent les différents pays africains avec la France⁹⁰. Notons également les difficultés d'ordre budgétaire de la France : le coût des politiques culturelles est élevé et face au budget nettement plus important des États-Unis, il est impératif de développer de cibler⁹¹, poussant la diplomatie culturelle française à se réinventer. Que faire ?

Face à ce constat, le manque de réflexion sur le sens à donner à la diplomatie culturelle⁹² devient un enjeu majeur. Confortée par un outil qui lui a longtemps servi pour étendre son influence géopolitique, la France doit, à l'aube du XXI^{ème} siècle, réinventer cet aspect de sa politique. À contrario le français, complexe, élitiste, conservateur et dépassé n'est plus perçu comme la langue du succès professionnel par plusieurs jeunes générations aux parents ou grands-parents qui ont été exposés aux français. La France elle-même perd la mainmise sur sa langue : son conservatisme et sa rigidité linguistiques séduisent peu. Prenons en exemple les politiques sur la féminisation des noms de professions : ni le Québec, ni la Suisse ni la Belgique n'ont attendu l'aval de Paris pour prôner leur utilisation. Comme le demande de façon rhétorique Jean-Marie Guéhenno : « La "Belle France" est un pays que l'on rêve de visiter, mais que l'on ne cherche pas à imiter : comment attendre d'un peuple que l'on juge individualiste, égotiste et quelquefois égoïste, qu'il partage avec d'autres le secret de son bonheur ? »⁹³ avant de conclure que la « France n'intéresse le monde que si sa culture s'intéresse au monde »⁹⁴.

Enfin, si les réseaux culturels de plusieurs États ont timidement commencé à faire leur apparition de part et d'autre du monde à la fin du XIX^{ème} siècle⁹⁵, leur diversité et leur multiplicité ne cessent de s'accroître. Ainsi, le *British Council*, prenant exemple sur l'Alliance française, a ouvert ses portes en 1934, suivi par le *Goethe Institut* allemand en 1951 : or nous retrouvons aujourd'hui plus d'une trentaine de centres avec 3 500 représentations réparties dans 150 pays⁹⁶. Une trentaine de centres où chaque organisation agit avec ses particularités : l'Institut Camões cherche à faire connaître les auteurs lusophones là où les centres Confucius proposent une grande variété de services, allant du divertissement jusqu'à l'accompagnement professionnel, et les centres culturels russes cherchent davantage à interagir avec le milieu local (organisation de concerts dans les quartiers pauvres du Caire par ex.)⁹⁷.

⁹⁰ Justin MASSIE, et David MORIN, *op. cit.*, pp. 479–500,

⁹¹ Robert FRANK, *op. cit.*, pp. 325–348.

⁹² Daniel HAIZE, *op. cit.*

⁹³ Jean-Marie GUÉHENNO, *op. cit.*, pp. 165-171.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Juan Jose PRIETO-GUTIERREZ et Francisco SEGADO-BOI, *op. cit.*, p. 469.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 470.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 480.

Malgré la diversification de « l'offre culturelle » à l'étranger des autres pays, il serait erroné d'affirmer que la France a, pour autant, perdu sa position de meneuse en matière de diplomatie culturelle : en effet, sur les trente centres culturels à l'étranger les plus établis dans le monde, les bureaux de l'Alliance française représentent plus du quart des effectifs et ses bibliothèques, la moitié⁹⁸. Or, en comparaison avec les centres culturels français à l'étranger, qui ont commencé à se développer dès la fin du XIX^{ème} siècle, le phénomène reste relativement récent ; aussi convient-il de voir la tendance et l'évolution sur le long terme. La diplomatie culturelle française n'a pas d'autre choix que de se renouveler et de s'adapter.

4. La France aujourd'hui : un pays qui n'est plus à la hauteur de ses ambitions ?

Un dernier facteur, sans doute le plus récent, qui intervient dans le déclassement du français concerne les difficultés administratives qui rendent la France moins attractive pour les investisseurs, étudiants et professionnels de l'étranger ainsi qu'un climat social et politique défavorable. Le grand nombre de procédures, l'attente, les difficultés administratives exacerbées connues à l'étranger sont à déplorer. Si la plateforme créée en 2020 et consacrée à l'inscription dans les universités françaises *Campus France* depuis l'étranger se voulait être un outil qui facilite les procédures, force est d'en constater le mauvais fonctionnement et la difficulté à suivre toutes les procédures.

a. Un climat social défavorable

Le sentiment d'insécurité pour les jeunes étudiants, surtout d'origine maghrébine et/ou de confession musulmane, pourtant fort nombreux en France aujourd'hui, connaît une tendance à la hausse, sentiment d'autant plus manifeste après les attentats islamistes perpétrés en France ces dernières années. La présence de débats houleux sur l'immigration et la radicalisation religieuse, notamment la menace islamiste, dans les médias ne manque pas d'abîmer l'image de la France à l'étranger. L'assassinat de l'enseignant Samuel Paty, soulevant une vague d'indignation dans tout le pays, a relancé le débat sur la radicalisation s'étendant inmanquablement aux questions de compatibilité de l'Islam avec les valeurs républicaines et le communautarisme.

Les élections de 2022 l'ont démontré, les discours et soutiens pour l'extrême-droite repartent à la hausse. En outre, plusieurs études mettent en lumière le manque de sentiment d'appartenance de nombreux immigrés, notamment de la communauté maghrébine : « Le rapport entretenu avec la France est, quant à lui, marqué par le sentiment d'y être étranger, voire rejeté »⁹⁹. C'est un constat dont l'observation semble s'accroître par la dénonciation d'actes de racisme et islamophobie qui pousse de nombreux Français d'origine étrangère et/ou de confession musulmane à l'exil, notamment dans des pays anglo-saxons, jugés plus accueillants par l'apparente absence de débat polémique – ou, du moins, le peu de débats – à ce sujet. En France, les témoignages sur le sentiment d'hostilité générale qui règne en France se multiplient ces dernières années : « L'exode silencieux des Français musulmans » sur *France Culture*¹⁰⁰, le titre criant d'*Orient XXI* « France. Un vent mauvais souffle contre les musulmans »¹⁰¹.

⁹⁸*Ibid.*

⁹⁹Évelyne RIBERT, « À la recherche du “sentiment identitaire” des français issus de l'immigration », in *Revue française de science politique*, 2009, vol. 59, no. 3, p. 576.

¹⁰⁰FRANCE CULTURE, « L'exode silencieux des français musulmans », [consulté le 18.02.2022]. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/l-exode-silencieux-des-francais-musulmans-8808565>

¹⁰¹Rafik CHEKKAT, « France. Un vent mauvais souffle contre les musulmans », *Orient XXI*, 31 mars 2022 [consulté le 18.02.2022]. URL : <https://orientxxi.info/magazine/france-un-vent-mauvais-souffle-contre-les-musulmans,5468>

Ces épisodes s'ajoutant aux difficultés administratives déjà présentes jettent de l'huile sur le feu dans les relations diplomatiques entre la France et ses voisins de l'autre rive, dont de nombreux ressortissants, pourtant non impliqués dans ce différend et néanmoins refoulés, doivent désormais déposer leur demande auprès de pays tiers. Considéré depuis le XIX^{ème} siècle comme un pays attractif pour les étudiants étrangers et soucieux de promouvoir son image en formant une élite étrangère « à la française »¹⁰², la complexité pour la France à maintenir une image d'accueil, de prestige et de jouer les cartes d'une diplomatie culturelle influente sans perdre de sa légitimité est aujourd'hui un véritable jeu d'équilibriste.

b. Des politiques controversées

Le discours médiatique n'est pas le seul à ternir l'image de la France à l'étranger. Certaines politiques contribuent, elle aussi, à alimenter l'image d'un État hostile à l'immigration, notamment celle en provenance de « ses voisins du sud ». Notons, à ce titre, le durcissement de l'octroi des visas mis en œuvre peu après la réélection d'Emmanuel Macron : en riposte au manque de réaction des pays d'Afrique du Nord pour la prise en charge de leurs ressortissants vivant en situation irrégulière en France, l'Élysée a annoncé un plan de réduction de moitié pour visas accordés aux ressortissants marocains et algériens et d'un tiers pour les demandeurs tunisiens¹⁰³. Plus d'un an plus tard, la pilule ne passe pas et l'indignation monte auprès des demandeurs recalés.

La politique de visa française à l'égard des élites est encore trop restrictive pour attirer les talents étrangers – la circulaire Guéant, par exemple, a largement contribué à restreindre l'accès au travail pour les jeunes étudiants extra-européens¹⁰⁴. L'immigration professionnelle demeure le talon d'Achille de la France et nous le voyons bien avec le nombre de visas accordés à des talents étrangers qui, en comparaison avec les données des grands pays OCDE, reste faible¹⁰⁵.

VIII. La diplomatie culturelle française - un soft power ultime

Dans le vocabulaire géopolitique contemporain, la notion de « pouvoir » est souvent utilisée pour décrire les rapports qu'entretiennent les différents acteurs entre eux ainsi que leur poids sur une échelle donnée. L'intérêt pour le « pouvoir » dans la recherche, et particulièrement dans sa forme anglaise *power*, s'est accru au cours de ces dernières années, tant et si bien que ce terme, désormais générique, est le plus souvent délimité par un domaine étudié.

L'analyste américain des relations internationales Joseph Nye a distingué dans les années 1990 trois formes principales de pouvoir : *soft power*, *hard power* et *smart power*. Bien qu'aujourd'hui, cette contribution a donné lieu à de nombreux dérivés de *power* pour qualifier des acteurs émergents sur la scène internationale – l'Arabie Saoudite en tant que *religious power*, par exemple, – cette partie se consacrera surtout au rapprochement possible de la diplomatie culturelle avec les politiques de *soft power*.

¹⁰²Ralph SCHOR, « Yasmina BETTAHAR et Françoise BIRK, « Étudiants étrangers en France. L'émergence de nouveaux pôles d'attraction au début du XX^e siècle », in *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], 2011, vol. 27, n°3, p. 202, mis en ligne le 17 avril 2012, URL : journals.openedition.org/remi/5579

¹⁰³Catherine CHATIGNOUX, « La France va réduire drastiquement le nombre de visas accordés aux pays du Maghreb », *Les Échos*, 28 septembre 2021 [site consulté le 15.06.2022]. URL : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/la-france-reduit-drastiquement-le-nombre-de-visas-accordes-aux-pays-du-maghreb-1350030>

¹⁰⁴Jacques ATTALI, *op. cit.*

¹⁰⁵*Ibid.*

1. *Le soft power en quelques définitions-clés*

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, un nouveau terme géopolitique fait sa place dans l'analyse des politiques d'influence, le *soft power*. Pourtant, les politiques d'influence ne sont pas des stratégies récentes dans l'histoire des relations entre acteurs stratégiques. Carnes Lord relève que l'Empire romain avait déjà établi un contrôle sur « de vastes territoires avec des forces militaires très limitées grâce à l'attraction de la civilisation [...] et au caractère relativement bénin de [sa] domination »¹⁰⁶. Or, c'est sous la guerre froide que les politiques d'influence ont commencé à prendre tout leur intérêt dans la recherche en sciences politiques.

La diplomatie culturelle, parce qu'elle est l'une des caractéristiques principales de la politique étrangère française et parce qu'elle cherche à s'implanter dans différents pays par le biais de groupes culturels, est apparentée à une forme de *soft power*.

Dans un premier temps, cette partie replacera le terme dans son contexte historique. Ensuite, elle analysera ses différents instruments, ses objectifs et son mode d'action en mettant l'accent sur le *soft power* de la diplomatie culturelle.

S'il est vrai que la diplomatie culturelle française répond à plusieurs critères d'une politique de *soft power*, l'expression a initialement été formée pour désigner, dans toutes ses spécificités, l'exercice par l'attractivité de la politique étrangère des États-Unis. Progressivement, son sens s'est élargi pour désigner toute forme de politique étrangère fondée sur l'influence.

2. *Les États-Unis : un soft power avant la France ?*

Pensée par Joseph Nye, cette théorie survient à la fin des années 1980 dans un contexte où la production culturelle états-unienne bat son plein et où le processus d'internationalisation de l'anglais n'est plus à prouver. Le *soft power* a pourtant été une composante essentielle de la politique des États-Unis, avant même que le pays ne devienne une puissance mondiale au XX^{ème} siècle : c'est la fin de la Guerre froide qui verra naître ce terme. Joseph Nye définit le *soft power* ainsi :

« Un pays peut obtenir les résultats qu'il veut dans la politique mondiale parce que d'autres pays – qui admirent ses valeurs, veulent émuler son exemple, aspirent à son niveau de prospérité et de liberté – veulent le suivre. En ce sens, il est également important d'inspirer les priorités de la politique internationale et d'y rallier d'autres nations, et non simplement de les forcer au changement en les menaçant par la force militaire ou les sanctions économiques »¹⁰⁷.

À travers le *soft power* en période de Guerre Froide, les États-Unis recherchent une légitimité idéologique face à un URSS en déclin. Il s'agit d'un moteur puissant pour attirer à la fois d'autres acteurs dans leur camp mais aussi pour mener des actions extérieures avec un degré d'approbation et/ou de soutien plus élevé. Pour Frank Robert, l'utilisation du *soft power* par les États-Unis est une arme hautement stratégique ; trop de *hard power* aurait pu, a contrario, mener à leur défaite¹⁰⁸.

Contrairement à la France, les États-Unis n'ont pas de diplomatie culturelle étatique – la production de contenu culturel se fait principalement par le biais d'acteur privés¹⁰⁹. Le *soft power* n'est pas uniquement culturel. Il est, en effet, un terme suffisamment vaste pour pouvoir englober une multitude d'instruments

¹⁰⁶Carnes LORD, « Diplomatie publique et soft power », in *Politique américaine*, 2005, vol. 3, no. 3, p. 62.

¹⁰⁷Joseph NYE, *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

¹⁰⁸Robert FRANK, *op. cit.*, pp. 325-348.

¹⁰⁹Marie-Christine KESSLER, *op. cit.*, p. 269.

d'action et peut agir à différentes échelles : l'aide au développement, les discours, les bonnes relations, la stabilité et l'idéologie sont eux aussi des éléments qui ont le pouvoir de changer le cours des événements.

« Le jazz est la forme la plus libre et la plus démocratique que je connaisse », affirmait le pianiste américain Dave Brubeck¹¹⁰ : la stratégie qui consistait à mêler l'expression artistique au politique était au cœur du *soft power* de la Guerre froide. Mais n'était-ce pas déjà le cas lorsque la littérature de langue française était célébrée pour sa capacité d'exprimer des valeurs attrayantes car humanistes ?

3. La diplomatie culturelle ou le « *soft power* français » – une forme de rééquilibrage pour la politique étrangère française

« Une langue... c'est un patois qui a une armée et une marine »¹¹¹.
Maréchal Lyautey

Nous tenterons de démontrer dans cette partie que, pour la France, le recours à la force est un maillon faible de sa diplomatie étrangère, tant du point de vue de sa capacité que de sa légitimité et de la délégation de certaines compétences au niveau supranational.

a. Le *soft power* – meilleure arme pour la France ?

Selon plusieurs chercheurs, le *soft power* n'agit pas seul : son recours vient compléter, remplacer ou augmenter l'impact des ressources matérielles¹¹². Dans le cas de la France, le *soft power* vient combler des lacunes dans ses capacités de *hard power*. La perte de son statut de grande puissance au lendemain de la Seconde guerre mondiale avec la culture comme l'un de ses derniers remparts d'influence, c'est dans une optique de rééquilibrage que la machine culturelle française se met en route.

Bien que la puissance militaire de la France soit un acteur majeur dans la défense de l'Union européenne, son rang moins élevé sur la scène militaire mondiale la contraint à s'aligner sur la ligne de défense des États-Unis, comme le montre la prééminence américaine au sein du groupe de coopération militaire entre pays européens et nord-américains Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Son effacement au sein de cette vision atlantiste du domaine militaire serait même « inexorable » d'après certaines analyses¹¹³. Car même si le budget militaire des États-Unis est en forte baisse depuis les années 1970, il n'en demeure pas moins qu'il devance celui de la France¹¹⁴. Jean-Paul Hébert le souligne en évoquant la technologie de pointe des bombardiers états-unis : « aucun pays européen ne dispose de bombardiers comparables aux bombardiers furtifs américains F-117 »¹¹⁵.

De plus, malgré leur aspect matériel, il faut noter que les capacités militaires œuvrent également à cultiver un « imaginaire social » de sécurité ; nous basculons alors à nouveau dans le *soft power*. Ce même « imaginaire social » en matière d'action stratégique n'a, par ailleurs, pas épargné la France et l'Europe de manière plus

¹¹⁰« Jazz is the freest and most democratic form of expression », Stephen CRIST, « Jazz as Democracy? Dave Brubeck and Cold War Politics », in *The Journal of Musicology* 2009, vol. 26, no. 2, p. 158.

¹¹¹Jean LAPONCE, « La puissance politique du français », in Patrick CHARDENET et Jacques MAURAIS(et al.), *op. cit.*, p.57.

¹¹²« Soft power—and other forms of nonmaterial power—interacts with material resources, either extending their impact or making up for their absence », Peter HENNE, « What We Talk About When We Talk About Soft Power », in *International Studies Perspectives*, 2022, volume 23, no 1, p. 96. DOI : <https://doi.org/10.1093/isp/ekab007>

¹¹³Pierre LELLOUCHE, « Avis au nom de la commission des Affaires étrangères sur le projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 », Paris, Assemblée nationale, Document n° 384, 20 novembre 2002, cité par Jean-Paul, HÉBERT, « L'Europe, vraie puissance militaire mondiale », in *L'Économie politique*, 2003, vol. 20, no. 4, pp. 32-43.

¹¹⁴Jean-Paul, HÉBERT, *op. cit.*, p. 34.

¹¹⁵*Ibid.*, p.39.

générale. Sans sombrer dans le déterminisme historique, cette représentation s'appuie davantage sur la familiarité pluriséculaire du Vieux continent avec la guerre, la quête de consensus, l'abolition progressive de barrières économiques et politiques dans la politique intérieure de l'Union européenne, et la promotion des droits humains montre qu'elle n'a pas pour visée « d'être le gendarme du monde »¹¹⁶.

Si l'utilisation de la force militaire peut donner des résultats concrets dans une politique régionale, les dernières opérations militaires menées par la France n'ont pas eu l'effet escompté, affaiblissant grandement sa position sur la scène internationale. De plus, il s'agit de stratégies coûteuses, tant d'un point de vue matériel que du point de vue de la légitimité, surtout en cas d'échec. Le *soft power* se présente ainsi comme une alternative efficace car séduisante et moins coûteuse – surtout en cas de défaite – pour répondre aux intérêts des acteurs¹¹⁷. Combiné stratégiquement avec les moyens de *hard power* dont l'État dispose, il donne lieu, selon plusieurs analystes politiques, à une nouvelle forme de pouvoir : le *smart power*¹¹⁸. Si la France a effectivement les moyens de faire preuve de *smart power* dans sa politique étrangère, le *soft power* demeure son principal atout sur la scène internationale.

Prenons l'exemple de l'échec de l'Opération *Barkehane*, qui est, d'après le politologue français Antoine Pérouse de Montclos, « la plus grosse opération extérieure française depuis la fin de la guerre d'Algérie »¹¹⁹. Malgré des capacités militaires suffisantes, un manque de vision globale et une mauvaise compréhension du terrain ont eu raison de l'opération. « L'Élysée n'avait pas les moyens de ses ambitions »¹²⁰, précisait le chercheur. Cette défaite, survenue à la suite d'une intervention militaire longue et coûteuse de la France au Sahel et un usage exceptionnel de la force, au détriment du dialogue, signe la perte de la légitimité de sa présence au Mali et une désillusion de l'influence française sur ses anciennes colonies.

b. La vente d'armes françaises – un sujet brûlant

Si l'on prend en compte la production d'armes comme composante du *hard power* en raison du caractère violent que ce commerce représente, nous constatons que la France figure parmi les premiers exportateurs. Loin de susciter un engouement, l'exportation d'armes de la France fait l'objet de nombreuses polémiques qui sont loin d'améliorer son image de *hard power*.

En effet, bien que la plupart des groupes de producteurs mondiaux d'armement de l'OCDE soient américains, plusieurs scandales autour de la vente d'armes européennes, surtout françaises, à des régimes à la réputation sulfureuse mettent à mal les humanistes du *soft power* français. D'après Ahdaf Soueif, tante de l'opposant Alaa Abd El-Fattah, l'Égypte d'al-Sissi, ne compte pas moins de 60 000 prisonniers politiques¹²¹. Pourtant, le Caire reste en tête des meilleurs clients en matière de vente d'armes de la France, derrière l'Arabie saoudite, qui figure parmi les premiers dans le triste palmarès des condamnations à mort de ces dernières années¹²². Le rapport d'*Amnesty International* à ce sujet est sans appel. Comment la France peut-elle, face à un tel constat, conserver sa légitimité et continuer à promouvoir en parallèle la bienveillance de son *soft power*? Il semble alors que miser des moyens importants sur la coopération en matière de culture, la

¹¹⁶*Ibid.*, p.39.

¹¹⁷Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p.133.

¹¹⁸*Ibid.*, p.127.

¹¹⁹Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, « La France au Sahel : les raisons d'une défaite », in *Études*, 2022, no. 6, pp. 19-28.

¹²⁰*Ibid.*, p.23.

¹²¹INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES MÉDITERRANÉE MOYEN-ORIENT (iReMMO), « Alaa abd el fattah, au cœur de la machine répressive égyptienne » avec Ahdaf Souheif, Lina Attalah, Paris, 11 février 2022 [consulté le 11 février 2022]. URL : https://www.youtube.com/watch?v=QgF8l_7G5QM&ab_channel=iReMMO

¹²² AMNESTY INTERNATIONAL, *Rapport 2021 sur la peine de mort. Les exécutions repartent à la hausse*, communiqué de presse du 24 mai 2022 [consulté le 23.06.2022]. URL : <https://www.amnesty.ch/fr/themes/peine-de-mort/docs/2022/augmentation-des-executions>

promotion de l'éducation française et les idéaux portés par celle-ci permettent de farder ou, du moins, de rééquilibrer la donne.

c. Les sanctions économiques – une contrainte moins *hard*

Mentionnons également les sanctions économiques, auxquelles le recours est de plus en plus fréquent, surtout pour pallier le manque de moyens militaires¹²³. Bien qu'il s'agisse, dans les faits, d'un instrument de contrainte en apparence limité, il n'en témoigne pas moins d'un usage plus manifeste de la force que dans le cas du *soft power*.

La politique des sanctions économiques, instrument de contrainte qui ne manque pas de faire réagir les entités « punies », ne peut être utilisée qu'à condition d'avoir un poids conséquent dans l'économie mondiale et une solide légitimité pénale qui poussent au changement par la contrainte. Cette politique étrangère frontale et humiliante ne manque pas, dans la plupart des cas de figure, de susciter l'indignation et la riposte auprès des acteurs concernés.

Popularisées par le président Wilson qui évoquait une « organized force of man »¹²⁴, les sanctions sont, dans leur essence, plus cohérentes avec l'objectif de valeurs à protéger, d'où l'implication de la Cour juridique dans les sanctions de l'UE. Ce mode d'action, de plus en plus fréquent au sein de l'UE, lui vaut, par ailleurs, l'appellation de *normative power*¹²⁵ pour sa protection des normes. Les événements récents en Ukraine¹²⁶ sont clairs là-dessus : les sanctions économiques que l'UE a infligées à la Russie servent également à témoigner de la désapprobation face à la violation des droits humains.

Or, le champ d'action économique de la France est limité et, avec le traité de Maastricht ainsi que la Politique étrangère et de sécurité, les États membres de l'UE ont relégué cette prérogative au niveau supranational¹²⁷. Les champs d'action pour mener une politique de contrainte qui va dans les intérêts de la France semblent limités : la diplomatie culturelle et son nouvel appui sur l'enseignement de la langue française et en langue française se présente, encore une fois, en stratégie privilégiée.

d. Un *soft power* de la francophonie par la francophilie. Des objectifs sociaux et économiques.

Le modèle diplomatique culturel français constitue une forme de *soft power sui generis*, c'est-à-dire unique en son genre. En ce sens, l'aboutissement de groupes, et particulièrement d'élites francophiles est l'aboutissement principal visé par ce modèle dès le début.

À ce titre, l'expression « politiques de la francophilie », propre à cette recherche, sera employée dans cette partie pour qualifier ce processus particulier à la diplomatie culturelle française, d'autant plus qu'il semble inadapté d'utiliser l'expression de langue anglaise *soft power* pour parler d'une politique de diffusion de la langue française partiellement stimulée par la forte présence et croissance d'acteurs d'expression anglaise. L'enjeu linguistique ne cache pas ses multiples objectifs : il est tout aussi culturel qu'économique, ce qui lui

¹²³Francesco GIUMELLI et Fabian HOFFMANN (et al.), « The when, what, where and why of European Union sanctions », in *European Security*, 2021, vol. 1, no. 30, pp. 1-23. DOI : <https://doi.org/10.1080/09662839.2020.1797685>

¹²⁴*Ibid.*

¹²⁵*Ibid.*

¹²⁶Actualité au 15.06.2022.

¹²⁷*Ibid.*

donne son importance dans un contexte mondialisé sur lequel règne la loi du marché. Le consensus est on ne peut plus clair : « partager une même langue stimule les échanges économiques »¹²⁸.

Une caractéristique importante que présentent ces politiques de la francophilie en commun avec le *soft power* américain est la vision des acteurs de la société civile, c'est-à-dire des acteurs non gouvernementaux, comme élément inhérent à cette politique, là où les politiques du *hard power* ont une approche avant tout interétatique – l'on sanctionne un État avant de sanctionner sa population, même si celle-ci est également affectée par les répercussions de celle-ci. Elles permettent de rendre compte de l'importance de l'implication croissante d'acteurs de la société civile dans la sphère politique : en effet, grâce à l'essor des technologies de communication, l'accès à l'information, surtout à l'échelle internationale, et les facilités de déplacement, le champ d'action de la société civile gagne une importance inédite dans l'histoire de la géopolitique et des relations internationales. Or, l'échange d'informations et de contenu entre différents acteurs non étatiques à diverses échelles est au cœur de la réussite d'une politique de *soft power*¹²⁹ et l'accent mis par la diplomatie culturelle française sur l'enseignement de la langue à l'étranger le met en évidence. Le néologisme anglais *Frenchness* a même été créé pour désigner l'attrait esthétique et culturel, souvent fortement idéalisé, propre à la France¹³⁰.

Cette place importante que les politiques de la francophilie accordent aux acteurs de la société civile se manifeste non seulement par la création d'une élite francophile cultivant des liens privilégiés avec Paris mais aussi par une pluralité d'acteurs locaux francophones et francophiles qui vont contribuer aux bonnes relations avec la France par la traduction, par l'enseignement, par la création en langue française ou par une forme de représentation de la France à l'étranger, comme c'est la fonction de la présidence de l'Alliance française à l'étranger. Au-delà d'une image que l'on associe à un pays, il s'agit d'une véritable volonté qu'autrui adhère à la culture française, ce qui va dans le sens des intérêts nationaux. Il n'est donc pas surprenant que pour Laurent Fabius, ancien ministre des Affaires étrangères, le terme *influential power* soit plus adapté pour qualifier l'action culturelle française¹³¹. À ce titre, Amine Dafir, docteur en économie internationale, distingue la puissance ou le pouvoir, qui caractérise le *power*, de l'influence : la puissance est un levier d'intervention classique utilisé de façon directe tandis que l'influence, elle, « définit de façon plus souple la capacité d'un acteur à faire triompher ses vues ou à produire du changement par des outils alternatifs »¹³².

e. L'insoutenable légèreté du *soft power*

Comme l'a montré le nombre toujours plus important d'agences à l'étranger, les États sont de plus en plus nombreux à s'appuyer sur leur *soft power*. La Chine est un exemple notable. Soucieux de susciter l'intérêt à l'étranger d'acteurs étrangers, Xi Jinping a déclaré lors d'une interview en 2014 son intention de renforcer le *soft power* chinois¹³³. Sa politique de *soft power*, qui va de concert avec son développement contribue à en

¹²⁸Laurent FABIUS et Aurélie FILIPETTI, « Notre ambition pour une diplomatie culturelle au XXIème siècle, *Vie-publique.fr*, [consulté le 15.04.2022]. URL : <https://www.vie-publique.fr/discours/188586-tribune-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrangeres-et-mme>

¹²⁹Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.) *op. cit.*, p.124.

¹³⁰Simon COFFEY, « Stories of Frenchness: becoming a Francophile », in *Language and Intercultural Communication*, 2010, vol. 10, no. 2, p. 122. DOI : <https://doi.org/10.1080/14708470903267392>

¹³¹Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*

¹³²Amine DAFIR, « La diplomatie d'influence au service des intérêts économiques : le cas du Maroc », in *Géoeconomie*, 2015, vol. 75, no. 3, p.159.

¹³³« In 2014, China's premier Xi Jinping said he would "increase China's soft power, give a good Chinese narrative, and better communicate China's message to the world », Peter HENNE, « What We Talk About When We Talk About Soft Power », in *International Studies Perspectives*, 2022, vol. 23, no 1, p.96. DOI : <https://doi.org/10.1093/isp/ekab007>

faire une grande puissance qui s'affirme sur la scène internationale : près de 400 Instituts Confucius ont été ouverts dans 105 pays¹³⁴.

IX. Quelle théorie pour expliquer le rôle du soft power dans les relations internationales ?

Cette partie vise à comprendre le fonctionnement des politiques de *soft power* à travers le prisme de l'épistémologie des relations internationales. Sans beaucoup approfondir l'analyse, d'abord parce que de nouvelles théories apparaissent en même temps que d'autres tombent en désuétude et parce que le champ d'étude particulièrement dense, pluriel et complexe nécessite une simplification pour mener à bien l'analyse de la diplomatie culturelle française au Maroc sans digression, l'étude retiendra trois grands paradigmes, c'est-à-dire modèles, et visions qui ont marqué l'étude des relations internationales au XX^{ème} siècle par ordre de conformité: le constructivisme, le libéralisme et le réalisme.

1. Le paradigme constructiviste

« Social theories do not determine the content of our international theorizing, but they do structure the questions we ask about world politics and our approaches to answering those questions »¹³⁵.
Alexander Wendt

Des différentes grandes théories qui offrent un champ d'analyse et d'explication du fonctionnement des relations internationales, la théorie constructiviste, sur laquelle se basera la suite de cette étude, est celle qui rend le mieux compte de la mise en place d'instruments de *soft power*.

Elle l'est en premier lieu parce qu'elle prend en compte la dimension sociale des relations internationales qui est au cœur de la théorie du *soft power*. Pensée par l'école de sociologie de Peter Berger et Thomas Luckman dans les années 1960 et relayée dans le domaine des relations internationales par Alexander Wendt et Nicholas Onuf¹³⁶, elle est la plus récente des trois théories mentionnées et s'impose rapidement face au réalisme et au libéralisme¹³⁷ dont la solidité s'est effritée par leur incapacité à prédire et expliquer la fin de la Guerre froide.

Plusieurs particularités sont au cœur de cette approche dont deux particulièrement pertinentes à notre analyse sur la diplomatie culturelle.

Premièrement, il s'agit d'une étude centrée sur les comportements humains au détriment de l'analyse purement étatique. Même si, comme l'affirme A. Wendt, « in the medium run sovereign states will remain the dominant political actors in the international system », les acteurs sociaux ont un rôle à jouer dans l'orientation étatique¹³⁸. Ensuite, ces comportements sont perçus en tant que résultat d'interactions sociales « construites » et en perpétuel changement. Les sociétés qui sont, pour les constructivistes, au centre des relations internationales, ne sont pas des acteurs rationnels mais « un projet en construction, un processus en devenir plutôt qu'un état de fait »¹³⁹. C'est justement ce « processus en devenir » qui est le moteur de l'instrument de *soft power* : par son pouvoir d'influence et sa capacité à attirer des acteurs sociaux dont les

¹³⁴Amine DAFIR, *op. cit.*, pp. 159-168.

¹³⁵Alexander WENDT, « Anarchy Is What States Make of It: the Social Construction of Power Politics », in *International Organization*, 1992, vol. 46, no. 2, p. 422.

¹³⁶Alexander WENDT, « The Agent-Structure Problem in International Relations Theory », in *International Organizations*, 1987, vol. 41, no. 3, pp. 335-370.

¹³⁷Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, « Chapitre III. Le libéralisme », in *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, p. 84.

¹³⁸Alexander WENDT, « Anarchy Is What States Make of It: the Social Construction of Power Politics », *op. cit.*

¹³⁹Emanuel ADLET, « Seizing the Middle Ground. Constructivism in World Politics », in *European Journal of International Relations*, 1997, vol. 3, no. 3, pp. 319–363. DOI : <https://doi.org/10.1177/1354066197003003003>

habitudes sont orientées de manière à agir dans ses intérêts, la puissance « *soft* » parvient à ses fins en misant sur un processus de changement qui cible en premier lieu les acteurs non étatiques.

Selon plusieurs études, la théorie constructiviste est aujourd'hui l'un des courants les plus populaires en relations internationales, en rivalité avec le réalisme¹⁴⁰. Presque un chercheur américain en relations internationales sur cinq serait constructiviste, avec un taux plus élevé en Europe, où il s'agit d'un chercheur sur trois¹⁴¹.

Ce constat permet d'expliquer l'intérêt croissant des États-Unis, de la France mais aussi d'autres *soft powers* émergents, tels que la Chine pour les instruments de construction de nouvelles normes sociales et l'investissement croissant dans le secteur de la diplomatie d'influence. Pour le cas de la France, cet investissement se manifeste par la multiplication des écoles AEFÉ et des Instituts français qui mettent l'accent sur la diffusion de la culture française, en particulier par l'apprentissage du français comme vu précédemment. Or, l'expérience l'a montré : il existe un lien entre l'apprentissage d'une langue et l'intégration de nouvelles normes, de croyances et habitudes pour le sujet social, dont les effets peuvent être importants à grande échelle. Ainsi, selon un rapport de l'OIF qui cite le Cameroun en exemple, « les pays ayant pour langue officielle le français ont pris des éléments juridiques du droit français »¹⁴².

2. La vision libérale

La vision libérale est également une approche suffisante bien que limitée pour comprendre les motivations qui sous-tendent les politiques de *soft power*. Puisant son idéal dans les échanges de biens par le commerce, de collaboration à la fois interétatique et intersociétale, elle a connu un essor important durant la période de l'entre-deux-guerres où l'optimisme mettait le progrès, l'humanisme, la croyance en la démocratie et dans une économie fondée sur le libre-échange au centre des pensées politiques et économiques.

Pour l'économiste libéral Adam Smith, les désirs égoïstes des hommes peuvent donner lieu à des échanges fructueux s'ils sont assouvis dans un cadre d'échange et de collaboration¹⁴³. Pour les libéraux, l'absence de conflit s'obtient par une égalité et une harmonie relative dans un État de démocratie. En ce qui concerne la politique étrangère d'un État, cette vision part du constat que « les acteurs et structures internes d'un État influencent les identités et intérêts des États et par là même leur comportement externe »¹⁴⁴.

Les politiques de *soft power* peuvent, en effet, se prêter à l'analyse de la vision libérale : par le caractère plaisant de leur approche et les relations de convivialité et de compréhension mutuelle qu'elles établissent auprès des élites influencées, elles parviennent à créer des rapports de paix dans un cadre harmonieux. Les *Saisons* et les *Années Croisées* de l'Institut français sont un modèle possible qui témoigne d'une volonté de créer des rapports harmonieux depuis leur création en 1985 : fondés sur un échange des arts et de la culture, ces programmes se sont également ouverts à d'autres champs. Elles sont « décidées au plus haut niveau de l'État et reflètent les orientations stratégiques de la politique culturelle extérieure de la France »¹⁴⁵.

¹⁴⁰Dario BATTISTELLA, « Chapitre 4. Le paradigme réaliste », in *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po Presses, 5ème éd., 2015, pp. 123-170.

¹⁴¹« Une étude de 2014 montre que 18 % des chercheurs américains considèrent être des réalistes, et 20 % des constructivistes. Le constructivisme est encore plus populaire ailleurs dans le monde (40 % au Chili, généralement plus de 33 % en Europe) », Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, *op.cit.*, p. 85.

¹⁴²ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*

¹⁴³Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, *op. cit.*, pp. 43-60.

¹⁴⁴Diana PANKE et Thomas RISSE, « Liberalism », cité par Dario BATTISTELLA, *op. cit.*, pp. 123-170.

¹⁴⁵INSTITUT FRANÇAIS, « Les Saisons et Années croisées » [Site consulté le 18.06.2022]. URL : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/presentation-des-saisons-et-annees-croisees>

Les motivations économiques entrent également dans le champ d'analyse : la facilitation des échanges économiques par une compréhension mutuelle, l'abolition de barrières linguistiques voire l'instauration d'accords économiques stimulés par la bonne entente sont des avantages non-négligeables. C'est sur les bases d'une telle entente, par exemple, que l'OIF a mis en œuvre l'Union économique francophone avec la monnaie virtuelle *Paypite* en 2017¹⁴⁶. Dans l'un de ses rapports, l'OIF a également souligné l'importance des échanges culturels en des termes économiques : « Parce qu'ils véhiculent des symboles, des valeurs et une certaine vision du monde, les échanges culturels découlent bien souvent de l'existence d'une certaine proximité culturelle entre consommateur et producteur »¹⁴⁷. Ces observations démontrent que c'est dans le sens de la pensée libérale que vont les actions des acteurs culturels français. Or, la théorie est-elle représentative de la pratique, souvent plus complexe ?

La vision libérale présente toutefois des limites dans la mise en pratique des relations internationales. Vient, en premier lieu, la question de la légitimité, si importante aux relations internationales et à l'entente entre certains États : le libéralisme s'étant fondé sur une vision humaniste, idéaliste par son anticolonialisme, ne peut-on pas voir un double-discours dans la forte présence économique et culturelle de la France dans ses anciennes colonies, présence qui suscite par ailleurs de nombreuses critiques aujourd'hui ? Les scandales liés aux affaires de la « Françafrique » stigmatisent les relations qu'entretient l'Hexagone avec ses anciennes colonies africaines¹⁴⁸ et décrédibilisent un discours se voulant fructueux et « adoucissant les mœurs »¹⁴⁹ pour reprendre les termes de Montesquieu. Notons que François-Xavier Verschave, qui a popularisé le terme de « Françafrique » et en a fait un objet d'étude, a décrit ce mouvement comme « naturellement hostile à la démocratie »¹⁵⁰. C'est alors que nous arrivons à l'une des limites de la vision libéraliste car la stabilité et l'entente entre plusieurs États n'est pas uniquement le lot des démocraties.

Une autre faiblesse notable de ce schéma, liée à la première remarque, est le rapport de force : l'engrenage des relations interétatiques ne crée-t-il pas des échanges motivés par la contrainte davantage que par un dialogue constructif ? Prenons à nouveau l'exemple de la Françafrique, qui illustre bien la position de domination qu'exerce la France sur ses alliés africains. La mainmise du Quai d'Orsay sur ces territoires est telle, qu'hormis les dirigeants africains imbriqués dans un système qui sert leurs intérêts, nul ne peut facilement briser cette sphère de dépendance. Soucieuse du stigmate qui entoure ces relations, la France a cependant affirmé vouloir mettre un terme à ces comportements qu'elle-même a reconnus comme étant « inappropriés »¹⁵¹.

Enfin, il convient de remarquer que la culture demeure le maillon faible de la politique étrangère et ce, malgré les moyens comparativement plus élevés accordés à ce secteur en France. Il s'agit en effet du premier secteur concerné par les coupures budgétaires en tant de crise et son impact relativement limité pousse à se tourner vers les politiques plus *hard* de l'économie ou du militaire. De plus, il est difficile d'assimiler la culture à un « bien » au service d'échanges économiques libéralisés. Pour Pierre Moulinier, spécialiste des politiques culturelles en France, ce système signe le déclin de l'industrie culturelle. L'avènement d'une culture « soumise au marché et pilotée par l'impératif de la communication »¹⁵² au détriment d'une culture « régie par la gratuité et le soutien public »¹⁵³ handicape davantage le secteur. Malgré toutes les bonnes volontés pour faire

¹⁴⁶ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 296.

¹⁴⁷*Ibid.*, p.303.

¹⁴⁸Maja BOVCON, « Françafrique and Regime Theory », in *European Journal of International Relations*, 2013, vol. 19, no. 1, pp. 5-26.

¹⁴⁹« Le commerce polit et adoucit les mœurs barbares, comme nous le voyons tous les jours », MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, Genève, Barrillot & fils, 1748, 2 tomes.

¹⁵⁰François-Xavier VERSCHAVE, « Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda », *Le Plus Long Scandale de la République*, Paris, Stock, 1998, p. 175.

¹⁵¹Maja BOVCON, *op. cit.*, pp. 5-26.

¹⁵²Pierre MOULINIER, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 120.

¹⁵³*Ibid.*

fleurir sa politique culturelle, l'État peut-il agir avec un bras cassé ? C'est là le paradoxe et les limites d'une vision libérale qui cerne difficilement les raisons du déclin d'un instrument qui ne devrait, par son caractère moral, vertueux et au cœur des échanges, être autre chose que sa figure de proue.

3. Le paradigme réaliste ou « *the tragic presence of evil in all political action* »¹⁵⁴

Le modèle réaliste vient se placer en opposition au constructivisme dans sa manière d'observer les acteurs et leurs motivations. Serait-il pour autant inadapté pour expliquer le pari des politiques de *soft power* ?

Le modèle réaliste a longtemps été le modèle dominant en relations internationales, en particulier pour l'analyse des guerres interétatiques, une référence qui n'a pas manqué de contribuer à sa pluralité et son approfondissement. Puisant son inspiration dans la philosophie, notamment hobbesienne, le réalisme met l'intérêt national et le pouvoir au cœur de la priorité des acteurs étatiques¹⁵⁵.

Il pose quatre grands principes¹⁵⁶.

Le premier stipule que l'anarchie est source de guerre, l'humain étant d'un naturel égoïste et immoral qui n'hésitera pas à faire usage de la force dans son intérêt sans contrainte extérieure, en l'occurrence l'État westphalien.

Le deuxième principe est celui de l'assimilation des acteurs principaux, c'est-à-dire des acteurs gouvernementaux, à des groupes de conflit. Les acteurs non gouvernementaux n'étant pas considérés comme autonomes, il incombe aux États d'arriver à leurs fins par n'importe quel moyen, fût-ce l'usage de la guerre.

Troisièmement, les États-nations sont présentés comme des acteurs purement rationnels qui poursuivent l'intérêt national. En ce sens, la politique étrangère ou les *high politics* priment largement sur les *low politics* de la politique intérieure.

Enfin, le réalisme insiste sur la nécessité d'arriver à un équilibre des pouvoirs qui permettrait de sortir de l'état de guerre. Cet équilibre des pouvoirs à l'international, souvent appelé au niveau de la structure étatique *checks and balances*, est forcément un aboutissement frustrant tout en étant le scénario le « moins violent » pour arriver à une stabilité politique.

Le paradigme réaliste ne parvient à expliquer les politiques de *soft power* que de manière incomplète. Force est de constater que la fin du XX^{ème} siècle, avec les bouleversements mondiaux majeurs qu'il a connus, a prouvé les limites de l'approche réaliste et l'émergence d'acteurs influents non étatiques (ONGs), d'interdépendance par la mondialisation et l'explosion des flux d'information et de communication n'en sont que quelques exemples. Or, les politiques de *soft power* cherchent à atteindre des acteurs à la fois étatiques (politiques de francisation, accords de coopération) et non étatiques (groupes francophiles, étudiants étrangers francophones qui choisissent de s'établir en France...). David Morin, qui s'intéresse à la politique étrangère du Canada, avance ainsi, que la théorie néoréaliste, dérivée du courant réaliste, veut que l'OIF ait été créée dans le but de contrebalancer l'hégémonie anglo-saxonne uniquement ; dans les faits, et nous l'avons vu, cette hypothèse simplifie et réduit le rôle de l'organisation à outrance¹⁵⁷. Ainsi, sa portée d'analyse est insuffisante pour comprendre les enjeux autour du *soft power*.

¹⁵⁴Jack DONNELLY, « Realism and International Relations », *Themes in International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 6 – 42.

¹⁵⁵*Ibid.*, « Together, they make international relations largely a realm of power and interest ».

¹⁵⁶Dario BATTISTELLA, *op. cit.*, pp. 123-170.

¹⁵⁷Justin MASSIE et David MORIN, *op. cit.*, pp. 479-500.

Il est, en outre, difficile de concevoir le *soft power* comme une arme de guerre car s'il a été présenté lors des affrontements culturels entre les deux camps de la Guerre froide, l'essence d'un tel instrument est, au contraire, d'éviter les conflits par le biais d'une entente collective. Enfin, à l'ère de la prévalence du droit international et d'organes juridiques supra-étatiques tels que la Cour européenne des droits de l'homme et de la multiplication de procès pour crimes moraux (crimes de guerre, crimes contre l'humanité...), le réalisme est décrié en raison son inexistante considération pour la morale, par ailleurs pleinement assumée.

Si de nombreux États affichent néanmoins leur scepticisme pour les considérations considérées comme « morales » et surtout universels par de nombreux États occidentaux – particulièrement en ce qui concerne la vision des droits humains –, force est de constater que le rayonnement du *soft power* d'un acteur est intrinsèquement lié à des valeurs séduisantes, morales à leur façon et aux antipodes des conflits. Pour le réalisme, le *soft power* représente un maillon particulièrement faible de la politique étrangère, là où *hard power* sert les intérêts par la force et la contrainte.

X. Le soft power de la diplomatie culturelle – faiblesses et limites

1. Diplomatie culturelle – quelles mesures pour quels effets ?

Si la diplomatie culturelle – et de manière plus globale les politiques de *soft power* – jouit d'une popularité accrue dans la politique étrangère des États avec l'ouverture de centres culturels et linguistiques à l'étranger, les signatures d'accords de coopération, les financements pour les projets culturels, nous ne pouvons mesurer son impact réel qu'avec des tâtonnements.

Avec sa composante sociologique non négligeable, la diplomatie culturelle agit dans des contextes en constante évolution, tant à l'échelle d'une société interétatique – et par société, on entend l'acceptation durkheimienne d'un ensemble de personnes qui partagent les mêmes normes, croyances et idéal moral¹⁵⁸, qu'au niveau international. Aussi l'obsolescence des données mesurées contraint-elle les études sur la diplomatie culturelle à avancer avec une marge d'imprécision particulièrement importante et à les renouveler périodiquement, un constat non sans conséquences sur le coût en temps et en investissement (sans parler du coût matériel) d'une telle mesure.

Les marges d'erreurs lors de l'étude sont également à prendre en compte dans les difficultés à mesurer de manière exhaustive les effets de la diplomatie culturelle ; car en effet, il n'est pas envisageable d'étudier un effet social en sciences politiques sans recourir à l'objet social lui-même – la société. Or, les risques de biais cognitifs sont nombreux dans les enquêtes, sondages, questionnaires et autres procédés d'études sociales : les biais méthodologiques, les biais de confirmation et les biais affectifs ne sont que quelques exemples des inexactitudes qui peuvent découler de l'étude. Sans s'attarder sur chacune d'entre elles ni les définir dans leur exhaustivité, le « biais cognitif » fait référence à une information inexacte dont le chercheur ou la chercheuse s'accommode pour mener son étude. Et nombreuses sont les causes, qu'elles soient contextuelles ou méthodologiques, desquelles découlent les erreurs.

Enfin, l'instrument de *soft power* est protéiforme et la diplomatie culturelle n'est qu'une de ses multiples facettes, chaque État ayant une vision du *soft power* qui lui est propre. Sur quoi les études sur le *soft power* peuvent-elles donc se baser ?

Plusieurs indices ont été mis au point afin de mesurer les portées des instruments de *soft power*.

¹⁵⁸Emile DURKHEIM, *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, 1974, p.79.

L'organisation de recherche californienne *USC Center on Public Diplomacy* a publié un rapport intitulé *Soft Power Index 30* qui prend en considération plusieurs aspects afférents à un pays donné, en passant par l'éducation à la gastronomie et en incluant des données telles que l'« amabilité » (*friendliness*)¹⁵⁹.

Le *think tank* britannique *Institute for Government* a publié un rapport rédigé par le spécialiste des politiques de *soft power* Jonathan McClory qui lui, met davantage l'accent sur la gouvernance comme outil de séduction, ce qui n'empêche pas également d'inclure la production culturelle au sens large¹⁶⁰.

Enfin, le groupe américain *Ernst & Young* a mis en place trois catégories distinctes englobées sous le terme de *soft power* : « Global Image », « Global Integrity » et « Global Integration »¹⁶¹.

De telles différences dans la prise en compte de ce qui entre dans l'indice de *soft power* montrent la difficulté de mettre en place des mesures de cet instrument politique.

De plus, comment mesurer l'impact de l'aspect culturel uniquement ? Étant donné, comme mentionné au début de l'étude, les différentes acceptations du terme « culture » dans différents contextes sociolinguistiques, voire de la nébuleuse délimitation de ce qui entre dans la catégorie de *soft power*, il est inexact de mettre en place une étude qui regroupe plusieurs contextes en un seul : il y aurait là, encore une fois, un biais.

De plus, le manque d'études françaises à ce sujet rend difficile la comparaison, surtout en reprenant le constat que la culture, ou plutôt la production culturelle et la langue, occupent des places privilégiées, par conséquent très particulières, dans la diplomatie française.

Ajoutons à cette complexité la diversification des vecteurs culturels, notamment avec l'audiovisuel, la presse, internet ou encore les réseaux sociaux qui rendent compte de la nouvelle ampleur de la tâche¹⁶². Dans leur ouvrage *Géopolitiques de la culture. L'artiste, le diplomate et l'entrepreneur*, Abouddrar et al. dressent un tableau de variables utilisées pour l'index « culture » du *Soft Power Index* qui semble lui aussi insatisfaisant ; car malgré la présence de variables sur le cinéma, la gastronomie, la langue et le musée, nous constatons que le livre, première industrie culturelle en France¹⁶³, ne figure pas dans le tableau¹⁶⁴.

L'OIF publie annuellement des rapports intitulés *La place de la langue française dans le monde*. Or, il n'est pas possible d'utiliser ces études pour mesurer l'indice de *soft power* de la diplomatie française, la francophonie s'étant détachée du pôle parisien.

2. Une force « trop » douce ?

Une autre limite connue des politiques de *soft power* est sa faible portée face au *hard power* sur un laps de temps court, portée mise à plus haute épreuve par l'uniformisation globale de la culture poussée par la

¹⁵⁹USC CENTER ON PUBLIC DIPLOMACY, *The Soft power index 30*, 2019, 125 p. [consulté le 12.06.2022]. URL : <https://softpower30.com/wp-content/uploads/2019/10/The-Soft-Power-30-Report-2019-1.pdf>

¹⁶⁰Jonathan MCLORY, « The new persuaders: An international ranking of soft power », *Institute for government*, 2010, 23 p. [Consulté le 13.06.2022]. URL : https://www.instituteforgovernment.org.uk/sites/default/files/publications/The%20new%20persuaders%20III_0.pdf

¹⁶¹ERNST AND YOUNG ET SKOLKOVO, « Rapid-growth markets soft power index », 2012, 24 p. [Consulté le 13.06.2022]. URL : http://www.skolkovo.ru/public/media/documents/research/SIEMS_Monthly_Briefing_2012-06_eng.pdf

¹⁶²Marie-Christine KESSLER, *op. cit.*, p.264.

¹⁶³Laurent FABIUS et Aurélie FILIPETTI, *op. cit.*

¹⁶⁴Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*

mondialisation et le déclin des petites et moyennes industries culturelles. Dans une tribune du site internet de politique étrangère *Vie-publique.fr* géré par la Direction de l'information légale et administrative, la nécessité d'avoir une diplomatie culturelle forte et imposante sur la scène internationale est assumée : « La concurrence est rude - les pays émergents, notamment la Chine, investissent massivement dans le rayonnement culturel -, nous en tirons la leçon qu'il faut être offensifs »¹⁶⁵.

L'idée d'un *soft power* offensif relève de l'oxymore ; la dimension douce, tranquille et non conflictuelle au cœur de sa pensée est mise à l'écart par la compétition. Une autre motivation de la diplomatie culturelle pourrait être d'affirmer sa présence et son poids sur la scène internationale davantage pour intimider et susciter l'admiration des autres grandes puissances par la quantité et la qualité de l'offre culturelle que par l'influence des acteurs de la société civile.

3. La diplomatie culturelle française – un modèle de *soft power sui generis*

Il convient également de noter que la diplomatie culturelle française est un instrument de *soft power sui generis* grâce à son histoire, par son action culturelle extérieure et par la collaboration de ses acteurs installés à l'étranger avec le pays d'accueil. Certes, la France partage des similitudes avec d'autres États de *soft power* : à l'instar des États-Unis et de la Suisse qui accueillent le siège des Nations Unies, elle est l'hôte de plusieurs organisations supranationales voire internationales telles que le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Toutefois, la particularité de sa stratégie d'enseignement du français par l'action et par la coopération culturelle « particulièrement là où l'avenir s'écrit »¹⁶⁶ et avec les États qui partagent une certaine proximité historique, linguistique, culturelle mais également économique avec Paris, représente une approche qui mérite d'être analysée dans une étude à part entière.

Aussi convient-il de faire preuve de recul vis-à-vis des analyses de la politique de *soft power* : la manière dont ce terme, par son contexte historique et géopolitique, s'est calqué sur le fonctionnement politique des États-Unis ne convient pas toujours pour parler de la diplomatie culturelle française.

Cependant, pour parler de la réussite ou de l'échec de cette diplomatie à l'étranger, l'analyse de facteurs externes est nécessaire, si elle ne l'est d'ailleurs plus que l'analyse de facteurs internes au pays où celle-ci est exercée. En d'autres termes, les différents instruments de *soft power* peuvent s'affronter entre eux pour « conquérir » un territoire stratégique au carrefour de plusieurs influences majeures, comme l'a déjà démontré la Guerre Froide.

Le constat selon lequel la diplomatie culturelle française, d'emblée particulière et qui tente, dans son approche stratégique, de s'adapter au cas par cas, occupera une place importante dans notre étude sur la diplomatie culturelle française au Maroc, notamment pour l'analyse de la situation et des enjeux actuels.

XI. Questionnements et transition

Avec tous ces éléments, il y a lieu de se questionner sur l'efficacité réelle de la diplomatie culturelle française en tant que composante fondamentale du *soft power* national : l'équilibre stratégique est-il réellement atteint ? Si tel est le cas, comment expliquer, en l'occurrence, le « déclassement français » sur la scène internationale ? Pour tenter de mieux répondre à ces questionnements, un cas d'étude concret s'impose : celui du Maroc en tant que partenaire de proximité de longue date avec l'Hexagone semble être un objet d'analyse privilégié.

¹⁶⁵Laurent FABIUS et Aurélie FILIPETTI, *op. cit.*

¹⁶⁶*Ibid.*



Panneau en arabe et en français dans une ruelle de Chefchaouen, au Maroc.
Photo de l'auteur, 2019.

Deuxième partie

Le français au Maroc. Analyses des politiques et du rapport à la langue française au Maroc post-protectoral

« Après le Levant, je placerai au second rang dans l'ordre de nos préoccupations, le Maroc. L'influence française y est déjà grande et il faut absolument qu'elle grandisse encore »¹⁶⁷.

Charles Gide

La deuxième partie de cette recherche viendra compléter le travail par une analyse de la situation et de l'évolution de la langue française au Maroc, évolution qui prendra en compte le rapport de la jeunesse, moteur du pays, vis-à-vis de la langue. Cette étude reprendra les grandes lignes abordées dans la première partie afin d'en observer l'application dans le contexte donné. Cela permettra de mieux comprendre l'exercice de la diplomatie culturelle française au Maroc, État avec lequel la France entretient des relations de proximité particulières, d'en saisir les grands enjeux et d'étudier l'évolution de ces relations avec quelques recommandations en guise de conclusion. Les principaux éléments de la première partie qui seront repris dans ce cas d'étude sont les suivants : l'image de la France à l'étranger, la légitimité, les politiques de la francophilie, l'AF, l'IF, l'OIF, le déclassement du français et la notion de *soft power*. Les interviews menées dans la troisième partie viendront également alimenter la recherche.

L'organisation se fera en trois temps. En première place figurera l'état des lieux, soit une esquisse générale des liens qu'entretient la France avec le Maroc après 1956 et la place qu'occupe la langue française dans le pays ainsi que son évolution. Ensuite, l'étude se penchera sur les instruments avec lesquels la diplomatie culturelle s'exerce au Maroc, les accords de coopération en matière culturelle et leur réception auprès des acteurs non étatiques marocains, notamment la population, l'investissement dans l'éducation et le monde professionnel, qui sont des vecteurs majeurs de l'attractivité française, en particulier au Maroc. Enfin, l'analyse se centrera sur les points faibles et la perte d'influence du français au Maroc en prenant en compte les éléments internes et le contexte géopolitique, particulièrement avec l'influence de *soft power* étrangers.

I. Une histoire du français au Maroc

Le Maroc ayant été sous protectorat français pendant presque un demi-siècle (1912-1956), il n'est pas possible de déterminer, durant cette période-là, dans quelle mesure la diplomatie culturelle française a, à elle seule, contribué à former une élite francophone. Aussi cette étude tâchera-t-elle de mener une analyse historique de la langue française au lendemain de l'indépendance et de mettre l'accent sur la manière dont la diplomatie culturelle française maintient son influence sur le Maroc contemporain et les enjeux que celle-ci pose dans le pays. À l'issue de l'analyse, nous verrons que, loin d'être une conséquence de la diplomatie culturelle à elle seule, l'émergence du français s'explique également par son implantation dans un environnement déjà fertile.

La présence française et la langue pendant le protectorat

Le français est la langue officielle lors de l'avènement du protectorat en 1912 et ne le sera plus au lendemain de l'indépendance du Maroc en 1956 : pourtant, dans les faits, la législation est loin de correspondre à l'évolution réelle de la place du français avant et après l'indépendance.

¹⁶⁷Charles GIDE, *op. cit.*, p. 26.

Lors des conquêtes coloniales de l'Empire français, avant le protectorat, les échanges entre la France et le Maroc avaient déjà favorisé la création d'une élite marocaine tournée vers les échanges culturels, éducatifs, scientifiques et militaires avec l'Europe¹⁶⁸. Ces liens historiques ont donné au français son statut privilégié qui s'est encore plus imposé lorsque le *sultan* Moulay Abd el-Hafid a signé avec Eugène Regnault, ministre plénipotentiaire français à Tanger, le « traité de Fès » qui instaurait un protectorat français sur l'Empire chérifien.

L'influence qui s'exerçait au sein du protectorat présentait des dualités marquées. Certains diplomates et hommes politiques marocains se sont particulièrement distingués dans leurs échanges avec la France, à l'instar d'Al-hajoui Al-Thaâlibi, dont les enfants ont également joué un rôle important sous Mohammed Ben Arafat¹⁶⁹, un des derniers *sultans* à la tête du Maroc sous protectorat français avant l'indépendance. D'autre part, malgré les émeutes violentes lors de la lutte pour l'indépendance qui manifestaient sans ambiguïté une rupture totale avec une présence française indésirable, l'enseignement du français tout au long du protectorat n'a eu en réalité qu'une faible portée, dans la mesure où il ne concernait que quelques élites particulièrement privilégiées. L'ensemble des chercheurs contactés à ce sujet¹⁷⁰ s'accordent pour dire que le français était, en réalité, parlé que par une faible minorité de Marocains sous le protectorat et que les Français eux-mêmes n'avaient pas réellement à cœur de faire connaître leur langue. Le bouleversement s'effectuera par la suite.

L'article premier du traité de Fès¹⁷¹, supprimé de fait le 2 mars 1956 par la reconnaissance française de l'indépendance du Maroc, commence ainsi :

« Le Gouvernement de la République française et Sa Majesté le sultan sont d'accord pour instituer au Maroc un nouveau régime [...] que le Gouvernement français jugera utile d'introduire sur le territoire marocain.

« Ce régime sauvegardera la situation religieuse, le respect et le prestige traditionnel du Sultan, l'exercice de la religion musulmane et des institutions religieuses, notamment de celles des *habous*. Il comportera l'organisation d'un *Maghzen* chérifien réformé ».

Bien que, comme le stipule la fin de l'article premier du traité de Fès, le protectorat cherchait à préserver les éléments importants de l'identité politique marocaine, la présence française est devenue prégnante au Maroc dans différentes sphères politiques et sociétales au terme de celui-ci. Sous le protectorat, la cohabitation ne rimait pas avec influence. Dans le domaine de la culture en particulier, il n'y avait pas d'incitation pour les indigènes à devenir artistes. La France avait notamment développé une attitude paternaliste concernant les arts : en déclarant, comme l'a fait Prosper Ricard, ancien directeur du service des Arts indigènes au Maroc, que les tapis marocains gardent tous un fond rouge ou par la céramique de Fès, qui est elle aussi un héritage faussement traditionnel¹⁷².

Or, l'influence de cette période a émergé par la suite. Après la décolonisation, l'art local a continué à s'inspirer de l'art français, à l'instar des œuvres de Jilali Gharbaoui. Le succès et la polémique suscités par le roman *Le passé simple* d'un des premiers écrivains marocains de langue française Driss Chraïbi, accusé de blasphémer l'Islam et de nier l'identité marocaine à un moment où le Maroc est sur le point d'obtenir son indépendance, est un signe de la difficulté à rompre tout à fait avec l'influence, notamment culturelle, française et les élans nationalistes et identitaires forts qui traversent le pays. « Ce que l'on veut, en effet, au

¹⁶⁸Khalid ZEKRI, « Aux sources de la modernité marocaine », *Itinéraires* [En ligne], vol. 3, 2009, p. 44. DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.463>

¹⁶⁹*Ibid.*, p.146.

¹⁷⁰Voir, à cet effet, l'entretien dans la troisième partie.

¹⁷¹« Traité pour l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien », Fès, 30 mars 1912, Perpignan, Université de Perpignan, 2013 [consulté le 02.06.2022]. URL : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ma1912.htm>

¹⁷²Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p.74.

fur et à mesure que l'on dénoue les contacts avec nous, c'est multiplier les liens avec le monde arabe »¹⁷³, écrivait Robert Herly dans la *Revue des deux mondes* en 1956 au sujet de la quête pour l'indépendance au Maroc.

II. Le Maroc de l'après-indépendance : émergence de deux modèles linguistiques et sociaux dominants

« Le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique et qui respire grâce à son feuillage bruisant aux vents de l'Europe »¹⁷⁴.
Hassan II

« L'Europe est l'orientation naturelle du Maroc »¹⁷⁵.
Pierre Vermeren

Au lendemain de l'indépendance, deux modèles d'influence linguistique et politique qui s'opposent font leur apparition.

D'une part, l'après-protectorat voit grandir un mouvement d'islamisation pour, plus que conserver, réaffirmer l'identité islamique en mettant en valeur la grandeur de son héritage historique et culturel face à l'Occident, par opposition à la « Nahda », c'est-à-dire un renouveau islamique, qui avait justement été rendu accessible au Maghreb par le français¹⁷⁶ car, comme le souligne le linguiste Khalil Mgharfaoui dans notre entretien¹⁷⁷, il a commencé sous le règne de Napoléon. « Devant une telle volonté de puissance notre pénétration culturelle n'a pas plus de consistance qu'un rideau de fumée »¹⁷⁸, écrivait Robert Herly en 1956, inquiet de l'intérêt du Maroc pour le panarabisme. Il convient toutefois de garder à l'esprit que l'éducation française se veut laïque, ce qui contribue à creuser davantage cette différence et l'éloignement de l'identité islamique que recherchent les politiques panarabes.

D'autre part, les ponts entre le Maroc et la France ne seront pas rompus : le Maroc s'inspire des modèles européens dans la construction de ce nouvel « État-nation »¹⁷⁹ et une élite francophone et francophile marocaine continue d'entretenir les liens avec Paris. Ironiquement, le français devient la première langue étrangère obligatoire dans le système scolaire¹⁸⁰ peu après l'obtention de l'indépendance, bien que le français n'ait, jusqu'à aujourd'hui, aucune valeur juridique dans le pays. L'éducation en français n'était, sous le protectorat, accessible qu'à une élite marocaine particulièrement restreinte et privilégiée ; ainsi, la question de l'influence linguistique française ne se posait pas. Ce n'est que lorsque la France a reconnu l'indépendance du Maroc que la promotion du français, notamment dans les sphères éducatives, a commencé à prendre de l'ampleur et devenir un véritable enjeu diplomatique face à l'arabe, qui représente un instrument politique et diplomatique davantage qu'un véritable retour « au familier ». La monarchie en 1956 pouvait également s'appuyer sur une élite diplômée et particulièrement éduquée, issue en grande partie des familles du *makhzen*, c'est-à-dire de l'appareil d'État marocain¹⁸¹. Appuyée par une forte demande pour le français en dépit des

¹⁷³Robert HERLY, « Culture française et panarabisme », *Revue Des Deux Mondes*, Paris, 1956, pp. 101–110.

¹⁷⁴Bernard LUGAN, *Histoire de l'Afrique du Nord: Des origines à nos jours*, Monaco, éd. Du Rocher, 2016, 736 p.

¹⁷⁵Cf. entretien en troisième partie.

¹⁷⁶Abdelfattah NISSABOURI, « L'arabisation : politique et enjeu de pouvoir au Maroc », in Martine SCHUWER, *Parole et pouvoir 2 : Enjeux politiques et identitaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp. 213-238.

¹⁷⁷Voir à cet effet la troisième partie.

¹⁷⁸Robert HERLY, *op. cit.*, 105.

¹⁷⁹Yousra ABOURABI, « Le Maroc francophone : identité et diplomatie africaine », in *Revue internationale des francophonies* 2019, no. 6. [En ligne], URL : <https://publicationsprairial.fr/rif/index.php?id=966>

¹⁸⁰ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*

¹⁸¹Pierre VERMEREN, « La formation des élites marocaines, miroir de la mondialisation ? », in *Le Télémaque*, 2011, vol. 39, no. 1, p. 55.

vagues nationalistes qui traversaient le pays, la France a répondu favorablement en déployant ses centres culturels, linguistiques et écoles de langue française.

De ce fait, le français et l'arabe acquièrent tous deux une importance notoire dans l'éducation¹⁸² et prennent rapidement un tournant politisé, au détriment des langues *amazighe* et *darija* qui figuraient déjà dans le paysage linguistique marocain. Aujourd'hui, le français et l'arabe sont les deux langues lues et écrites largement dominantes au sein de la population alphabétisée.

L'affirmation de l'*Istiqlâl*

L'*Istiqlâl*, premier parti nationaliste du Maroc indépendant créé en 1943 sous le protectorat français, est l'un des pionniers dans la lutte pour l'arabisation du Maroc et une réaffirmation de l'Islam en tant que religion d'État pour s'émanciper du joug du protectorat français. L'*Istiqlâl*, soucieux de sa légitimité sur la scène internationale, appelle au panarabisme et à l'affirmation de l'identité islamique marocaine. Et pour cause : son chef, Allal El-Fassi, figure emblématique du nationalisme marocain, lancera un appel à la solidarité arabo-musulmane au Caire le 20 août 1953¹⁸³. Il est intéressant de noter à ce titre que Hannah Arendt avait suggéré que les empires coloniaux ont même participé à raviver la flamme de la conscience nationaliste arabe¹⁸⁴ : nous pouvons établir un lien direct entre la fin du protectorat français au Maroc et la volonté de ce dernier de retrouver sa traditionnelle identité arabo-musulmane en dépit de son *amazighité*. La question de la minorité juive, de moins en moins présente dans le pays, est peu abordée, de même que l'identité *amazighe*. Les tentations de délégitimer la présence de la langue française sont nombreuses – et ce, même si certains chercheurs dont Pierre Vermeren¹⁸⁵ semblent dire que c'est une affirmation à deux vitesses dans la mesure où l'éducation de langue française reste privilégiée, y compris par les partisans de l'arabisation, en raison de sa solidité.

1. L'arabisation – un instrument politique peu adapté ?

Indissociable de la langue du Coran et de l'héritage arabo-musulman marocain, la dimension sacrée et identitaire de l'arabe représente à la fois un argument solide en faveur de l'arabisation par de nombreux groupes nationalistes au détriment de l'utilisation du français et des structures héritées de la présence française dans le pays, et un frein pour l'éducation, entre autres en raison de sa dimension traditionnelle qui rend difficile sa modernisation et, par conséquent, son application à l'éducation et à la vie quotidienne.

Les politiques d'arabisation au lendemain de l'indépendance se révèlent un échec. Et pour cause : seulement 5% des Marocains parlaient l'arabe classique¹⁸⁶. La langue, d'après le dramaturge et metteur en scène marocain Nabyl Lahlou, « n'a pas réussi à conquérir leurs cœurs pour qu'ils en fassent leur langue nationale et identitaire ». Malgré plusieurs tentatives d'arabisation, notamment par le roi Hassan II, le XX^{ème} siècle post-protectoral marocain ne verra pas de réforme réussie en faveur de l'arabe. Abdelfattah Nissabouri, linguiste marocain, en cite un exemple : « La première tentative d'arabisation du Cours préparatoire, dès la rentrée scolaire d'octobre 1957, réalisée dans l'improvisation, fut un échec, faute de cadres »¹⁸⁷. Dans notre entretien, Chloé Pellegrini nuancera également la volonté d'arabisation du roi Hassan II : francophone, lui

¹⁸²Khalil MGHARFAOUI, « Langue et identité au Maroc », in *Actes du colloque international : Identités, mémoires et processus de reconnaissance*, Centre de la mémoire commune pour la démocratie et la paix, Meknès, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2017, p. 3. DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/19266>

¹⁸³« Naissance du parti de l'Istiqlâl », *Site du parti de l'Istiqlâl*, [consulté le 20.06.2022]. URL : https://www.istiqlal.ma/Naissance-du-Parti-de-l-Istiqlal_a63.html

¹⁸⁴Hannah ARENDT, *L'Impérialisme*, cité par Khalid ZEKRI, *op. cit.*, p. 44.

¹⁸⁵Voir entretien en troisième partie.

¹⁸⁶Nabyl LAHLOU, « L'arabe doit être une langue de liberté comme l'est le français », in Yassin ADNAN, *Maroc : la guerre des langues ?*, Casablanca, En toutes lettres, 2018, pp. 131-137.

¹⁸⁷Abdelfattah NISSABOURI, *op. cit.*, pp. 213-238.

aussi, il ne prônait pas non plus une arabisation totale. L'ambivalence de son discours a soulevé la faiblesse des politiques d'arabisation. Le manque d'écoute et de consultation de professionnels de l'éducation dans les politiques de l'arabisation est également à déplorer. Or, les efforts seront appelés à se poursuivre par la suite. L'« enseignement originel », issu des structures traditionnelles et qui commence par l'enseignement dans les écoles coraniques pour se terminer par la très ancienne Université al Qarawiyyine à vocation islamique et traditionaliste est proposé ; or, ce modèle ne peut, de toute évidence, pas s'appliquer à l'ensemble des structures d'enseignement et le manque de personnel pédagogique se fait sentir. Abdelfattah Nissabouri¹⁸⁸ évoque par la même occasion les expérimentations de l'« Enseignement arabisé » mis en place par l'Éducation nationale en 1960 pour évaluer les difficultés d'une arabisation généralisée, sans grand succès. Le linguiste Ahmed Lakhdar-Ghazal¹⁸⁹ explique, à ce titre : « Classical arabic is backwards compared to French and that its lexicon is poor and sometimes inaccurate ». Nabyl Lahlou dresse un constat semblable : « la langue arabe [aurait fait avancer] si elle avait été libérée de l'emprise de la religion, des hadiths, des dictons fatalistes, interdits et des tabous, et ce depuis l'arrivée d'Idriss Ier »¹⁹⁰. L'arabisation connaîtra un nouvel essor dans les années 1990 grâce aux satellites financés par les pays du Golfe mais demeurera en marge dans l'enseignement supérieur¹⁹¹. Une refonte du système linguistique est nécessaire pour mener à bien l'arabisation. Or, faute de moyens, de patience et de cadres, le recours à l'enseignement en français se présente comme le seul rempart à une éducation défailante au lendemain de la colonisation.

Conscients de la complexité de ces questions, les partisans de l'arabisation se sont séparés en plusieurs approches et ne parviennent pas à aboutir à une même conclusion. Le linguiste Abdelâli Bentahila distingue quatre groupes¹⁹². Le premier prône la pensée la plus répandue, à savoir la préservation de la langue arabe pour protéger l'héritage culturel marocain. Le deuxième renvoie à une approche de modernisation de l'éducation en langue arabe pour permettre au Maroc d'être en mesure d'offrir un système éducatif solide et adapté aux enjeux contemporains. Le troisième courant est celui des nationalistes qui prônent l'arabisation comme outil politique de défense nationale contre les méfaits de la colonisation ; il ne s'agit pas ici d'un outil culturel ni économique. Le quatrième courant, d'un ordre plus bureaucratique, prône, plus que les précédents, le compromis : il ne s'agit plus de remplacer totalement le français par l'arabe. L'infaisabilité de ce projet ne le permet pas, il faut ainsi trouver le « juste milieu ».

2. Le français reste la langue d'un fragment sociétal privilégié

La langue française, fer de lance du *soft power* français comme évoqué dans la première partie, a renforcé sa présence au Maroc au lendemain de l'indépendance, encouragée cette fois-ci non seulement par certaines politiques marocaines soucieuses de la qualité et du bon fonctionnement des structures, notamment administratives et éducatives, et de leur proximité stratégique avec la France, mais également par la France par les écoles et les centres culturels dans un souci de conserver sa présence au Maroc face à un engouement pour l'arabisation que manifestent certains groupes.

Le français a réussi à conserver sa présence car il représente un outil pratique et inhérent au bon fonctionnement du pays. Il s'est propagé grâce à l'école obligatoire du Maroc indépendant¹⁹³ et le succès de son usage était avéré : il est curieux de constater que beaucoup de prêcheurs pour l'arabisation envoyaient eux-mêmes leurs enfants à l'école française, estimant que l'arabe était « pour les masses »¹⁹⁴.

¹⁸⁸*Ibid.*

¹⁸⁹Redouane RABIA, « Arabisation in the Moroccan Educational System: Problems and Prospects », in *Language Culture and Curriculum*, 2010, vol. 11, no. 2, pp. 195-203. DOI : <https://doi.org/10.1080/07908319808666550>

¹⁹⁰Nabyl LAHLOU, *op. cit.*, p.137.

¹⁹¹Omar BROUKSY, *La république de Sa Majesté : France-Maroc, liaisons dangereuses*, Paris, Nouveau monde éditions, 2017, p. 120.

¹⁹²Redouane RABIA, *op. cit.*, pp. 195-203.

¹⁹³Khalil MGHARFAOUI, *op. cit.*, p. 3.

¹⁹⁴Redouane RABIA, *op. cit.*, pp. 195-203.

Le français, langue des élites, langue des hautes sphères, est socialement valorisé et ce constat demeure d'actualité. Aussi la réforme d'arabisation lancée en 1978 s'est surtout présentée comme un moyen d'écarter la menace d'une classe moyenne émergente à aspirations révolutionnaires, les meilleures filières de l'enseignement supérieur restant francophones¹⁹⁵, en particulier celles qui forment les hauts-fonctionnaires. D'après les statistiques du rapport de l'OIF, en 2019, 70% des filières du supérieur étaient enseignées en français et les cursus en anglais demeurent fortement minoritaires. Toujours d'après l'OIF, le Maroc est le quatrième pays qui compte le plus de francophones, derrière l'Algérie et il est estimé que 35% de la population marocaine parle le français ; en prenant en compte notre constat que les meilleures filières – si ce ne sont la plupart des filières tout simplement – sont enseignées en français, il est juste d'affirmer que les francophones au Maroc représentent la couche la plus aisée, la plus éduquée ou, pour le moins, celle qui a les possibilités d'ascension sociale les plus élevées. À Rabat, le français représente la deuxième langue des foyers plurilingues dans 90% des cas¹⁹⁶. Le français est absent des milieux ruraux, où le taux de scolarisation est considérablement moins élevé. En ce sens, la diplomatie culturelle française, aux centres fortement implantés au Maroc, vise un segment influent du pays. Les lycées français du Maroc refusent des élèves, faute de place et en 2013, seulement un élève sur quatre, présent aux examens d'entrée, est admis¹⁹⁷. Ajoutons à cela la difficulté bien connue¹⁹⁸ des examens d'entrée qui freine de nombreux candidats, en particulier les non-francophones, qui exacerbe les clivages sociaux déjà présents.

Beaucoup de Marocains eux-mêmes ne s'en cachent pas : maîtriser le français est une étape indispensable à la réussite professionnelle et sociale. Le constat va plus loin encore : l'accent, la prononciation et les règles de conjugaison du français doivent être parfaitement maîtrisées, faute de quoi l'on risque la stigmatisation sociale. Or, les Marocains sont peu nombreux à parfaitement maîtriser la langue, même dans les grandes villes, comme l'indiquent les chercheurs interviewés. La déformation de certaines voyelles assimilées à leurs équivalents arabes (un « o » qui deviendra un son « ou » [w] par l'influence du *waaw* [ʝ]), des erreurs dans le genre des noms et certaines expressions calquées sur l'arabe (« moi et ma sœur » à la place de « ma sœur et moi ») sont des erreurs communes aux marqueurs sociaux importants¹⁹⁹. Il suffit de fréquenter un tant soit peu les grandes villes francophones au Maroc pour constater que toute une considération sociétale s'accompagne de la maîtrise de la langue. Frank Jablonka l'a également rapporté dans ses observations, en demandant à un locuteur de Salé, une ville connue pour ses quartiers populaires en périphérie de la capitale, de s'exprimer sur ses motivations à apprendre le français :

« Le mode de vie. ... Le, le niveau d'instruction. De la population. ... Le carrière, professionnelle. Euh, la compétence. Le gens d'Europe elle, elle respecte la compétence. Euh, le développement. Le développement technologique. L'industrie. Les conditions de vie ».

Malgré l'insécurité linguistique et les injonctions sociales, la réussite est la motivation qui revient le plus souvent. Le linguiste-chercheur Khalil Mgharfaoui a lui-même évoqué sa motivation à apprendre le français pour maîtriser une langue de la « réussite sociale » : pour les jeunes Marocains de sa génération (années 1960-1970), le français n'est pas une langue de la colonisation mais un fait positif²⁰⁰. Une étude menée par Chloé Pellegrini, chercheuse à l'Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans (IREMAM), dont l'entretien figure en début de troisième partie, indique également que la grande majorité (74.4%) des parents qui envoient leurs enfants à l'école française évoqueraient les débouchés pour trouver

¹⁹⁵Pierre VERMEREN, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte, 2016.

¹⁹⁶ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 146.

¹⁹⁷Jacques ATTALI, *op. cit.*

¹⁹⁸Observations de l'auteur.

¹⁹⁹*Ibid.*

²⁰⁰Cf. entretien en troisième partie

un emploi au Maroc contre 35.9% qui évoquent la possibilité de trouver un emploi à l'étranger²⁰¹. Elle ajoute également qu'à l'instar de la langue arabe, le français au Maroc est « chargé idéologiquement de non-dits, de sous-entendus et de représentations implicites »²⁰² avec des démonstrations sociales à la clé.



Une affiche publicitaire en français à Rabat. Source : *Media 24*

Mentionnons également l'émergence d'un problème curieux, celui des « analphabètes bilingues » qui ne maîtrisent vraiment ni l'arabe standard ni le français²⁰³. De plus, malgré son statut privilégié, le niveau de l'enseignement de la langue française demeure insuffisant et mal maîtrisé, tant à l'oral qu'à l'écrit²⁰⁴. Pour certains chercheurs tels qu'Ahmed Moatassime et Moha Ennaji, la présence de la langue française au Maroc présente un « risque d'aliénation culturelle » et une « menace réelle et réaliste »²⁰⁵. Pourtant, Khalil Mgharfaoui²⁰⁶ insiste sur la nécessité de maintenir la langue française en raison de l'absence d'autres alternatives. Se tourner vers une langue tierce serait-il une solution ?

III. Qu'en est-il de la darija et de l'amazigh ?

Il faut savoir que le Maroc est particulièrement diversifié du point de vue de la langue en raison des influences qui l'ont traversé : *amazighe*, arabe et en partie byzantine. L'analyse de la place du français au

²⁰¹Dawn MARLEY, « Le français au Maroc. Perspectives à l'aube du 21ème siècle », in *Synergies Monde Arabe*, 2005, no. 2, pp. 84–91.

²⁰²Chloé PELLEGRINI, *L'enseignement des langues à l'école publique au Maroc : construction des savoirs, identités et citoyenneté*, thèse de doctorat en sociologie soutenue à Aix-Marseille Université, 7 novembre 2019, p. 61. URL : <http://www.theses.fr/2019AIXM0345>

²⁰³ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p.165.

²⁰⁴Dawn MARLEY, *op. cit.*, pp. 84–91.

²⁰⁵Chloé PELLEGRINI, *op. cit.*, p. 63.

²⁰⁶Cf entretiens en troisième partie.

Maroc serait incomplète sans l'évocation des enjeux liés à la *darja* et l'*amazigh*, pourtant langues inhérentes au pays bien que quasi-exclues de l'éducation supérieure et de l'appareil diplomatique marocain.

Pourtant, plusieurs voix appellent à une reconnaissance accrue de ces langues (terme que nous appliquerons également à la *darja*, surtout considérée comme un « dialecte ») au niveau étatique. Nous tâcherons, dans cette partie, de contextualiser l'usage des langues au Maroc afin de déterminer la part du français et de l'influence de la France par rapport aux éléments linguistiques locaux.

1. La *darja* : une langue malaimée ?

« Je trouve que c'est une erreur d'utiliser l'arabe littéraire, parce que les gens ne le comprennent pas ; 90% des spots publicitaires sont faits en arabe dialectal »²⁰⁷.
Noureddine Ayouch, écrivain et metteur en scène marocain

Souvent déconsidérée car associée à l'analphabétisme et au manque d'éducation, par opposition à l'arabe classique jugé « distingué » et au français empreint de « modernité », l'arabe marocain (*darja*) a mauvaise réputation. Non standardisé – le genre du mot « *darja* » en français n'est, par ailleurs, pas défini – il est surtout utilisé dans le langage courant au Maroc.

Contrairement à l'arabe *fushā* qui est une langue à part, la *darja* compte de nombreux termes et expressions empruntés directement du français. L'ancien secrétaire-général du Haut Conseil de la francophonie Stélio Farandjis a même utilisé le néologisme « arabofrancophonie » pour qualifier ce phénomène²⁰⁸. Ainsi, « tomobila » signifie « voiture » (et sa variante « tomobil » plus proche de la langue d'emprunt dans les grandes villes marocaines) et « tilifoun » a pour traduction « téléphone ». Il est même intéressant de noter que des noms de marques populaires en France et présentes au Maroc viennent substituer des objets du quotidien : « danone » pour yaourt, « kleenex » pour mouchoir et « bic » pour stylo. Les exemples de ce type ne manquent pas.

Enfin, la *darja* est souvent utilisée dans ce que les linguistes appellent le « code switching », c'est-à-dire dans des phrases où viennent se mêler des mots en français et, dans de plus rares cas, en anglais. Chloé Pellegrini évoque également le terme « arabe médian »²⁰⁹. Utilisé en sociolinguistique, il fait référence à cette langue arabe dans laquelle viennent s'incruster des termes de *darja* afin de faciliter sa compréhension. Si la *darja* se prête tout à fait à la communication quotidienne et qu'elle est la langue maternelle de nombreux Marocains, son caractère jugé peu distingué la met à l'écart des décisions linguistiques officielles et elle passe invariablement derrière le français et l'arabe standard même si, chose étrange, le *fushā* est aussi utilisé pour communiquer avec des personnes non scolarisées – la *darja* étant comprise par des locuteurs un tant soit peu francophones²¹⁰.

Quelques défenseurs de la *darja* ont commencé à manifester publiquement leurs revendications pendant les années 2000 et aujourd'hui, les appels pour sa reconnaissance en tant que langue officielle inscrite dans la constitution se multiplient. Sur les réseaux sociaux, très prisés par les Marocains (en particulier *Facebook*), l'usage de la *darja* écrite se répand – d'abord en caractères latins auxquels se joignent des chiffres mimant l'alphabet arabe, puis entièrement en alphabet arabe, témoignant d'une nouvelle forme dans son utilisation. L'hebdomadaire arabophone *Nichane* a été le premier à utiliser la *darja* à l'écrit²¹¹. Bien qu'aucun dictionnaire

²⁰⁷Dominique CAUBET, « *Darja*, langue de la modernité – Entretien avec Noureddine Ayouch », in *EDNA, estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo, Madrid, 2003, pp. 135-141.

²⁰⁸ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 165.

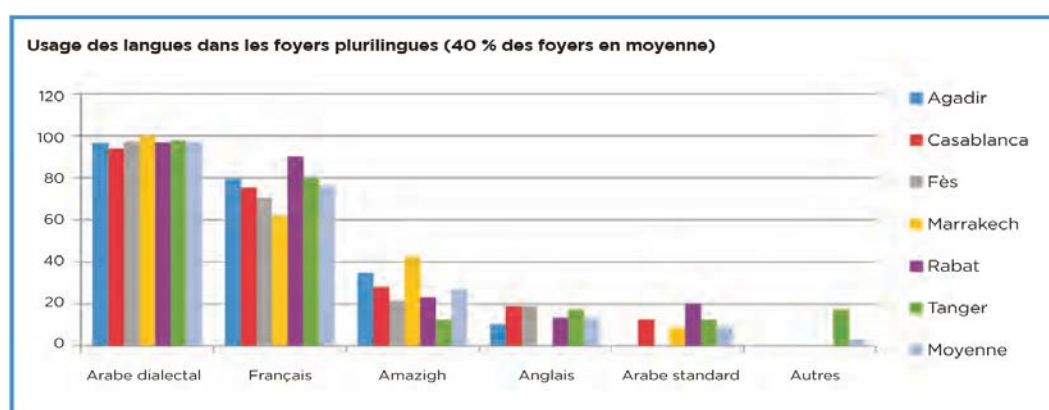
²⁰⁹Cf. entretien en troisième partie

²¹⁰Frank JABLONKA, « L'arabophonie au Maroc et la francophonie "branchée" », in *Romanistisches Jahrbuch*, 2010, vol. 60, no. 1, pp. 64-83. DOI : <https://doi.org/10.1515/9783110223095.1.64>

²¹¹Dominique CAUBET et Catherine MILLER, « Quels enjeux sociopolitiques autour de la *darja* au Maroc ? », in *Langues et mutations sociales au Maghreb*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2016, p. 68.

de *darja* avec une autorité reconnue et officielle n'existe, de plus en plus de manuels et de sites internet proposent des ressources d'apprentissage, notamment destinées aux étrangers à de simples fins de communication. Le site non officiel *tajinequiparle.com* est l'un d'entre eux et le premier dictionnaire monolingue de *darja*, mis en place par le linguiste Khalil Mgharfaoui, est apparu récemment²¹² - il en parle dans l'entretien de la troisième partie et prend sa défense comme dialecte pouvant devenir une langue légitime.

Face au français, la *darja* demeure déconsidérée mais il n'est pas impossible que la tendance vienne à s'inverser sur le long terme, surtout avec la forte présence des « darjaphones » sur les réseaux. Ces revendications demeurent insuffisantes aujourd'hui et la possibilité d'enseigner en *darja*, langue inconnue à l'étranger (hormis partiellement en Algérie) reviendrait à isoler le Maroc de la scène internationale. Comme l'indique le tableau ci-contre, l'arabe dialectal semble être un terrain d'entente entre les grandes villes ; or, comment envisager son utilisation dans l'enseignement supérieur ? Ce pari ni envisageable ni souhaitable, malgré l'émergence d'un mouvement pro-darja lequel, d'après Catherine Miller, surfe « sur une rhétorique démocratique » qui pourrait accompagner un nouvel ordre avec des « nouveaux acteurs démocratiques y compris au sein du makhzen »²¹³.



Source : Rapport de l'OIF, *La langue française dans le monde*, 2019, p. 46

Contrairement à la *darja*, l'*amazigh* a été ajouté à la constitution marocaine et figure à l'article 5 de la Constitution de 2011²¹⁴, faisant suite aux échos nationalistes des Printemps arabes et aux revendications des partisans de l'« amazighophonie » :

« Il est créé un Conseil national des langues et de la culture marocaine, chargé notamment de la protection et du développement des langues arabe et amazighe et des diverses expressions culturelles marocaines, qui constituent un patrimoine authentique et une source d'inspiration contemporaine ».

2. L'*amazigh* – une reconnaissance linguistique de longue haleine

Qu'est-ce que le *tamazigh*²¹⁵ ?

²¹²Voir troisième partie.

²¹³Catherine MILLER, « Evolution des pratiques, évolutions des représentations ? Petit retour sur le débat autour de la valorisation de la *darja* au Maroc », in *Études et documents berbères*, Paris, La Boîte à documents, 2016.

²¹⁴« Royaume du Maroc, Constitution du 1^{er} juillet 2011 », Digithèque de matériaux juridiques et politiques [consulté le 20.06.2022]. URL : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ma2011.htm>.

²¹⁵Cette étude préférera le terme « amazigh » à celui de « berbère », souvent accompagné d'une connotation péjorative.

L'*amazigh* est la langue des populations les plus anciennes d'Afrique du Nord. Il parcourt la région Maghreb-Sahara-Sahel²¹⁶ (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Niger, Egypte, Mali, Burkina Faso, Mauritanie) et est subdivisé, au Maroc, en trois dialectes distincts qui se sont développés dans des zones contournées par l'invasion arabe : le *tarifit* au nord, le *tamazight* au centre et le *tachelbit* au sud²¹⁷. Il s'agit d'une langue essentiellement orale²¹⁸, bien qu'un alphabet (le *tifinagh*) commence à prendre forme et à apparaître sur des panneaux au Maroc, malgré le faible nombre de Marocains capables de le lire, comme le souligne Khalil Mgharfaoui²¹⁹. Selon un recensement de 2004²²⁰, 28% de la population marocaine aurait pour langue maternelle l'*amazigh*.

Enjeux politiques

Les enjeux liés à l'*amazighophonie* sont d'une nature différente et contribuent à complexifier le débat autour de l'usage linguistique prédominant au Maroc. Généralement plus répandu en milieu rural²²¹, il n'est pas pour autant exclu du débat public par plusieurs sphères qui veulent, et sont parvenus en 2011, à le porter au niveau national, dix ans après le commencement de timides reconnaissances institutionnelles²²² avec la « création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) et l'intégration (partielle) de la langue amazighe dans l'enseignement public et dans les médias »²²³.

Même s'il est, lui aussi, au cœur de l'identité autochtone marocaine, les revendications pour une plus grande considération nationale ont longtemps été écartées en raison de leur caractère suspicieux. « Il faut dire que la revendication identitaire amazighe a souvent été considérée avec suspicion comme une œuvre de division »²²⁴, écrit Mgharfaoui à ce sujet. Les partis de l'*Istiqlâl* et le *Parti de la Justice et du Développement* (PJD) sont eux-mêmes perçus comme hostiles pour les militants *amazighs*. Et laissons de côté un instant les réclamations en faveur de l'arabisation qui ont secoué le Maroc pendant le demi-siècle qui a suivi l'indépendance : ce n'est qu'en 2003 que l'État marocain a pris la décision d'introduire l'*amazighe* dans le cadre d'un enseignement obligatoire et d'une unification de la langue²²⁵. Ces revendications ne sont toujours pas acquises puisque son enseignement et l'utilisation d'un autre alphabet – le *tifinagh* – continuent à se heurter à de nombreux défis et questions²²⁶.

3. Qu'en est-il de l'espagnol ?

Également présent dans le Nord du Maroc et dans la région du Sahara occidental pour des raisons historiques, l'espagnol a une importance plus faible dans les discours politiques face aux enjeux portés par l'arabe, l'*amazigh* et le français²²⁷. Perçu par une frange de la jeunesse comme offrant des débouchés professionnels moins intéressants²²⁸, il ne semble pas susciter un engouement particulier au niveau politique marocain bien que, comme le mentionnera Pierre Vermeren dans notre entretien, l'Espagne serait, par sa

²¹⁶Reine BOSSUT, *op. cit.*

²¹⁷Ahmed BOUKOUS, « L'enseignement de l'amazighe (berbère) au Maroc : aspects sociolinguistiques », in *Revue de l'Université de Moncton*, 2007, numéro hors-série, p. 85.

²¹⁸*Ibid.*

²¹⁹Voir entretien en troisième partie.

²²⁰Ahmed BOUKOUS, « L'enseignement de l'amazighe (berbère) au Maroc : aspects sociolinguistiques », *op. cit.*, p. 86.

²²¹*Ibid.*, p. 206.

²²²Fadma AÏT MOUS, « Les enjeux de l'amazighité au Maroc », in *Confluences Méditerranée*, 2011, vol. 78, no. 3, pp. 121-131.

²²³*Ibid.*

²²⁴Khalil MGHARFAOUI, *op. cit.*, p. 3.

²²⁵Ahmed BOUKOUS, « L'enseignement de l'amazighe (berbère) au Maroc : aspects sociolinguistiques », *op. cit.*, pp. 81-89.

²²⁶*Ibid.*

²²⁷Chloé PELLEGRINI, *op. cit.*

²²⁸*Ibid.*, p. 216.

proximité géographique, son caractère également monarchique et les liens historiques entre les deux pays, une éventuelle alternative à la France en matière de collaboration étatique et comme centre d'intérêt et de formation pour les jeunes Marocains.

Vers un imbroglio linguistique ?

Somme toute, malgré l'échec des politiques d'arabisation et la présence relativement faible des autres langues dans les politiques linguistiques marocaines – bien que la donne connaisse une nette évolution pour l'*amazigh* –, le débat sur les langues d'enseignement, mais aussi sur les langues du gouvernement, du parlement et de la vie publique refait surface aujourd'hui. « Aussi, la réforme de l'enseignement doit se départir de tout égoïsme et de tous calculs politiques qui hypothèquent l'avenir des générations montantes, sous prétexte de protéger l'identité »²²⁹, avait affirmé le roi Mohammed VI lors d'un discours à l'occasion du 16^{ème} anniversaire de la Fête du Trône le 30 juillet 2015. Si, pour le moment, le français garde, aux côtés de l'arabe, sa position de langue dominante, l'importance d'une telle question n'est pas à négliger car elle pourrait changer à la fois l'image du pays mais aussi sa politique étrangère, sa diplomatie et ses relations avec les autres États, pour ne citer que quelques exemples²³⁰. Pour le moment, il n'en demeure pas moins que la mosaïque linguistique marocaine demeure hétérogène en fonction du milieu social, du niveau d'éducation, du lieu et du genre, les filles étant moins scolarisées que les garçons.

IV. Diplomatie culturelle : une coopération stratégique pour la France et le Maroc

1. Mohammed VI – vers une francophonie stratégique ?

Le règne de Mohammed VI, qui a succédé à Hassan II à sa mort en 1999 est marqué par une proximité particulière et affirmée avec la France. Le monarque, qui a obtenu sa thèse de doctorat à l'Université de Sofia Antipolis de Nice²³¹, est parfaitement francophone et n'hésite pas à défendre la place de la langue française au Maroc, qu'il estime être une richesse et nullement une nuisance pour l'identité arabo-islamique et *amazighe* du pays. Aussi si l'adhésion du Maroc à l'OIIF en 1981 témoigne d'une reconnaissance de l'héritage de la langue française au Maroc, Rabat s'est particulièrement impliqué au sein de l'organisation dès les années 2000²³². « Nourri de culture française »²³³, Mohammed VI a également complété son apprentissage auprès de Jacques Delors à la Commission européenne. Une fois parvenu au trône, c'est en France qu'il se rendra pour son premier voyage officiel à l'étranger.

La division entre deux identités politico-culturelles, arabophone d'un côté et francophone d'un autre, qui se partagent le pouvoir est un enjeu stratégique majeur avec lequel le roi doit jongler. Le chercheur Khalid Zekri suggère à cet effet que la diplomatie culturelle française (qu'il mentionne sous le nom de « services culturels français ») participe à alimenter et maintenir ces tensions « en encourageant l'élite francophone au détriment de l'élite arabophone »²³⁴. Le roi, qui jouit du statut privilégié de « commandeur des croyants » (*amir al-mou'minine*) et règne en plein cœur de l'appareil décisionnel du pays avec une compétence exclusive sur la politique étrangère, n'hésite pas à se servir de cette dichotomie, d'une part en encourageant l'élite francophone, perçue comme « porteuse de valeurs modernes » d'après Zekri, contre l'élite « traditionaliste » arabophone quand le besoin s'en ressent.

²²⁹ Texte intégral du discours royal à l'occasion du 16^{ème} anniversaire de la Fête du Trône, Site du Royaume du Maroc [consulté le 22.06.2022]. URL : <https://www.maroc.ma/fr/discours-royaux/texte-integral-du-discours-royal-loccasion-du-16eme-anniversaire-de-la-fete-du-trone>

²³⁰ Yousra ABOURABI, *op. cit.*

²³¹ Omar BROUKSY, *La république de Sa Majesté : France-Maroc, liaisons dangereuses*, *op. cit.*, p. 120.

²³² Yousra ABOURABI, *op. cit.*

²³³ « France-Maroc : le retour au beau fixe », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2016, vol. 124, no. 4, p. 67.

²³⁴ Khalid ZEKRI, *op. cit.*, p. 44.

Par ailleurs, dans sa stratégie politique et diplomatique, Mohammed VI recherche toujours le « juste milieu ». Les recherches de Frank Jablonka offrent un aperçu intéressant du sujet. D'une part, le roi favorise un rapprochement de la strate marocaine privilégiée en appuyant les politiques de promotion du français. D'autre part, honorant son titre de « commandeur des croyants » et de membre de la noble lignée des *alaouites*, il accorde une grande importance à l'héritage traditionnel arabo-musulman²³⁵ et n'hésite pas à le mettre en avant lors des discours officiels. Fait intéressant : le Code de la famille marocain (la *Moudawana*) réformé en 2004 par Mohammed VI serait même, selon certains, une forme de laïcisation²³⁶ qui jouerait en faveur de ce juste milieu. Tout un ensemble d'éléments qui contribue à expliquer que seulement après deux mois de règne, Mohammed VI est désigné sous le surnom du « modernisateur » par son peuple²³⁷.

L'enjeu est également de réconcilier les deux parties. Plusieurs études qui s'appuient sur la perception que les Marocains ont de la langue française montrent que les Marocains parfaitement francophones souffrent d'une forme de déconnection avec une partie importante de la société marocaine. Chloé Pellegrini a largement documenté ce phénomène dans sa thèse de doctorat²³⁸ :

« En effet, ils se sentent différents du reste de la société marocaine du fait de leur maîtrise de cette langue “des riches” ou des classes sociales aisées tout en ne faisant pas partie eux-mêmes de ces classes sociales. Ils ont également un rapport d'une grande déférence à l'égard de la culture et de la littérature françaises dite classique dont ils se ressentent les champions incompris au sein de leurs établissements et, au-delà, dans leur entourage social. Ces positionnements souvent douloureux de la part de nombreux enseignants de français font qu'ils se sentent écartelés entre deux mondes et influencent en grande partie, il me semble, leurs pratiques d'enseignement ».

Le moins qui puisse être dit à l'échelle étatique des relations franco-marocaines est que Paris et Rabat demeurent, encore aujourd'hui et malgré plusieurs aléas, des partenaires solides avec des rapports étroits en matière de collaboration, s'ils ne cessent même de se resserrer²³⁹ lorsque l'Hexagone ne tente pas de rapprochement avec Alger. Le Maroc est, en effet, le premier pays des investissements français en Afrique²⁴⁰. Son image rassurante de stabilité politique, de dynamisme et d'ouverture à l'Europe ne manque pas d'attirer de nombreuses convoitises, là où son voisin algérien, mû par une Histoire difficile, se montre sur ses gardes. Somme toute, le Maroc brille par sa particularité, par sa « culture réinventée francophone dans une polyphonie à dominante arabe »²⁴¹ pour reprendre les termes de Frank Jablonka. Au sommet de la structure économique marocaine se trouve le roi, qui a le monopole sur toutes les décisions et dont l'économie du pays reste l'une des « chasses gardées » du Palais²⁴². Ce n'est pas pour rien que les récalcitrants à l'arabisation totale craignent un recul du français ; un tel phénomène serait particulièrement néfaste au développement économique du pays. Ennaji l'affirmait déjà en 1988 : « Today, French still plays a big part in the socioeconomic life of Morocco, because officials apprehend with fear that linguistic isolation, resulting from total Arabisation, would have a negative consequence on the country's socioeconomic growth »²⁴³.

²³⁵Frank JABLONKA, *op. cit.*, pp. 64-83.

²³⁶Bernard CUBERTAFOND, « Mohamed VI, Commandeur des croyants au secours de la laïcité ? », in *Confluences Méditerranée*, 2004, vol. 51, no. 4, pp. 163-180.

²³⁷Dawn MARLEY, *op. cit.*, pp. 84-91.

²³⁸Chloé PELLEGRINI, *op. cit.*, p. 244.

²³⁹« France-Maroc : le retour au beau fixe », *op. cit.*, p. 67.

²⁴⁰*Ibid.*, p.68.

²⁴¹Frank JABLONKA, *op. cit.*, p. 72.

²⁴²Benjamin STORA, « Mohammed VI, itinéraire d'un roi », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2016, vol. 124, no. 4, pp. 23-30.

²⁴³Redouane RABIA, *op. cit.*, pp. 195-203.

2. La francophonie des hautes sphères sociales : une diplomatie culturelle française réussie ?

Sans surprise, le Maroc est, pour la France, un partenaire privilégié pour exercer sa diplomatie culturelle et l'expertise française sur le pays est particulièrement forte, nourrie par une demande importante que viennent stimuler de nombreux facteurs-clé (binationaux, retraités, immigrés...) ²⁴⁴. Les investissements importants de Paris dans la coopération franco-marocaine par des projets éducatifs et culturels croissent d'autant plus que la France souhaite garder la mainmise de son influence culturelle sur un partenaire d'exception et de longue date.

L'action des centres culturels français au Maroc s'exerce par le biais d'une diplomatie culturelle particulièrement coordonnée qui vise un public jeune et en quête de loisirs. Précisons également que près de la moitié des Instituts français à l'étranger est située en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, dont onze structures ²⁴⁵ au Maroc, une quantité remarquable. Le Service de Coopération et d'Action Culturelle agit de concert avec l'Institut français pour mener des coopérations en partenariat avec des institutions marocaines publiques et privées et soutiennent les initiatives de la société civile. Ils accompagnent la diffusion de la production artistique française et cherchent à mettre en valeur l'enseignement du français ²⁴⁶. L'implication d'acteurs locaux, mais toujours sous le patronage royal ²⁴⁷, permet une collaboration franco-marocaine plus étroite dans le secteur culturel, des échanges fructueux et contribue au maintien du rayonnement du *soft power* culturel français au Maroc. Le Maroc ne manque pas de rebondir sur les initiatives culturelles françaises : l'édification d'un centre culturel marocain à Paris, annoncée par le roi Mohammed VI en 2016 a bien mis en exergue cette dynamique de coopération culturelle fleurissante ²⁴⁸. Ainsi la diplomatie culturelle française parvient à exercer au Maroc non seulement car elle y a trouvé un écho qui lui est favorable mais aussi parce que son partenaire lui tend la main en retour : ces échanges qui marquent un rapprochement, une collaboration et une compréhension mutuelle ne constituent-ils pas l'objectif ultime visé par toute politique de *soft power* ?

Le constat que l'environnement est particulièrement favorable à l'exercice du *soft power* français est également perceptible, d'une part dans la concentration de centres culturels français au Maroc et d'autre part par l'exportation de structures d'enseignement françaises. Les exemples de structures françaises d'enseignement sont des vecteurs importants du rayonnement culturel français ²⁴⁹ et calqués sur le modèle français ne manquent pas. L'on trouve une École normale supérieure à Meknès, des ESSEC et Sciences Po à Rabat ainsi qu'un vaste réseau d'écoles primaires et secondaires françaises appelées « missions ». Une enquête publiée dans le média *Le Monde* affirme que ce réseau d'enseignement français est « le plus dense au monde » et les statistiques affirment que 60% des étudiants sont marocains ²⁵⁰. L'élitisme de ce réseau ne se cache pas : les frais d'inscriptions pour les universités et la faible quantité de bourses sont tels que seules les classes les plus aisées, en grande partie, peuvent se permettre de fréquenter ces établissements même si, d'après Pierre Vermeren, la France tente d'inclure quelques étudiants d'origine plus modeste bien plus que ne le fait le Maroc lui-même, y compris dans les lycées. Le constat est similaire pour les écoles françaises vers lesquelles se tournent de nombreuses familles pour parfaire l'éducation de leur progéniture, souvent au prix fort car la maîtrise du français demeure nécessaire à la réussite professionnelle au Maroc. Quant aux centres

²⁴⁴Séminaire du CAPS sur le Maghreb à l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient, 2 mars 2022.

²⁴⁵Reine BOSSUT, *op. cit.*

²⁴⁶SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE, site de La France au Maroc [consulté le 01.07.2022]. Disponible à l'adresse : <https://ma.ambafrance.org/Service-de-Cooperation-et-d-Action-Culturelle>

²⁴⁷Yousra ABOURABI, *op. cit.*

²⁴⁸« France-Maroc : le retour au beau fixe », *op. cit.*, p. 67.

²⁴⁹ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*, p. 262.

²⁵⁰Omar BROUKSY, « Le Maroc enterre trente ans d'arabisation pour retourner au français », *Le Monde*, 19 février 2016 [consulté le 02.07.2022]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/19/maroc-le-roi-mohamed-vi-enterre-trente-ans-d-arabisation-pour-retourner-au-francais_4868524_3212.html

culturels français, que peu de Marocains fréquentent d'emblée²⁵¹ malgré leur forte densité dans le pays, il est peu probable que les non-francophones soient enclins à s'y rendre. Le caractère élitiste de l'enseignement et le manque d'inclusivité des centres culturels alimentent un schéma-type souvent décrié et à l'origine de la création de la diplomatie culturelle française : celui de former une élite cultivée, éduquée, francophone et francophile qui pourra sceller les relations franco-marocaines.

Or, avec tous les événements historiques, politiques et économiques entre la France et le Maroc et au regard de nos observations, sommes-nous toujours en mesure d'affirmer que la diplomatie culturelle française continue d'asseoir son influence au Maroc et si oui, est-ce toujours efficace ? Pour Dawn Marley, spécialiste de la sociolinguistique francophone, il y a « peu de preuves que les Marocains sont attachés à la francophonie pour des raisons culturelles »²⁵² et c'est effectivement ce que les sondages²⁵³ menés auprès de quelques Marocains de moins de 35 ans et les entretiens semblent aussi montrer. Pourquoi la France poursuit-elle, en l'occurrence, le développement d'un réseau culturel et éducatif aussi dense au Maroc ? L'influence semble plus présente qu'elle ne le laisse entrevoir.

3. Enjeux politiques – le Roi et la France. Une proximité stratégique

L'un des éléments de réponse qui pourrait expliquer la présence des institutions françaises au Maroc est la proximité qui régit toujours les relations entre les deux pays. Pour le Palais royal comme pour l'Élysée, l'enjeu est de conserver ces relations. Cette partie s'efforcera d'analyser l'intérêt que porte le monarque à ses relations avec la France.

En répondant favorablement aux revendications qui appellent à « défranciser » le pays, certains risques conséquents s'imposent. Ainsi, plusieurs raisons viennent alimenter le doute. La première est la difficulté à reconstruire une identité nationale homogène, le français étant, comme analysé précédemment, une langue fortement implantée dans la sphère éducative et dans l'économie du pays, même plus que l'arabe classique, fortement assimilé aux traditions. Éliminer l'influence française et l'usage du français dans le paysage linguistique marocain reviendrait à affaiblir et isoler considérablement le pays, à provoquer une fuite des cerveaux dramatique et se solder par un échec. Comme l'a déclaré le journaliste Aboubakr Jamaï dans un séminaire d'un institut de recherche à Paris : « Le Roi est le premier homme d'affaires au Maroc »²⁵⁴. Il ne peut donc pas laisser son pays faire faillite. Même si la France devient, et les plus jeunes générations le remarquent, un partenaire moins intéressant et surtout moins imposant face aux nouvelles opportunités de partenariats qui se profilent, sa présence demeure nécessaire dans le pays. Paris ne l'ignore pas ; son *soft power* dans l'un des pays où celui-ci s'est le mieux implanté est en jeu et il est impératif pour sa diplomatie culturelle d'affirmer sa présence de plus belle. D'autant plus que, les chercheurs des entretiens sont unanimes là-dessus, le Maroc cherche à progressivement nouer des partenariats ailleurs et à prendre ses distances avec la France dont il a longtemps dépendu. La France n'a pas d'autre choix que d'agir rapidement

La deuxième raison concerne les liens historiques qu'entretient Mohammed VI avec la France et qui s'inscrivent dans une continuité avec son père Hassan II, traversée par plusieurs successions de présidents français. Bien que, sous Emmanuel Macron et François Hollande, les relations franco-marocaines aient traversé une période moins harmonieuse que lors des mandats présidentiels précédents, notamment ceux de Jacques Chirac, la France apparaît comme un allié stratégique pour le Maroc, ce qui n'enlève rien aux rapprochements que le roi opère avec d'autres pays. Sur une note plus trouble, certaines enquêtes ont également révélé des accords sur des sujets particulièrement polémiques, officieux et hors de la sphère publique. Dans son ouvrage *La République de Sa Majesté. France-Maroc, liaisons dangereuses*, qui a été interdit au Maroc, le journaliste Omar Brouksy, ancien rédacteur en chef du *Journal hebdomadaire*, média indépendant

²⁵¹D'après une enquête et des observations de l'auteure et un entretien de Khalil Mgharfaoui, les Marocains semblent peu nombreux à connaître ces centres.

²⁵²Dawn MARLEY, *op. cit.*, pp. 84-91.

²⁵³Observations de l'auteure (interviews, sondages, questions informelles etc.).

²⁵⁴Séminaire du CAPS sur le Maghreb à l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient, 2 mars 2022.

fermé en 2011, enquête sur le sujet. Le silence de la France, pourtant dans une démarche active en faveur de la liberté d'expression, sur le musèlement des enquêtes indépendantes menées sur son proche partenaire, est révélateur et vient confirmer une complicité dans des dossiers diplomatiques scabreux. Dans son enquête inédite, Omar Brouksy soulève plusieurs points intéressants, dont deux qui méritent d'être mentionnés pour une compréhension plus exhaustive de l'analyse : le lobbying de l'élite francophone dans l'amitié franco-marocaine et d'éventuels éléments de politique entre chefs d'État.

4. *Le lobbying franco-marocain de la diplomatie culturelle française*

Le rapprochement et la coopération promus publiquement par la diplomatie culturelle française au Maroc participent également au maintien d'un engrenage et de jeux de pouvoir complexes. Plusieurs personnalités de cette même élite francophone, mises en avant par la diplomatie culturelle française par le biais d'invitation à des activités de l'Institut français, des conférences et des séminaires, participent à « redorer l'image de l'amitié Franco-Marocaine »²⁵⁵ d'après Brouksy, qui cite également l'ouvrage de Perrault *Notre ami le roi* pour appuyer ses propos. Parmi elles, des figures culturelles franco-marocaines importantes à différents égards : Leïla Slimani, Tahar Ben Jelloun et Audrey Azoulay. Pour élaborer sur ces exemples, prenons Leïla Slimani : romancière et titulaire d'un prix Goncourt issue des hautes sphères *rbaties* et ayant fréquenté l'école française dès le plus jeune âge, elle a été désignée par Macron pour représenter la francophonie. Critiquée au Maroc pour son appartenance à la sphère occidentale et son apparent décalage de la réalité marocaine dont elle véhicule une image qui ne plaît guère – à l'instar des romans de Tahar Ben Jelloun, elle n'en demeure pas moins une personnalité archétypale de la diplomatie culturelle française par son appartenance à la haute sphère culturelle française en tant que marocaine d'origine. Audrey Azoulay, ancienne ministre de la Culture sous François Hollande est elle-même la fille de l'ancien conseiller du roi Hassan II, puis Mohammed VI ; un exemple de liens que Brouksy ne manque pas de dénoncer dans son article pour *Orient XXI* « Ces intellectuels qui critiquent tous les pouvoirs autoritaires... sauf le marocain »²⁵⁶. Toujours d'après Brouksy, l'humoriste Jamel Debbouze lui-même, bien qu'issu d'un milieu social défavorisé, jouirait d'une grande proximité avec Mohammed VI dont il ne manque pas de faire l'éloge.

5. *France-Maroc – « liaisons dangereuses » ?*

Bien entendu, les éléments d'enquête ci-contre sont à traiter non sans prudence et bien que leur mention soit une plus-value dans notre analyse, cette dernière s'en tiendra à quelques exemples. La difficulté pour des tiers de vérifier ces informations, le flou juridico-politique qu'elles représentent et le mécontentement qu'elles suscitent auprès de certains (voir à cet effet l'article de *Maroc-diplomatique* « Omar Brouksy ou la médiocrité rampante »²⁵⁷), y compris de la société civile marocaine, qui y voient une diffamation du pouvoir royal, rendent toute affirmation hautement délicate.

Si le choix a néanmoins été fait de les inclure dans la recherche, c'est que ceux-ci vont dans le sens de notre analyse sur la présence française au Maroc comme gage d'une proximité, même controversée. Dans son enquête, Brouksy parle non seulement d'une collaboration entre les deux pouvoirs, mais également des relations qui s'appuient sur des échanges de services, de cadeaux, voire de faveurs politiques. *Noir Chirac : secret et impunité* de François-Xavier Verschave, publié en 2002, l'avait mentionné, le Maroc aurait financé la campagne de Jacques Chirac²⁵⁸, proche de « M6 » (Mohammed VI), comme le dénomme Brouksy à plusieurs

²⁵⁵Omar BROUKSY, *La république de Sa Majesté : France-Maroc, liaisons dangereuses*, op. cit., p.7.

²⁵⁶Omar BROUKSY, « Ces intellectuels qui critiquent tous les pouvoirs autoritaires... sauf le marocain », *Orient XXI* [consulté le 03.07.2022]. URL : <https://orientxxi.info/magazine/ces-intellectuels-qui-critiquent-tous-les-pouvoirs-autoritaires-sauf-le-2685>

²⁵⁷« Omar Brouksy ou la médiocrité rampante », site internet consulté le 03.07.2022. URL : <https://maroc-diplomatique.net/omar-brouksy-ou-la-mediocrite-rampante2/>

²⁵⁸Omar BROUKSY, *La république de Sa Majesté : France-Maroc, liaisons dangereuses*, op. cit., p. 172.

reprises. Les échanges de cadeaux entre les deux pays sont également monnaie courante, que cela vienne de la droite ou de la gauche²⁵⁹, notamment des séjours dans la luxueuse *Mamounia* pour plusieurs grands noms français. La plupart des haut-fonctionnaires marocains, quant à eux, possèdent également la double-nationalité. Le silence de la France sur la question des *Sabraouis* va dans le sens des intérêts de Rabat, *a contrario* des États-Unis qui accordent une importance accrue à la question.

Bien que la situation semble se dégrader avec l'arrivée d'Emmanuel Macron²⁶⁰ à la présidence, l'*omerta* autour de ce réseau de collaboration de proximité entre la France et le Maroc permet de comprendre certains tenants et aboutissants de la politique d'équilibriste de Mohammed VI, pris entre son rôle de « commandeur des croyants », celui de monarque proche de son peuple, le dirigeant ouvert à la modernité et aux nouveaux partenariats et, surtout, celui du défenseur de la francophonie au Maroc comme richesse supplémentaire et d'ami fidèle de la France. « Il est vraiment important que le Maroc [...] soit présent en plein cœur de Paris »²⁶¹, clamait Jack Lang, ancien ministre de la Culture et fondateur de l'Institut du Monde Arabe, situé en plein cœur du quartier latin de Paris. Une telle affirmation est, d'une part, un hommage aux relations culturelles franco-marocaines mais aussi une confirmation de l'estime mutuelle que se vouent les deux pays.

L'idée principale pour notre question d'étude qui peut être tirée de ces informations est que non seulement le français agit comme un ascenseur social, mais il permet également une stabilisation du pouvoir²⁶² – et ce qui va sans dire va mieux en le disant : qu'importe le prix auquel la stabilité politique est payée au Maroc, elle fait la réussite de son image et de son attractivité à l'étranger. La difficulté de mener davantage de recherches à ce sujet nous contraint à nous en tenir à ces informations pour avancer que le *soft power* français au Maroc parvient à s'exercer à l'aide d'une coopération voulue et d'une série d'accords plus ou moins publics ou tacites.

V. Le français au Maroc – un déclassement palpable

1. Le Maroc – au carrefour de plusieurs mondes

« Tu sais que la Chine et les Etats-Unis sont de plus en plus présents en Afrique ? Les jeunes délaissent le français pour l'anglais ou le mandarin... le *soft power*, voilà le nouvel enjeu des relations internationales » ²⁶³.
Zineb Mekouar, Finaliste du prix Goncourt du premier roman 2022

Si la France demeure un partenaire incontournable du Maroc, ce dernier n'est pas moins sous l'influence de *soft power* étrangers. Ils viennent des États-Unis, de la Turquie, des mouvements nationalistes et même, dans une moindre mesure et de manière plus récente, de l'Afrique francophone vers lequel Rabat oriente désormais sa politique. Bien que le Maroc ait quitté l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) en 1984 à la suite d'un différend sur la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), il joue davantage la carte de la francophonie pour mener des accords sur le continent africain. « Au final, par leur proactivité dans le monde francophone, ces pays tirent plus de profit de la francophonie que la France elle-même », cite un rapport de Jacques Attali²⁶⁴.

Dès lors, la tendance est aux relations bilatérales dans la politique étrangère marocaine²⁶⁵ comme manière de consolider sa place géopolitique d'État au carrefour des influences mais aussi pour pallier le manque

²⁵⁹*Ibid.*

²⁶⁰Cf. entretien avec Pierre Vermeren.

²⁶¹Omar BROUKSY, *La république de Sa Majesté : France-Maroc, liaisons dangereuses*, op. cit., p.71.

²⁶²Frank JABLONKA, op. cit., pp. 64-83.

²⁶³ Zineb MEKOUAR, *La poule et son cummin*, Paris, JC Lattès, 2022, 276 p.

²⁶⁴Jacques ATTALI, op. cit.

²⁶⁵Yousra ABOURABI, op. cit.

d'une structure adéquate d'export de son modèle culturel face à une compétition déjà rude²⁶⁶. Les étudiants vont eux aussi chercher à s'orienter vers de nouveaux modèles émergents : comme Pierre Vermeren l'a signalé dans l'entretien, les étudiants marocains vont en Chine, en Russie ou, dans le cas des plus aisés, aux États-Unis. Chloé Pellegrini, elle, évoque l'attractivité de la Turquie comme un partenaire semblable par son modèle islamique moderne. Le français n'est alors qu'une langue parmi d'autres : la force du plurilinguisme des Marocains leur permet de s'adapter à plusieurs environnements.

La monarchie, qui brille par sa réussite économique et ses partenariats sur tout le continent africain, a bien l'ambition de gravir les échelons et s'ajuster aux nouvelles normes mondiales en tant que « modèle de développement économique et démocratique »²⁶⁷, stratégie qu'elle a commencé à prôner avec moins d'hardiesse depuis la fin de la Guerre froide²⁶⁸. Avec l'avènement d'une nouvelle constitution nationale en 2011, le Maroc réaffirme son appartenance à l'identité arabo-musulmane et africaine en mentionnant, dès le préambule, sa volonté de collaborer avec les pays arabes ainsi que l'Afrique subsaharienne. Malgré sa proximité avec la France, Rabat se sert aussi de ses structures francophones pour attirer des étudiants d'Afrique de l'ouest ou d'Afrique centrale pour qui le Maroc est plus accessible que les institutions de l'Hexagone. D'autre part, sa politique étrangère marque un tournant par le rapprochement avec de nouveaux pays comme cela a été le cas lors du scandale des normalisations avec Israël, dont la technologie de pointe en matière de logiciels espions suscite la convoitise. La bienveillance des États-Unis est, elle aussi, un acquis intéressant pour l'agenda politique marocain. La légitimité du Maroc sur la scène internationale n'a que peu été ébranlée – le royaume soigne son image à l'international et fait preuve d'une ouverture culturelle et idéologique séduisante afin d'attirer les partenaires puissants²⁶⁹.

2. *Le français, toujours aussi légitime ?*

Le débat autour de l'identité islamique et de la nécessité d'arabiser le Maroc a bien montré que la présence du français ne plaît certainement pas à toutes les sphères. Sa présence historique mais toujours actuelle, encouragée par le roi et qui conforte une minorité lettrée ne suffit pas à effacer son existence en tant qu'identité « greffée sur un corps étranger »²⁷⁰. Il n'est pas surprenant que la présence culturelle (trop ?) forte de la France – alors même que l'usage du français ne figure nulle part dans la constitution nationale de 2011 ni dans celle de 1996 – soulève nombre de questions sur l'identité marocaine. Son caractère non officiel mais largement répandu et, paradoxalement, nécessaire a de quoi alimenter les débats autour de la présence du *soft power* français dans le royaume plus d'un demi-siècle après son indépendance et à l'ère d'Internet et de la mondialisation, alors que les échanges culturels se diversifient et que le *soft power* français recule.

Si, au Maroc, le français est associé au « succès », à la « modernité » et que nombreuses sont les personnes qui aspirent à le maîtriser, l'éclat de son image n'est pas le même chez les États voisins – et cette considération s'étend de plus en plus au royaume aussi. Un numéro du *Courrier de l'Atlas* à l'ironique gros titre « Langue française au Maghreb : le grand remplacement ? »²⁷¹, dont faisait aussi mention Chloé Pellegrini dans notre entretien, déplorait une déconsidération de plus en plus marquée pour le français, voire pour la France de manière plus générale : associé aux « élites corrompues » en Tunisie, où les jeunes générations affichent déjà une nette préférence pour l'anglais, après les soulèvements du Printemps Arabe et identifiée à un passé douloureux pour nombre d'Algériens – particulièrement depuis la polémique des

²⁶⁶Amine DAFIR, « La diplomatie d'influence au service des intérêts économiques : le cas du Maroc », in *Géoeconomie*, 2015, vol. 75, no. 3, pp. 159-168.

²⁶⁷*Ibid.*

²⁶⁸Abdelhak AZZOUZI, *Annuaire marocain de la stratégie et des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2012, 1538 p.

²⁶⁹Pierre VERMEREN, *op. cit.*, p. 101.

²⁷⁰Frank JABLONKA, *op. cit.*, p. 65.

²⁷¹Emmanuel RIONDÉ, « Au Maghreb, une langue affaiblie mais toujours présente », dans « Langue française au Maghreb : le grand remplacement », in *Courrier de l'Atlas*, 26 avril 2022, n°168.

commentaires d'Emmanuel Macron²⁷² – le français n'a pas bonne presse et des campagnes de boycott pour un moindre recours à son utilisation s'organisent. Malgré les différences notables dans les politiques respectives de Rabat et d'Alger et leurs différends profonds, il y a lieu, au Maroc aussi, de remettre en question le rapport à une langue étrangère, non-officielle, inaccessible pour une grande partie des Marocains, instrumentalisée par une élite marocaine « déconnectée » et « occidentalisée », et pourtant indispensable pour tout marocain ou pour toute marocaine qui aspire à la réussite professionnelle.

L'historien Pierre Vermeren, que nous avons interrogé, souligne trois causes à l'origine de cette délégitimation. En premier lieu figure la fin du « capitalisme de connivence » : les financements pour certaines structures au Maroc de la part de la France ayant culminé sous Jacques Chirac et sous Nicolas Sarkozy, l'arrivée de François Hollande et d'Emmanuel Macron, désireux de se rapprocher davantage avec l'Algérie, signe leur fin. Il serait donc important, pour le Maroc, de chercher des modèles ailleurs. Pierre Vermeren évoque ensuite un « cours naturel de l'Histoire » – la France et le Maroc ne seraient, après tout, pas voués à conserver les mêmes liens au fil des années et face à des changements perpétuels. La France a également des ambitions montantes dans d'autres pays : on peut à ce titre mentionner que les étudiants chinois en France représentent une des nationalités étrangères les plus présentes, peut-être même plus que les étudiants marocains à l'heure actuelle. Enfin, Pierre Vermeren évoque aussi une « méfiance » et une « lassitude » du Maroc face au rapprochement de plus en plus marqué avec l'Algérie ces dernières années. C'est là qu'on retrouve une véritable remise en question quant à la nécessité de conserver cette relation de proximité avec l'ancien colonisateur, lequel, s'éloigne de différentes manières.

Les rapports qu'entretiennent la France avec le Maroc ne peuvent pas toujours être analysés tout à fait indépendamment, c'est-à-dire sans éléments exogènes, notamment vis-à-vis de l'Algérie. L'historien Pierre Vermeren a même affirmé lors de l'entretien que les événements en Algérie avaient un impact significatif sur les relations franco-marocaines et, par extension, sur l'attitude à adopter face à l'utilisation du français au Maroc. D'un côté, la question mémorielle particulièrement sanglante et douloureuse plane sur les tentatives de rapprochement françaises avec l'Algérie, qui se sont surtout opérées sous François Hollande et Emmanuel Macron. D'autre part, le Maroc est aux yeux de Paris un partenaire plus stable et plus fiable qu'Alger dont la dimension plus « révolutionnaire » inspire la méfiance. Ajoutons à ce constat les relations épineuses entre Rabat et Alger depuis plusieurs décennies au sujet, notamment de la question du Sahara occidental. Les derniers événements ont montré que l'Algérie cultive, pour différentes raisons, de bonnes relations avec la Russie au détriment de la France et cherche des partenaires nouveaux tandis que le Maroc se distingue de son voisin en jouant, au contraire, la carte du rapprochement avec l'Hexagone depuis les années 1970, bien qu'il affirme une indépendance de plus en plus marquée dernièrement.

3. Une influence déclinante auprès de la jeunesse

L'omniprésence de l'influence française comme seule alternative à une arabisation ayant échoué, pousse à s'interroger sur la pertinence de suivre un modèle promu par la France et dont la réputation s'effrite et perd en influence sur la scène internationale, face à d'autres modèles, notamment nord-américains dont le *soft power* puissant continue de conquérir tout environnement mondialisé. La nécessité d'avoir une « identité souple »²⁷³ avec toutes les tensions qu'elle comporte mais sans conflits aigus pour autant pose la question de la viabilité d'un tel modèle sur le long terme et des bénéfices qui peuvent en être tirés.

²⁷²Emmanuel Macron avait suscité la controverse en demandant publiquement : « Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ? », Caroline VINET, « Algérie : peut-on vraiment comparer la colonisation française à l'occupation ottomane ? », *La Croix*, 5 octobre 2021 : [consulté le 16.06.2022]. URL : <https://www.la-croix.com/Monde/Algerie-peut-vraiment-comparer-colonisation-francaise-loccupation-ottomane-2021-10-05-1201178982>

²⁷³Frank JABLONKA, *op. cit.*, pp. 64-83.

L'arrivée des classements mondiaux des universités achèvent de montrer le déclin de l'enseignement supérieur français, voire francophone sur la scène internationale. En matière d'édition, la France se place loin derrière les États-Unis et même la Chine²⁷⁴. Le site du *Times Higher Education* montre qu'en 2022, la première université française – Paris Sciences et Lettres, en l'occurrence – à apparaître sur la liste est en 40^{ème} position et la deuxième, soit la Sorbonne, ne vient que bien après, à la 80^{ème} place²⁷⁵. Plusieurs destinations, en apparence plus accessibles que la France du point de vue administratif, suscitent un intérêt croissant pour les Marocains désireux de se rendre à l'étranger pour leur travail et études, et ce bien que beaucoup d'entre eux aient déjà un réseau familial ou amical en France en mesure de les aider. Les procédures de visas pour l'Allemagne, par exemple, sont plus faciles d'accès pour les chercheurs²⁷⁶ et le Canada aux cursus en anglais et en français et avec une bonne image auprès des entreprises marocaines devient une destination prisée par les classes aisées²⁷⁷. Du côté de la France, plusieurs éléments autres que les crises des visas contribuent à complexifier l'engrenage administratif. La plateforme numérique *Campus France* conçue initialement afin de faciliter l'accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises ajoute à l'imbricatio bureaucratique et « multiplie les ratés »²⁷⁸. « Ses prétentions financières et la qualité discutée de ses prestations, auxquelles s'ajoutent la politique restrictive de visas et les tracasseries administratives faites aux étudiants étrangers non européens, ne sont-elles pas plutôt en train de les faire fuir ? », s'interroge Daniel Haize, spécialiste des actions culturelles. Ajoutons à ces difficultés la réduction du nombre de bourses d'État, les difficultés d'accueil et la désillusion face à un système dominé par de grandes écoles coûteuses et élitistes. Le portrait global est moins séduisant qu'annoncé.

Son modèle culturel, bien qu'attrayant pour une faible minorité, souffre d'un manque de pragmatisme, d'un décalage avec la réalité : la diplomatie culturelle française a beau miser sur l'attractivité de son image, de ses arts, de ses belles lettres et, surtout, sur la richesse de sa langue, elle semble toujours moins être en mesure de répondre à des préoccupations fondamentales quant à ce qu'elle a à offrir de concret. Si la langue française a réussi à se frayer un chemin au Maroc, ce n'est pas pour des raisons culturelles mais pragmatiques. Pour beaucoup, le jeu n'en vaut plus la chandelle, surtout pour ceux qui ont l'ambition de faire de longues études, le français étant aussi une langue en déclin dans la recherche²⁷⁹.

La question de l'efficacité de la diplomatie culturelle française au Maroc se pose d'autant plus que le but universaliste de la culture est de plus en plus repris par des organisations internationales, notamment par l'OIF dans un but de dialogue et de « pacification multilatérale »²⁸⁰ : face à cette évolution, pourquoi la France poursuit-elle des investissements aussi importants dans le secteur culturel si, non seulement l'apprentissage du français est remis en question mais, qu'en outre, ils sont détachés des enjeux socio-économiques qui agitent le pays ? Ajoutons à cela une autre interrogation : pourquoi vouloir favoriser la « pacification », le rapprochement mutuel et la communication si les relations entre la France et le Maroc jouissent déjà d'une proximité politique et diplomatique surtout au vu des liens qui lient la France à ses voisins algériens et tunisiens ? Les ressources de la diplomatie culturelle française, en misant autant de moyens sur le Maroc, ne ciblent pas la société civile concrètement mais sont au service des intérêts d'une minorité de marocains ou d'expatriés français, souvent aisés, qui vivent au Maroc et en quête de « lieux » ou d'événements leur rappelant la France.

²⁷⁴Bruno Nassim ABOUDRAR (et al.), *op. cit.*, p. 210.

²⁷⁵« World University Rankings 2022 », *Times Higher Education* [consulté le 14.04.2022]. URL : https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/2022#!/page/1/length/25/sort_by/rank/sort_order/asc/cols/stats

²⁷⁶Séminaire du CAPS sur le Maghreb à l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient, 2 mars 2022.

²⁷⁷« Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, les Émirats arabes unis et l'Iran font en effet partie des pays au plus grand nombre de candidats à la mobilité professionnelle ou étudiante vers le Québec ou le Canada », ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *op.cit.*, p. 181.

²⁷⁸Daniel HAIZE, *op.cit.*

²⁷⁹Yves GINGRAS, « Les langues de la science : le français et la diffusion des connaissances » in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, p. 97.

²⁸⁰Marie-Christine KESSLER, *op. cit.*, p.272.

4. L'anglais – une attraction commune, des motivations divergentes

La diplomatie culturelle française comme instrument d'affirmation de la présence française dans le pays pourrait être utilisée efficacement. Toutefois, face au manque de résultats concrets, de l'imbroglio linguistique dans le secteur éducatif et d'une relative incohérence entre ce qui est enseigné et la réalité, l'apprentissage de la langue française perd en attractivité au Maroc. Si pour Chloé Pellegrini²⁸¹, les raisons de l'attrait pour l'anglais sont incertaines et requièrent davantage de recherche, nous pouvons avancer quelques facteurs-clé. Un constat demeure : il s'agit bel et bien d'un phénomène qui se répand.

Les valeurs françaises promues par l'art et la culture qui prônent l'ouverture, l'émulation, l'acceptation sont en discordance avec la réalité. L'*hashtag* « #YesToEnglishInsteadOffrenchInMorocco » avec ses variantes française et arabe « #Ouipouranglaisaulieudufrançais au_Maroc » et « -#نعم_للإنجليزية_بدل_الفرنسية_بالمغرب - » émerge sur les réseaux. Or, leur popularité augmente rapidement dans la mesure où les réseaux sociaux sont des moyens de communication importants et prisés. Serait-ce simplement du *French-bashing*, comme l'affirme Pierre Vermeren dans les entretiens ou y a-t-il une véritable remise en question de l'importance de la langue française dans le pays ?

Si beaucoup de jeunes estiment effectivement que le français est une richesse supplémentaire pour le pays, nous observons une véritable hétérogénéité qui se forme ces dernières années. Un sondage mené sur *Twitter* par le média marocain *Le 360* (voir image page suivante) dédié à l'actualité montre une large préférence pour le passage à l'anglais²⁸² à la suite de la crise des visas qui a mis – et continue de mettre – plusieurs ressortissants marocains dans l'embarras. Il n'est pas déraisonnable, dans ce cas précis, de penser que la mention de la crise des visas en amont dans le sondage a fait pencher la balance en faveur du « oui » qui le remporte avec une écrasante majorité. Une formulation qui traduit en l'occurrence un ressentiment face aux obstacles qui émanent de la rigidité administrative et bureaucratique française.

Le désintérêt du français au profit de l'anglais semble se généraliser. Pour le linguiste Ahmed Boukous, il s'agit d'observer le potentiel du marché français ou, par extension, francophone²⁸³, comme évoqué précédemment pour expliquer la faible popularité de l'espagnol au Maroc. D'autres affirment que le français n'a pas de valeur légitime au Maroc en raison de son caractère colonial. Bien que, paradoxalement, cette remarque puisse être attribuée à l'anglais aussi en d'autres circonstances, le *soft power* de la langue de Shakespeare l'associe davantage à la connaissance et à la mondialisation.

²⁸¹Voir son entretien en troisième partie.

²⁸²Sondage du 360 sur *Twitter*, 4 octobre 2021 [consulté le 18.06.2022]. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/Le360fr/status/1444960513503502342>

²⁸³Ahmed BOUKOUS, « L'avenir du français au Maghreb » in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, p. 206.



Tomland @ATLASLION2020 · [Follow](#)

The Moroccan people want to remove the French language, the language of colonialism, and replace it with English, the language of science and the world

[#Oui_pour_anglais_au_lieu_du_français_au_Maroc](#)

[#نعم_للإنجليزية_بدل_الفرنسية_بالمغرب](#)

[#Yes_for_English_instead_of_French_in_Morocco](#)

Capture d'écran d'un sondage du média *Le 360*. 4 octobre 2021. Source : *Twitter*

Capture d'écran d'un tweet partagé par le média *Middle East Eye*, 17 septembre 2021

Une autre étude menée par le *British Council* en 2021 intitulée « Shift to English In Morocco » invoque un autre motif qui n'est ni celui des questions identitaires, ni celui de la colonisation : peu soucieuse des débats historiques et nationaux animés par certains acteurs conservateurs au Maroc, elle aime l'anglais par pragmatisme, comme le soutient également Chloé Pellegrini. En d'autres mots, l'anglais est apprécié pour son caractère pratique, moderne et pour sa plus grande simplicité linguistique²⁸⁴.

Enfin viennent les raisons pratiques. Face à des enseignements en français et en arabe qui peinent à susciter l'intérêt de nombreux élèves, l'anglais se présente comme une alternative séduisante. La plupart n'étant ni arabophones ni francophones de naissance, il n'est pas rare qu'ils se perçoivent eux-mêmes comme ne

²⁸⁴Ali BOUKHLEF, « Lingua non grata en Algérie ? » in « Langue française au Maghreb : le grand remplacement », in *Courrier de l'Atlas*, 26 avril 2022, n°168.

maîtrisant aucune des deux langues correctement. C'est ce que démontre Elizabeth Buckner, spécialiste des politiques de l'éducation en Méditerranée et au Moyen-Orient, qui parle d'une motivation particulière auprès jeunes Marocains qui se sentent en échec en français et en arabe²⁸⁵.

Ce changement important auprès des jeunes générations en faveur de l'anglophonie est ainsi motivé par différents facteurs, à la fois exogènes et endogènes à la présence culturelle française au Maroc. Bien que la France exerce toujours son *soft power* au Maroc, soutenu par la densité de ses centres culturels et éducatifs et par une présence continue du pouvoir local, la tendance est à la perte de son influence et de son rayonnement. Pour Chloé Pellegrini, il y a là une nécessité d'enquêter sur la possibilité de créer de nouveaux modèles au Maroc et ce, très vite²⁸⁶. Comment la France peut-elle réajuster son *soft power* de manière que celui-ci puisse continuer à séduire ?

²⁸⁵Elizabeth BUCKNER, « Culture, Class and Status Competition: The Growth of English Language Learning in Morocco », cité par Chloé PELLEGRINI, *op.cit.*, p. 348.

²⁸⁶Voir son entretien en troisième partie.

Troisième partie

Entretiens avec Chloé Pellegrini, Pierre Vermeren et Khalil Mgharfaoui

Premier entretien : Chloé Pellegrini

Chercheuse associée à l'IREMAM. Titulaire d'une thèse de doctorat l'Université d'Aix-Marseille intitulée : *L'enseignement des langues à l'école publique au Maroc : construction des savoirs, identités et citoyenneté*, soutenue le 7 novembre 2019.

Filmé et enregistré avec son accord le 27 Juin 2022

Vous avez soutenu votre thèse sur les langues dans l'éducation au Maroc en 2019 et vous avez également travaillé en tant que professeure de lettres et dans différentes ONGs en Asie du Sud-Est. Pourriez-vous parler de votre parcours et de ce qui vous a poussée à travailler sur les langues au Maroc ?

J'étais enseignante en lettres donc forcément, j'étais déjà intéressée par la langue française, et puis en partant en Asie du Sud-Est j'ai voulu étudier les représentations de la langue française dans d'autres pays, ce qu'elle pouvait ou non représenter... alors c'était très, très loin du Maroc. Mais voilà, les circonstances de la vie, notamment personnelles, m'ont amenée à vivre au Maroc de manière impromptue et inattendue.

Et là, j'ai commencé tout de suite à apprendre l'arabe marocain et à me rendre compte de l'ambivalence des relations de beaucoup de Marocains avec la langue française, avec la France, avec le français. Et du coup, de fil en aiguille, je suis arrivée à m'y intéresser au point de vouloir faire une thèse dessus. Ça, c'est un des fils conducteurs.

L'autre aspect, ça a été aussi le fait que, comme je venais de l'enseignement, progressivement, j'ai créé mon activité de *consulting* pour les enseignants de français. Donc, je me suis retrouvée à travailler en collaboration avec les services de la Coopération française et les Instituts français du Maroc. Là aussi, évidemment, il y avait beaucoup de choses intéressantes sur les rapports de ces institutions françaises au Maroc et à la langue française qu'elles cherchaient à promouvoir.

Et donc j'ai couplé ces deux centres d'intérêt pour en faire ma thèse par la suite. Donc, en fait, je me suis appuyée sur le terrain des formations que je pouvais mener pour développer non seulement une méthode de recherche, mais aussi pour pouvoir rentrer dans des classes et des établissements scolaires et formuler des observations dans les cours de langues.

Dans quelle ville étiez-vous ?

Je vivais à Marrakech.

Comme vous le savez sans doute, une frange non négligeable du Maroc souhaite se défaire de la présence française en éliminant le français du paysage linguistique et en se tournant vers l'anglais. Qu'en pensez-vous ?

Alors, cette tendance vers l'anglais, ce n'est pas seulement marocain. Il ne faudrait pas partir sur des interprétations qui seraient uniquement propres au Maroc. Il y a quelque chose de cet ordre-là d'un *soft power* qui est à interroger parce que ce n'est pas seulement intrinsèque au Maroc. C'est une tendance que j'ai observée au Rwanda aussi.

Je pense qu'il y a aussi probablement, notamment dans la coopération américaine, des choses qui se passent et dont on n'est pas forcément au courant. Ça ne veut pas dire que c'est secret. Mais voilà, il faut aller chercher l'information qui explique pourquoi la tendance est à l'anglais et pourquoi cela se dessine dans plusieurs pays.

Lorsque Mohammed VI est arrivé au pouvoir, il a mis en avant l'importance de l'utilisation du français tandis que Hassan II, lui, a mené des politiques d'arabisation. Pourquoi un tel contraste ? Qu'est ce qui peut l'expliquer, à votre avis ? Mohammed VI est-il francophile ?

Alors, d'abord, je ne dirais pas que Hassan II était complètement pour l'arabisation. Je pense qu'il faut être nuancé par rapport à ça. D'ailleurs, je vous invite à lire le premier chapitre de ma thèse, qui retrace justement l'historique notamment du choix de la politique de la d'arabisation, l'arabisation si vous voulez.

Au départ, même avant l'indépendance, dans les mouvements indépendantistes, c'était un des piliers qui était revendiqué, notamment en termes de construction identitaire et nationale du Maroc...

Par l'*Istiqlâl* ?

Oui, mais pas seulement. Il n'y a pas que les indépendantistes qui réclamaient l'arabisation. Il a bien fallu mettre en place cette arabisation puisque c'était l'un des étendards de l'indépendance.

Il y a eu beaucoup d'aléas pour mener à terme l'arabisation, notamment dans le système éducatif. Cela suppose d'avoir des ressources humaines, des enseignants qui soient en mesure d'enseigner en arabe, d'avoir du matériel scolaire ou des manuels, et cetera. Or, ce n'était pas le cas puisque le système éducatif était très inadapté pour les Marocains. Donc forcément, le système éducatif français l'emportait.

L'arabisation était plus un étendard politique que quelque chose de concrètement réalisable dans une approche immédiate. Donc, il y a eu beaucoup de fluctuations et d'allers et venues entre, d'un côté, la volonté de mettre en place le plus vite possible cette arabisation et de l'autre côté, l'impossibilité de le faire rapidement et efficacement.

Donc, et notamment pour Hassan II qui lui-même était de formation scolaire et universitaire francophone, c'était particulier. Il était pour l'arabisation d'un point de vue du discours politique mais il se montrait en réalité très ambivalent, ce qui fait que l'arabisation n'a jamais été mise en place de manière sereine, ni efficace, ni complète.

Il y a eu beaucoup d'aller-retours. Ils ont arabisé, puis francisé, puis erré, arabisé, puis francisé. Ce qui fait qu'aujourd'hui, c'est pour ça qu'on a un système politique, un système éducatif où finalement il y a beaucoup d'hétérogénéité. Il y a des matières qui sont arabisées, d'autres qui ne le sont pas...

Par rapport à Mohammed VI, il a continué à jouer cette carte de l'arabisation parce que, en tant que fondement politique du Maroc et de la nation marocaine, c'était très important et c'est toujours très important aujourd'hui. Mais en se rendant compte aussi des problèmes du système éducatif multilingue, qui n'est pas très cohérent, et en étant sous la pression des organismes internationaux comme l'UNICEF et l'UNESCO, qui jouent un rôle très important dans la définition des objectifs sur l'éducation, ils sont un peu dans un entre-deux et donc ils ont réhabilité le français, notamment pour l'enseignement des matières scientifiques depuis 2015.

En parallèle, il y a eu beaucoup de pressions et d'oppositions dans la société civile, parmi les enseignants, le personnel éducatif, même parmi les fonctionnaires. Donc Mohammed VI joue entre deux tableaux et dans

le compromis. Mais après, pour ce qui est de savoir si Mohammed VI est particulièrement francophile, je ne pense pas qu'on puisse affirmer cela. Hassan II, à la limite, avait davantage d'intérêt personnel pour la langue française. Il aimait lire en français, il lisait de la littérature, et cetera. Cela étant, il y avait aussi le côté du discours politique. De l'arabisation avant tout, puisque c'est le moteur de l'indépendance et de la nation indépendante.

Vous parlez d'une difficulté pour le Maroc à se passer de la langue française. Pensez-vous, par conséquent, que cette dernière est là par dépit ou qu'elle exerce encore une influence, notamment culturelle, importante ?

Pour le moment, oui, je pense qu'il y a une influence. Il faut distinguer déjà entre politique culturelle et langue, parce que la culture et la langue, ce n'est pas forcément la même chose même si c'est lié. L'influence diplomatique française, elle, est clairement très présente en même temps qu'elle reste très critiquée au Maroc. Elle est aussi mise à distance par plusieurs mouvements politiques et personnalités intellectuelles. Il y a toujours des accords de coopération très importants entre la France et le Maroc et beaucoup d'investissements de la France, notamment dans l'éducation. En ce moment, les Français sont en train de finir un énorme financement de plusieurs milliards d'euros à destination de, justement, l'éducation au Maroc. Ils investissent dans à peu près tous les domaines et se montrent donc très présents. Plus présent qu'on ne peut sans doute même le savoir, notamment par rapport à tous les investissements comme le TGV.

Oui, la France est à peu près dans tous les grands projets qui existent au Maroc. Après, culturellement et linguistiquement, c'est autre chose.

La France reste le pays qui a le plus de centres culturels au Maroc, le plus d'écoles françaises et, même si les élèves français sont nombreux, c'est d'abord la course entre les Marocains qui ont les moyens pour pouvoir inscrire leurs enfants dans ces écoles...

Bien sûr que la France est toujours présente même si la langue française est progressivement en train de, non pas disparaître, mais de se déliter au profit de l'anglais. C'est-à-dire que maintenant, si vous vous promenez dans la médina de Rabat, dans celle de Marrakech ou ailleurs, vous allez d'abord être abordée en anglais. Il en va en tout cas les jeunes : il y a un engouement chez les jeunes pour la langue anglaise qui est très clair. Donc ce qu'on peut dire, c'est que d'un point de vue macro, la diplomatie française, les investissements français sont toujours très présents. D'un point de vue de la société civile, micro, à l'intérieur de ce qui se passe dans les quartiers, dans les villes et dans les écoles, la langue française est en perte de vitesse par rapport notamment à l'anglais.

Est-ce qu'il n'y a pas aussi, justement, une image de la France qui se dégrade, notamment auprès des jeunes générations qui la voient de plus en plus comme un pays fermé, avec des désillusions qui contribuent à ce tournant linguistique ?

Alors, est-ce que ça contribue ? Je ne sais pas. En tout cas, oui, il y a réellement une image de la France qui se dégrade. J'étais à Rabat récemment et il y a quelques semaines, il y avait même, dans un kiosque de journaux, un journal d'idées qui titrait « L'anglais à la place du français, le grand remplacement ». Oui, ce projet faisait écho évidemment à Zemmour et à sa campagne. Donc je pense qu'effectivement, il y a la perception que la France est un pays qui, non seulement se referme, mais qui est aussi dans une grandeur dépassée, qui a un peu fané. Et il faut aller vite, cette idée qu'il faut aller chercher des modèles ailleurs survient rapidement, ce qui invite à la remise en question.

Mais nous, est-ce qu'on a vraiment besoin d'aller chercher des modèles ailleurs plutôt que de créer le nôtre au Maroc ? Pour l'instant, nous n'avons pas plus d'indices que cela. Il faudrait faire une enquête là-dessus. Sachant quand même qu'en Suisse, il y a aussi quand même cet engouement de la part de certaines familles

pour inscrire leurs enfants dans des écoles françaises. Comme quoi, ça reste quand même une référence, même si elle est en perte de vitesse.

Est-ce qu'il n'y a pas justement une attirance qui se met en place pour d'autres pays francophones ? Je pense notamment au Canada pour les études. Savez-vous quelque chose à ce sujet ?

Comment dire ? Ça fait plusieurs années, ce n'est pas quelque chose qui est nouveau, le fait d'aller poursuivre ses études au Canada. Là aussi, j'ai rédigé une publication en 2015, sur les aspirations des jeunes étudiants marocains par rapport à la poursuite des études à l'étranger.

Dans quels pays aller ? Cela dépend les aspirations des employeurs pour engager des jeunes diplômés revenant de tel ou tel endroit. Souvent, le Canada était en bonne position par rapport à ça. Ce qui fait que les étudiants marocains continuent malgré tout d'aller étudier en France plutôt qu'au Maroc plutôt qu'au Canada, c'est les frais des collèges et le niveau de vie en France. Quasiment toutes les familles qui veulent envoyer un enfant ont toujours quelqu'un de leur entourage, même éloigné, qui peut héberger pendant un temps, et cetera. Et puis les frais universitaires n'ont rien à voir, même si le ministère de l'Economie a décidé de les augmenter très significativement pour les étudiants étrangers dernièrement.

Quelle pourrait être la ou quelles pourraient être les solutions alternatives à un enseignement dans une langue que la plupart des Marocains ne maîtrisent pas ? Donc une langue autre que le français ou que l'arabe *fusha* ? Est-ce que vous pensez que le darija pourrait être justement une réponse à cette « crise du français » ?

Déjà il faut savoir que l'enseignement est fait officiellement en arabe, officieusement en français. C'est-à-dire que de fait, à part les mots techniques des différentes matières, l'enseignement se fait plutôt en *darija* ou dans ce que les sociolinguistes appellent un arabe médian. C'est à dire un mélange entre des mots de *fusha*, des structures plus ou moins de *fusha* et des mots de *darija*.

Mais personne ne l'admet, si j'ai bien compris.

Ce n'est pas quelque chose qui se dit ouvertement, même si on en parle de plus en plus. Donc c'est délicat par rapport aux matières qui sont enseignées en français.

De mon point de vue, je ne pense pas que la *darija* soit totalement une alternative pour tout enseigner. Déjà parce que cela supposerait de changer très lourdement les mentalités, c'est-à-dire que les gens soient d'accord pour ça, ce qui n'est pas le cas. Il y a beaucoup d'articles de journaux en français, en arabe, sur les scandales qu'a fait l'introduction de quelques mots de *darija* dans un manuel d'apprentissage de l'écriture. Donc les gens sont pas du tout prêts, même si de fait, l'enseignement ressemble, dans beaucoup d'endroits en tous cas, davantage à un mélange qu'à vraiment un enseignement purement en arabe. Donc il y a un aspect idéologique qui fait blocage.

Mais dans cet aspect idéologique, il y a aussi le fait que, du coup, beaucoup de Marocains refusent d'écrire la *darija*. Donc si c'est une langue qu'on ne peut pas écrire, comment enseigner ? Comment l'utiliser comme medium d'enseignement ? Je pense que ça pose trop de problèmes. Il en va de même pour l'enseignement supérieur. Si tout est enseigné en *darija*, ça voudra dire que le Maroc tournera en rond. Au-delà de l'Algérie, personne ne les comprendra. Cela reviendrait à se renfermer sur soi-même.

Qu'en est-il de l'influence des pays du Golfe ? Est-ce que vous pensez qu'il y a un mouvement de panarabisme en faveur, justement, de l'identité arabe du Maroc au détriment de la France ?

Oui, je pense qu'il y a beaucoup d'influences qui viennent du Moyen-Orient. Pour les Émirats je ne suis pas sûre mais en tout cas l'Arabie Saoudite oui car elle finance beaucoup d'ONG islamiques, caritatives et autres organisations de la société civile de différentes tailles. Elle finance aussi beaucoup de mosquées. Cela reste difficile à quantifier aussi.

Mais très souvent, quand on se promène dans le Maroc, il arrive de voir une mosquée gigantesque à côté d'un village minuscule, souvent financée par l'Arabie Saoudite. Peut-être qu'il y a eu des études là-dessus. C'est quelque chose qui, à priori, est très prégnant dans le paysage marocain.

Qu'en est-il de l'influence de ces pays auprès de la jeunesse ?

Une certaine frange est très impliquée dans la religion. Après, là où il y a un *soft power* qui marche très bien en ce moment, c'est la Turquie. Le modèle islamique turc : à la fois l'islam et la modernité avec les gratte-ciels. Et ça passe beaucoup par les séries télévisées turques, qui, elles, sont doublées en *darja*.

Auriez-vous des ouvrages à recommander sur le rôle du français dans le paysage linguistique marocain ?

L'ouvrage collectif *La Guerre des langues*. Il est intéressant parce que ce sont des positionnements de divers types d'écrivains et d'intellectuels marocains sur l'arabe, la *darja*, le français, l'espagnol, l'*amazigh*, bref, sur toutes les langues présentes au Maroc. Il vaut la peine d'être feuilleté car il prend vraiment la température sur ce qu'il se passe par rapport aux langues au Maroc aujourd'hui.

Deuxième entretien : Pierre Vermeren

Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste du Maghreb et des mondes arabo-berbères. Thèse de doctorat : *La formation des élites par l'enseignement supérieur moderne au Maroc et en Tunisie au XXe siècle*, soutenue en juin 2000 à Paris VIII sous la direction de René Gallissot.

Entretien filmé et enregistré avec son accord le 7 juillet 2022.

Pourriez-vous me parler de votre parcours et de ce qui vous a motivé à travailler sur le Maghreb ?

Ce sont des rencontres, des amis que j'ai eus pendant mes études en France, des amis marocains scientifiques que j'ai rencontrés à 18 ans qui m'ont présenté leur pays et qui m'ont donné le goût d'y aller d'abord et ensuite d'y travailler. Voilà donc c'est une histoire très simple. Ce n'est pas pour des raisons familiales ni autres, c'est pour des raisons personnelles et amicales.

Comment décririez-vous les relations diplomatiques franco-marocaines aujourd'hui ? Y a-t-il eu des évolutions et changements notables dernièrement, surtout par rapport à l'époque de Hassan II ?

Il faut déjà regarder le triangle Maroc-Algérie-France. Donc pendant la guerre d'Algérie, le Maroc a aidé l'Algérie à combattre la France. Mais ensuite, deux choses se sont passées.

En 1962, quand les Français ont été expulsés d'Algérie, les autorités françaises ont voulu garder de bons liens avec ce pays, ce qu'elles ont fait. Elles ont investi beaucoup d'argent mais toutes les populations françaises et étrangères ayant été expulsées, les juifs d'Algérie sont partis en France, beaucoup d'officiers, beaucoup de Pieds-Noirs aussi et se sont réorientés, si je puis dire, vers le Maroc. Le Maroc a su nourrir des liens d'affection, d'amitié, alors que l'Algérie paraissait hostile. Alors à partir de là, il y a beaucoup d'enchaînements.

Dès les années 1970, la France et le Maroc commencent à devenir de plus en plus proches, notamment les élites françaises et les élites marocaines, un phénomène qui s'est accentué petit à petit. Il y a eu des crises, bien sûr, avec l'affaire Ben Barka, il y a eu des crises quand François Mitterrand a été élu. Il y a eu des crises ensuite, quand en France, en 1990, a été publié le livre *Notre ami le roi*. Et grosso modo, il y a quand même des très bonnes relations qui vont culminer sous Jacques Chirac et sous Nicolas Sarkozy.

Ensuite, il y a un changement qui s'opère à partir de François Hollande qui a voulu se rapprocher de l'Algérie. Et le président Macron, d'ailleurs, a fait la même chose après lui. On voit bien qu'ils ont voulu renouer des relations particulières avec l'Algérie. Or, le Maroc et l'Algérie sont en guerre dès que la France choisit un camp, qu'elle montre qu'elle voudrait se réconcilier avec un pays. Par exemple, il y a eu une crise sous François Hollande à cause de l'arrestation d'un haut responsable sécuritaire marocain. Et donc il s'en est suivi une autre crise qui a duré un an et demi, vers 2014-2015 je crois. Et voilà.

Donc depuis, les relations sont un peu moins bonnes. Mais enfin, elles restent quand même très privilégiées puisque le roi vient régulièrement en France, pour se faire soigner comme récemment, par exemple. Une grande partie de la diaspora marocaine habite en France ou fait ses études en France. Donc il y a quand même des relations qui sont très fortes. D'autant plus que l'Algérie, en même temps, ne répond pas aux avances ni aux offres de la France puisque finalement, elle reste dans une attitude de méfiance, voire d'hostilité. Donc voilà, c'est ce qui explique, je pense, les relations particulières, notamment entre la France et le Maroc.

Un autre constat qui semble se dessiner, c'est la prise de distance du Maroc par rapport à la France. Comme si la France n'était plus un modèle de modernité et de progrès fantasmé par les jeunes Marocains, comme cela a longtemps été le cas. Est-ce que vous partagez ce constat ? Est-ce que vous pensez que la France est en train de perdre en influence au Maroc, notamment au profit d'autres pays comme les États-Unis, Israël ou encore les pays du Golfe ?

Effectivement, la France perd du terrain un peu pour deux raisons. La première, c'est qu'avant, elle payait tout. Et maintenant, elle n'a plus les moyens ni la volonté de payer. À l'époque de Jacques Chirac, c'était vraiment un capitalisme de connivence, il y avait de nombreux liens très marqués. Donc, quand le roi n'arrivait plus à payer ses fonctionnaires, le Trésor français ou une banque française faisait une avance, et cetera. Aujourd'hui, la France ne le fait plus donc le Maroc est obligé d'aller voir ailleurs. Il est obligé d'élargir le champ de ses partenariats. C'est ce qu'il a fait d'ailleurs avec l'Afrique, avec la Russie, les États-Unis, la Chine, les Turcs, les monarchies arabes, enfin tout le monde. Bref, il faut une politique d'ouverture et de mondialisation.

L'autre raison, c'est que c'est normal, si vous voulez, il y avait une relation qui était déséquilibrée, il ne faut pas garder une relation postcoloniale pendant des centaines d'années. Il faut qu'au bout d'un moment les choses évoluent. Donc il y a un rééquilibrage qui s'est opéré au profit de la France, des autres pays européens et d'autres régions du monde.

Alors après, il y aurait une troisième raison, c'est que le Maroc prend un peu ses distances pour des raisons, je dirais, de nationalisme ou de fierté, parce qu'il s'est rendu compte au bout d'un moment qu'il était trop dépendant de la France. Et quand il a compris que la France n'avait plus les moyens et surtout qu'elle essayait de se rapprocher de l'Algérie, ça a provoqué une certaine méfiance.

Alors, est-ce que les autres pays en profitent ? Les Américains se fichent du Maghreb, à vrai dire. Ils se fichent d'ailleurs de l'Algérie et de la Tunisie aussi. Ça ne veut pas dire qu'ils n'y font rien mais pour eux, c'est vraiment très éloigné, contrairement à la manière dont les monarchies du Golfe perçoivent tout cela. Ça les intéresse parce que la fonction religieuse du roi, de la famille royale, son prestige islamique, c'est quelque chose d'important. Mais enfin, ils ont montré par le passé qu'ils investissent au Maroc à condition que le Maroc serve leurs intérêts. Et du jour au lendemain, ils peuvent retirer leurs capitaux comme ils l'ont déjà fait il y a dix ans. Donc, ce n'est pas une politique de solidarité. Alors évidemment, ils ont plutôt de bonnes relations, voire de très bonnes relations parce qu'il y a des liens particuliers entre le roi et certains souverains, comme le roi des Émirats arabes unis, et cetera. Quant à Israël, vous savez, il y a toujours eu des très bonnes relations entre le Maroc et Israël. Enfin, en tout cas au niveau de la monarchie. Maintenant, ce sont des relations officielles, mais nous ne pouvons pas dire que ce fût nouveau. Et deuxièmement, oui, ça intéresse bien sûr Israël mais le Maroc reste une petite économie. C'est plutôt sur le plan symbolique. Israël intéresse mais les Marocains ne vont pas pour autant se mettre à apprendre l'hébreu et à aller faire des études en Israël. Si vous voulez, on n'en est pas du tout là.

La rivalité avec la France, elle est néanmoins réelle même s'il y a toujours plusieurs millions de Marocains qui vivent là-bas, en particulier la bourgeoisie marocaine. Alors s'il y avait une alternative, ce serait plutôt l'Espagne. C'est-à-dire qu'avec l'Espagne, effectivement, les Marocains aussi ont de très bonnes relations, comme avec la France. Ils vont en vacances là-bas, ils ont des biens ou des propriétés, ils ont des connaissances aussi. Et en plus, l'Espagne, c'est une monarchie, donc ça crée un rapprochement. Mais je crois qu'il ne faut pas aller chercher trop loin à l'autre bout du monde une concurrence pour les relations franco-marocaines.

Les recherches ont montré une dichotomie entre l'élite marocaine, francophone et francophile, et les partisans de l'arabisation, imprégnés d'un nationalisme assez marqué. La France instrumentalise d'une manière ou d'une autre cette élite francophone face au « camp adverse » ?

Non, je crois qu'il n'y a pas d'instrumentalisation. La France ne mène pas de politique, elle accueille des étudiants, ces étudiants qui réussissent en France et repartent ou pas. Certains partent aux États-Unis, d'autres en Angleterre, d'autres restent en France et puis certains rentrent au Maroc et ceux qui rentrent au Maroc, évidemment, ont eu entre temps des amis français et du coup, ils travaillent avec des entreprises françaises. Donc, il y a des liens qui se créent, notamment par le biais de ces familles qui sont francophones de naissance. Vous posez la question de l'anglais, mais on peut changer de langue. Le français, c'est une langue du Maroc aujourd'hui, dans ce milieu bourgeois, vous l'avez bien vu. Même en famille, ils parlent français et ne vont pas passer à l'anglais du jour au lendemain. C'est aussi, quelque part, une manière de dire « nous, on est libres, on ne dépend pas de la France ». Après, le *frenchbashing*, c'est une mode en ce moment, même en France. Les élites françaises aussi veulent parler l'anglais. Mais bon, elles parlent quand même le français entre elles. C'est une forme de snobisme qui ne change pas grand-chose dans le fond.

Bon, il y a une partie de Marocains qui parlent l'anglais parce qu'ils ont fait leurs études dans certaines écoles ou en Angleterre ou surtout aux États-Unis, mais ils sont quand même assez peu nombreux. C'est vraiment dans les milieux particulièrement aisés. Il y en a d'autres qui parlent espagnol. Donc là, on a un élément à explorer.

Pour l'*Istiqlâl*, c'est plus compliqué que ça parce que, souvent, dans la même famille, on défend la langue arabe par tradition, par idéologie, par nationalisme, par fierté ou par religion seulement. Souvent, les mêmes familles qui montrent des affinités pour l'*Istiqlâl* sont aussi francophones et donc elles sont « Istiqlâl » la nuit et elles sont francophones le jour. Vous voyez, donc ce n'est pas une ligne droite.

Alors pour les islamistes, c'est autre chose. Ils ne font pas partie des élites dirigeantes du Maroc. Ils ont été tolérés pendant dix ans par le roi parce qu'il fallait calmer le peuple et l'opposition. Donc, je crois que les choses se déroulent comme cela entre Marocains.

Ils ont compris aussi que le français a un avantage parce que cela leur permettait d'échanger avec l'Afrique, l'Europe, avec le Canada... donc, il y a certains avantages. Certains, bien sûr, parlent surtout anglais mais de toute manière, les Marocains, ce sont des polyglottes. Ils parlent souvent seulement trois ou quatre langues. Donc ce n'est pas parce qu'ils parlent le français qu'ils ne parlent pas l'anglais ou l'espagnol à côté et c'est l'une de leurs forces. La langue n'est pas un obstacle pour les Marocains.

Alors voilà, vous parlez des élites, c'est un peu différent, elles communiquent en français entre elles mais, bien sûr, ça peut changer tout simplement car rien n'est éternel.

Il y a beaucoup de discours anti-français et nationalistes en ce moment. C'est quelque chose qui a commencé vers 2003-2004. Au tout début du règne de Mohammed VI, le roi était quand même assez faible et très protégé par Chirac et les Français qui ont acheté des entreprises, ont beaucoup investi, ont profité de plusieurs marchés assez juteux et je pense notamment aux téléphones mobiles, et cetera. Tout cela a énervé le Palais et le roi donc quand il s'est mis debout, il a commencé à bien tenir en main l'appareil d'Etat. Il a pris ses distances avec la France et puis, à partir du départ de Jacques Chirac en 2007, le Maroc s'est vraiment affranchi de cette dépendance. Mais ce n'était pas une dépendance normale, c'était un héritage de la politique de Hassan II et aussi de l'époque coloniale. Donc c'est normal que les choses aient évolué.

Il y a cependant quelque chose de frappant au Maroc, c'est la présence des institutions culturelles françaises (ex : Alliance française, Institut français...). Est-ce que vous pensez que cela s'inscrit dans la continuité de ce que Hassan II souhaitait pour les relations franco-marocaines ?

Justement, oui parce que quand les Français ont quitté le Maroc en 1956, il y avait très peu de francophones parmi les Marocains. L'immense majorité n'avait pas suivi l'école en français. Et donc ce sont les Marocains eux-mêmes, à travers la coopération et ensuite entre eux, qui se sont approprié le français. Donc on peut bien dire que le français est effectivement un héritage colonial mais c'est surtout l'héritage des années 1960-1970, quand le Maroc était déjà indépendant et sous le règne de Hassan II.

C'est paradoxal.

Oui, c'est paradoxal, mais c'est comme ça. On peut tout à fait relativiser le rôle du français. Le protectorat français au Maroc n'a pas, contrairement à l'Algérie, duré très longtemps. Dans les faits, il a même duré trois fois moins longtemps que la colonisation en Algérie. Et d'autre part, les Français n'ont jamais vraiment voulu enseigner le français aux Marocains, donc ces derniers se sont approprié cette langue eux-mêmes. Ils en sont les co-propriétaires aussi.

En ce qui concerne les institutions culturelles, ça continue. Le Maroc, du coup, c'est devenu le pays le plus francophile qui soit. Enfin, c'est devenu le pays où l'on a voulu le plus apprendre le français. Je crois que 10 % des moyens de la coopération culturelle française dans le monde concernent le Maroc, avec plus de quinze instituts français, des très nombreuses écoles privées, des demandes de cours privés très importants, des écoles privées – pas des écoles privées reconnues par la France, mais aussi beaucoup d'écoles privées financées par les Marocains, même par la classe moyenne, pas seulement les riches.

Donc oui, il y a une très grande demande de francophonie et ça, c'est vrai que c'est une particularité du Maroc. Même s'il est vrai qu'en Algérie les gens parlaient français davantage, c'est un peu différent. Donc ce sont les Marocains eux-mêmes qui se sont approprié cette demande finalement d'école française. Et c'est vrai que la France a répondu favorablement en créant des instituts, des structures pendant longtemps, en envoyant des fonctionnaires ou des professeurs. Aujourd'hui, elle en envoie de moins en moins, bien qu'il y ait toujours beaucoup de professeurs de français.

L'essence de la diplomatie culturelle française est aussi, historiquement, d'exporter des valeurs de la Révolution et, de manière plus globale, des valeurs dites « occidentales ». Or, ce qui est curieux, c'est que vous dites que les Marocains se sont réapproprié la langue. Qu'en est-il des valeurs que la diplomatie culturelle française tente de promouvoir ?

Vous savez, la Révolution au Maroc, ce n'est pas très bien vu. Le Maroc n'est pas une démocratie et ce n'est pas un pays révolutionnaire contrairement à l'Algérie. C'est un pays traditionnel, très fier de son histoire. Donc ce n'est pas pour ça que le français a du succès au Maroc. Le français a du succès parce que c'est une langue populaire qui permet de communiquer avec le monde, parce qu'encore une fois, c'est devenu la langue des riches marocains et donc ça crée une volonté d'imitation. Dans la population, il y a une émulation, voilà. Et puis en plus, c'est vrai que la monarchie est là, contrairement au régime algérien, et elle n'a jamais vraiment condamné la langue française. C'est plutôt l'*Istiqlâl* qui a voulu arabiser et transformer le pays et sa culture.

Mais le Maroc, c'est un pays aussi où la population berbère et berbérophone est très importante. Donc ce n'est pas un pays arabe comme l'Egypte ou comme la Libye : c'est un pays qui est près de l'Europe. Il y a beaucoup de touristes européens, il y a la proximité de l'Espagne, il y a toutes les télévisions européennes, il y a beaucoup de Marocains à l'étranger. Il y a presque cinq ou six, six ou peut-être sept millions de Marocains

qui vivent en Europe. De ce point de vue-là, ce n'est pas comme la Syrie, qui elle, est très fermée. Bon là, le Maroc est coupé de l'Algérie donc ce serait différent, bien sûr, si les Marocains pouvaient aller en Algérie, mais comme ils sont coupés, ils sont finalement comme sur une île. Les pays de langue européenne, c'est un peu leur orientation naturelle, soit vers l'Afrique francophone, soit vers l'Espagne et la France.

Et pas vers la Mauritanie ?

Non, les rapports avec le Maroc ne sont pas si bons que cela. Ils ne vont pas passer leurs vacances là-bas, simplement ils vont faire un peu de travail. Mais les Mauritaniens, c'est pareil que les Marocains, ils sont à la fois arabophones et francophones, donc ça ne change rien.

Qu'en est-il du panarabisme et de l'appartenance à la *Oumma* ?

C'est un pays conservateur au point de vue des mœurs et sur le plan islamique mais pas vraiment politique. C'est un des paradoxes du Maroc.

Pensez-vous qu'il y a un certain mépris qui va à l'encontre des élites francophones au Maroc ? Avec les problèmes liés à la pauvreté, au taux d'analphabétisation, aux problèmes sociaux, ce système de contrastes ne menace-t-il pas de s'écrouler ?

Vous savez, ça fait soixante ans qu'on dit que ça va changer et rien ne se produit. Bien sûr, en Histoire, tout change, tout finit par changer un jour mais je ne crois pas que les Marocains du peuple associent forcément la francophonie à cette élite. Eux-mêmes, souvent, ont de la famille en France ou en Italie et qui parle la langue locale. Donc ils savent bien que ce n'est pas la langue, le problème.

Le problème, c'est la structure sociale du pays qui est très injuste. Effectivement, il y a des inégalités sociales très importantes. Donc, il y a un certain nombre de partis politiques qui ont essayé de porter ça, d'abord les socialistes, ensuite les islamistes. Puis finalement, ces partis, eux aussi, se sont révélés corrompus. Et donc, aujourd'hui, il y a un désengagement vis-à-vis de la politique.

Mais le français, il n'est pas vu comme la langue des riches, il est vu comme une langue qui permet de s'en sortir, qui permet d'immigrer, qui permet d'accueillir les touristes, qui permet de faire du business et qui permet de parler sur *Internet*. Donc c'est plus que cela, vous voyez, c'est un moyen de communication. La bourgeoisie, même si elle parlait l'arabe, cela ne changerait rien à la relation sociale, d'ailleurs elle a appris cette langue aussi.

Concernant cette dernière remarque, pensez-vous que les financements de l'Arabie Saoudite y sont pour quelque chose ?

Sûrement non, mais grâce à l'école, parce que l'école enseigne quand même aujourd'hui la langue arabe. Certes, la télévision aide aussi. Mais bon, en même temps, cette élite, elle parle aussi l'anglais. Maintenant, la mode, c'est de parler l'anglais.

Et en même temps, regardez les Marocains, il y en a partout, il y en avait en Russie, il y en a en Ukraine, il y en a qui vont en Chine, il y en a qui vont en Turquie, ils vont partout. En fait, depuis que c'est devenu plus difficile d'émigrer vers la France, ils vont ailleurs. Alors, bien sûr, c'est difficile aujourd'hui de sortir du Maroc quand on est pauvre, mais c'est pour ça que, d'ailleurs, ils vont prendre des cours de langues.

Cela étant, il y a évidemment les moins favorisés et là, la situation est dramatique. J'ai lu hier qu'un ministre marocain avait affirmé que 300 000 Marocains quittaient chaque année l'enseignement primaire. Cela veut

dire que presque la moitié des jeunes Marocains, ou plus de la moitié, ne vont pas jusqu'au collège. Vous voyez, ça, c'est évidemment très grave parce que cela veut dire qu'ils n'ont pas appris le français, qu'ils n'ont pas appris l'arabe et n'ont aucune qualification. De ce point de vue-là, on est dans une forme de régression. Et l'Histoire a montré que ce ne sont pas les pauvres et les analphabètes qui font les révolutions. Eux, font des émeutes.

M. Vermeren, vous avez été enseignant au prestigieux lycée Descartes de Rabat. Aviez-vous eu des élèves issus de milieux défavorisés ?

Oui, quelques-uns. Peu nombreux, certes, mais il y avait quelques boursiers d'origine plus modeste. On allait recruter à peu près un élève sur trois dans les lycées marocains.

Ce n'était pas un système si hermétique que cela, alors ?

Non. L'ambassade de France est très consciente du problème. Les Français se battent pour s'ouvrir à la mixité sociale mais pas les Marocains. La politique française [en matière d'éducation à l'étranger], c'est justement d'ouvrir un peu d'abord aux Français, puis à quelques étrangers. Et puis aussi il y a quelques boursiers, parce que sinon le système reste clos et ce serait un système dangereux.

Donc aujourd'hui, la gamme des écoles françaises s'est agrandie. Il y a les écoles catholiques, il y a les écoles du ministère de l'AEFE, il y a le privé marocain, il y a les écoles privées marocaines reconnues par la France. Donc peut-être que le lycée français est devenu un peu plus sélectif. Globalement, c'est un lycée d'enfants privilégiés bien sûr, mais l'administration française veille toujours à ce qu'il y ait une minorité, au moins, d'élèves d'origines diverses.

Pourtant les dernières politiques françaises, surtout en matière de visa, ne contribuent pas à alimenter l'image d'une France ouverte aux autres. Qu'en pensez-vous ?

Peut-être, mais là, le problème est d'ordre sécuritaire : des Marocains qui commettent des actes de délinquance en France ou qui font du prosélytisme islamiste ou parfois du terrorisme et du trafic de drogue. Et quand la France veut les renvoyer au Maroc, comme en Algérie d'ailleurs, les autorités marocaines refusent ou les autorités algériennes refusent.

Donc « on veut bien vous donner les visas », disait Macron. « Mais en échange, s'il y a des gens qui posent un problème, vous les reprenez ». Et comme les autorités du Maghreb font semblant de ne pas comprendre, eh bien ils disent haut : « très bien, on va baisser les nombres de visas ». Alors attendons de voir. Parce que pour l'instant, si vous voulez, il y a eu deux ans de baisse de visas à cause du *Covid*.

Les Marocains, avec les Algériens et les Chinois, restent en tête de la première communauté d'étudiants étrangers en France. Donc, est-ce que c'est normal que le Maroc soit privilégié par rapport à tous les autres pays du monde ? Parce que, voyez-vous, il y a beaucoup plus de Chinois que de Marocains et il y a beaucoup plus d'Algériens que de Marocains aussi par rapport à la population.

Donc c'est une vraie question : est-ce que la France doit mettre 10 % de sa coopération internationale dans un seul pays, à savoir le Maroc ? Ou bien est-ce qu'elle doit aller au Brésil, au Chili, en Côte d'Ivoire, en Syrie, et cetera ? On avait des relations très privilégiées et elles le restent mais est-ce que c'est normal ? Est-ce que c'est bien ? C'est une vraie réflexion. Et la France accueille une grande diversité d'élèves, là où les Etats-Unis n'accueillent des élèves marocains que très riches.

Y a-t-il beaucoup de recherche au sujet des relations franco-marocaines aujourd'hui ? C'est un objet d'étude qui mérite d'être étudié mais il semble y avoir relativement peu d'informations là-dessus.

Non, il n'y en a effectivement pas beaucoup. En ce moment, l'attention est à la recherche sur les relations entre le Maroc et l'Afrique. En Europe, il y a des dizaines de jeunes chercheurs marocains qui arrivent avec un projet de recherche sur les relations entre le Maroc et l'Afrique. Mais il n'y a pas du tout l'équivalence sur les relations entre le Maroc et la France. Et du côté français, les chercheurs sur le sujet sont peu nombreux à maîtriser l'arabe marocain. Il y a davantage de travaux sur les relations franco-algériennes.

Troisième entretien : Khalil Mgharfaoui

Auteur et enseignant-chercheur marocain. Auteur d'une thèse de doctorat en sciences du langage intitulée : *Le système éducatif marocain : ruptures historique, sociale et culturelle face à l'innovation*, soutenue en 1993 à Nancy 2 sous la direction de Philip Riley.

Entretien filmé et enregistré avec son accord le vendredi 8 juillet 2022.

En plus d'être linguiste et chercheur, vous êtes également un écrivain de langue française. Pourriez-vous nous expliquer ce qui a façonné votre parcours et votre intérêt pour les langues parlées au Maroc ?

Je suis un Marocain de classe moyenne. Mon père était commerçant et ma mère était coiffeuse, ce qui était particulier dans les années 1960 dans la mesure où elle travaillait aussi. Je suis né à Casablanca.

J'ai fait l'école primaire privée parce que beaucoup de gens à l'époque pouvaient se permettre d'y inscrire leurs enfants, ce n'était pas très cher. Et la particularité des écoles primaires privées, c'est de commencer l'enseignement des langues très tôt donc j'ai commencé à apprendre la langue française avec l'arabe standard dès les premières classes.

Par la suite, après le CM2²⁸⁷, je suis passé à l'école publique pour le collège et le lycée puis j'ai étudié la langue et la littérature françaises comme ça, une raison particulière. Je voulais étudier la linguistique dès le départ parce que le mot, le terme m'amusait et que j'aimais bien la linguistique, c'était une science et je recherchais ce côté-là.

Ensuite, j'ai dû me spécialiser. Je m'étais dit que la littérature, c'était presque un don : on aime ou on n'aime pas. En revanche, la linguistique est une science et je me suis dit si j'allais vers le côté scientifique, je me familiariserais avec la phonétique, la sémantique, la syntaxe, la grammaire et ce serait beaucoup plus intéressant puisque je ne perdrais pas le côté littéraire pour autant.

Je suis ensuite venu en France pour faire une maîtrise, puis un doctorat en sciences du langage qui portait sur le bilinguisme français-arabe dans le système éducatif au Maroc. J'ai ensuite enseigné dans une université à Marrakech pendant sept ans puis à El-Jadida pendant 20 ans. Maintenant, je travaille à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication de Rabat depuis un an en tant que directeur des études.

Vous avez également appris l'arabe – pourquoi avoir fait le choix de poursuivre des études en français ? Y a-t-il eu des éléments déclencheurs ?

Alors d'abord, c'était le choix de mes parents qui m'ont mis à l'école privée tout en sachant que ce qui continue aujourd'hui aussi à fonctionner, c'est le fait d'avoir accès à une langue étrangère, et notamment au français. C'était une conscience, on va dire, marquée chez les parents qui étaient presque analphabètes. Mon père sait un peu lire et ma mère a passé très peu de temps sur les bancs de l'école, peut-être la première ou la deuxième année... elle s'est mariée très tôt aussi.

Ils ont donc considéré que la réussite se faisait par l'acquisition d'une langue et pas n'importe laquelle : celle de la réussite sociale. En l'occurrence, le français. C'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui et ça continue peut-être même de manière plus flagrante parce qu'il y a eu une période, comme vous le savez, d'arabisation

²⁸⁷ Équivalent de la classe de 7^{ème} en Suisse romande.

politique dans les années 1970 et 1980, venue d'abord du Moyen-Orient avec l'Arabie Saoudite en tête, la vague du *wahhabisme*, de l'islamisme et tous ces éléments.

Y a-t-il un rapprochement à faire avec la *Nabda* ?

La *Nabda*, c'était au contraire un mouvement plus ouvert dans la rencontre avec l'Occident qui avait commencé avec Napoléon. Beaucoup de gens en Égypte, de chrétiens libanais, de syriens étaient fascinés par le développement de l'Occident et avaient essayé de le copier. Ils étaient, par conséquent, plus ouverts à l'autre.

En l'occurrence, ce n'était pas le cas. Le *wahhabisme* est plus fermé, plus rigide et rejette tous les autres. Il y a un parallélisme à faire avec les régimes comme ceux de Nasser en Égypte ou le *Baas* en Syrie, où l'on défendait la nation arabe mais dans un sens de gauche et donc contre l'impérialisme, contre l'Occident etc. Quoi qu'il en soit, la Maroc partage avec l'Algérie et la Tunisie la particularité de ne pas être un pays tout à fait arabisé car la culture *amazighe* est très différente.

Ainsi, lorsque mes parents ont eu conscience que la réussite de leurs enfants passait par la langue française, ce n'est pas nécessairement par amour pour la langue mais par pragmatisme et réalisme. La majorité de mes collègues en littérature française ont fait leurs études en France. Donc tout le tissu économique est francophone, les entreprises aussi, *idem* pour la langue du travail et des études. L'anglais commence à faire son apparition mais pas suffisamment pour remplacer le français. Bref, parler le français est un atout majeur, sauf peut-être pour ceux qui étudient le droit ou la littérature arabes. C'est pour cela que les couples de ma génération parlent français à leurs enfants dès le plus jeune âge. Pour beaucoup de gens, le français est presque devenu une langue maternelle.

Qu'en est-il du phénomène du *frenchbashing* évoqué par Pierre Vermeren²⁸⁸ ? Il y a de quoi remettre en question l'usage du français : c'est la langue du colonisateur, c'est la langue de l'élite et non pas celle du peuple, c'est celle du *Makhzen* en grande partie aussi.

Alors la critique du français, ce n'est pas nouveau. Elle puise sa source dans l'arabisation des années 1980. Le panarabisme prônait cette position anti-francophone aussi.

Il y avait deux raisons à cela : ce n'est pas pour des raisons sociales ni pour des raisons de classe mais pour des raisons culturelles, identitaires. C'est-à-dire qu'ils estiment que le fait de maîtriser la langue française ou de parler français ou d'enseigner en français est un vestige de la colonisation. En résumé, c'est une colonisation qui se poursuit, que ce n'est pas notre identité et qu'il faudrait qu'on travaille pour faire changer les choses.

Et sur ce mouvement identitaire se greffe la question religieuse, c'est-à-dire que nous sommes des musulmans. C'est là que je souris un peu parce qu'on n'est pas obligé d'être arabe pour être musulman ou quand on est musulman, parce que la majorité des musulmans ne sont pas arabophones. Mais l'on trouve dans l'argument religieux un appui solide pour dire qu'on ne devrait pas garder la langue française.

Il peut aussi y avoir une question de classe parce que la classe supérieure est francophone. Et l'on peut l'attaquer effectivement par cet aspect culturel.

Mais il y a aussi parmi les arguments en faveur du rejet du français, le fait de dire que la langue française perd de l'importance dans le monde et qu'il faut aller vers l'anglais. Ce n'est pas aussi rationnel qu'on pourrait

²⁸⁸Voir l'entretien précédent.

le croire, parce que de prime abord, on pourrait dire effectivement que l'anglais est une langue mondiale et qu'il est aussi tout à fait logique d'aller vers cette langue-là. Les nationalistes sont mus beaucoup plus par une francophobie en quelque sorte, comme s'ils avaient une revanche à mener.

Je leur réponds, dans ce genre de débats, que lorsqu'on veut développer ou lorsqu'on veut parler une langue, on ne le fait pas nécessairement contre une autre langue. On peut être parfaitement francophone et parfaitement arabophone, en plus d'être aussi anglophone. Mais dans l'esprit de ces gens, si le français est là, l'arabe ne peut pas s'imposer. C'est comme si le français prenait la place de l'arabe.

Aujourd'hui, il faut le dire, beaucoup de gens disent que l'arabe n'est pas une langue de la science. La langue arabe était, soi-disant, la langue des sciences au X^{ème} siècle, au Moyen-Âge. Et ça, c'est vrai même aujourd'hui : aucun arabophone n'écrit un article en arabe s'il veut être lu internationalement, même s'il le pense en arabe. Il va falloir qu'il le fasse traduire dans une langue internationale.

L'une des grandes causes de l'échec de l'arabisation est que la langue arabe n'a pas été rationnellement pensée dans une optique d'amélioration mais comme une manière de chasser le français pour mieux s'imposer. Or, ce n'est pas comme cela que les choses fonctionnent, on ne peut pas changer de langue du jour au lendemain comme cela.

Pourtant, le français n'est pas inscrit dans la Constitution marocaine contrairement à l'arabe.

Oui et dans les faits, les parfaits francophones sont une minorité. En réalité, si le système éducatif au Maroc est francophone, la maîtrise de cette langue est très mauvaise. Et non seulement le français n'est pas cité dans la Constitution mais il n'apparaît pas non plus dans les rapports en relation avec l'éducation et la pédagogie. Il n'a pas de statut au Maroc. Officiellement, la première langue est l'arabe, la langue *amazighe* est aussi une langue nationale et officielle. On parle d'une « troisième langue » comme étant une langue étrangère mais en réalité, on ne la nomme pas, soit pour laisser la porte ouverte à l'interprétation et au changement, soit parce qu'on a peur de l'affirmer. Bien sûr, le français figure dans les programmes mais dans les rapports, la charte, on ne voit pas la question de langue.

Certains Marocains ont le français pour langue maternelle. Moi, je suis né après l'indépendance. Pour la gens de ma génération, le français n'est pas une langue de la colonisation mais quelque chose de positif, d'autant plus que très peu de Marocains maîtrisaient le français sous le protectorat.

Vous avez évoqué tout à l'heure les missions françaises. La France investit massivement en structures éducatives et culturelles. Est-ce que vous pensez que cet investissement a un impact réel sur la France et sur le Maroc ?

Ah oui, c'est très important pour la France mais elle le fait aussi parce qu'il y a un marché, il y a une demande. Terminer ses études en France, par exemple, c'est très spontané pour beaucoup de marocains. Donc il y a un véritable marché qui s'organise et les Britanniques s'y joignent aussi avec le *British Council*, des écoles primaires etc. C'est peut-être aussi parce que le français arrive à être de mieux en mieux maîtrisé que la classe la plus privilégiée se tourne vers l'anglais : elle souhaite se distinguer, trouver autre chose en quelque sorte. Mais pour la France, créer une élite francophone, c'est dans ses intérêts culturels et économiques. Et c'est-à-dire que, quand je vous dis que la moitié des universitaires marocaines sont des universitaires qui ont fait leurs études en France, et bien, cela veut dire que, comme moi, ils ont vécu en France, ils ont été imprégnés de la culture française, ils ont aimé ce pays, gardé le contact avec la télévision et les infos françaises. C'est bénéfique pour un pays qui veut garder une place, disons, internationalement.

Le but, justement, de la diplomatie culturelle française a été de créer une élite francophone pour aller dans leurs intérêts économiques et c'est quelque chose qu'on continue d'observer aujourd'hui.

L'Institut français de Casablanca est, il me semble, l'un des plus grands au monde. Lorsque j'étais à l'université au début des années 1980, il était déjà là. J'allais y avoir des films, des pièces de théâtre, des expositions, toute la culture qui y était exposée et accessible en fin de compte. L'Institut français jouait un rôle très important au niveau culturel pour la ville, pour le pays et permettait aux gens de s'imprégner de cette belle culture et de la langue française.

Pourtant, d'après les sondages²⁸⁹, les Marocains semblent peu nombreux à connaître l'Institut français.

Il faut dire que la culture est devenue un champ de concurrence avec Internet. À mon époque, il y avait des salles de cinéma, le théâtre, la bibliothèque et on n'avait pas beaucoup d'autres loisirs. Maintenant, avec les téléphones et les ordinateurs, le monde entier est rendu accessible à la jeunesse. Alors je ne suis pas surpris. Il faudrait peut-être une nouvelle stratégie, comme une meilleure présence sur *Internet* par exemple.

Pensez-vous que sur le long terme, le français conservera sa place privilégiée ?

Comment dire ? Nous ne sommes plus dans la même situation que dans les années 1960-1970 où l'on avait des ministres qui ne pouvaient parler qu'en français. Maintenant, parler français devant un public marocain est presque un crime. C'est arrivé avec un ministre qui est né en France, qui a grandi en France et dont l'intervention en français est mal passée. On lui a dit : « Tu parles arabe, comme nous. Sinon, tu n'es pas marocain ».

Maintenant, tous les ministres parlent l'arabe. Quand ils ne parlent pas un arabe standard, ils s'expriment dans un *darija* relativement proche de l'arabe standard. Alors, on utilisera le français comme une marque de distinction quand on le veut. Quand on a vraiment envie de dire « moi, j'appartiens à un groupe particulier, j'ai fait une école de langue et j'enseigne ». Enfin. Je me rappelle une histoire avec une dame qui est venue, une fois, du Nord du Maroc et qui m'a dit qu'elle souhaitait apprendre le français. Je lui en ai demandé la raison et elle m'a répondu qu'elle souhaitait pouvoir acheter des chaussures dans cette langue-là. Intrigué, je lui ai demandé plus de précisions et il s'est avéré que, cette dame étant assez chic, à chaque fois qu'elle entrait dans une boutique de chaussures haut de gamme, les vendeurs s'adressaient à elle en français. Elle avait d'ailleurs ajouté : « Je suis vraiment perdue parce qu'en ne parlant pas cette langue, j'ai l'impression d'avoir usurpé mon identité sociale en quelque sorte. Je suis bien habillée, je porte des vêtements de marque mais je ne parle pas français ». Donc elle voulait, en fin de compte, se conformer à une image à travers la langue. On se justifie beaucoup quand on parle français et non arabe, c'est vrai. Même dans une école à la fois francophone et arabophone. Il est de plus en plus fréquent de voir des collègues, même francophones, faire l'effort de parler l'arabe devant tout le monde parce que c'est devenu presque mal vu de parler le français en dehors de certains cadres.

M. Mgharfaoui, vous êtes le premier à avoir conçu un dictionnaire de *darija* monolingue. Quelles ont été les réactions ?

J'ai eu beaucoup de problèmes.

Les journalistes m'ont appelé et m'ont demandé : « Pourquoi un dictionnaire du marocain ? À qui s'adresse-t-il ? Les Marocains connaissent leur propre langue ! ». Vous voyez, dans leur esprit, la langue marocaine ne peut être étudiée que par des ethnographes ou par des gens étrangers. Et donc, si on fait un dictionnaire, il

²⁸⁹Étude de l'auteur.

faudrait que ce soit du marocain vers une autre langue. Ce qui n'a pas de sens car cela reviendrait à dire que les Français n'ont pas besoin de dictionnaire, les Anglais, les Italiens et les Espagnols non plus car ils connaissent tous, à priori, leur langue maternelle. Mais c'est important, la maîtrise de sa langue maternelle. Il y a eu des réactions sur des termes jugés crus alors qu'en réalité, ce sont des termes qui servent à décrire le corps humain, par exemple l'appareil génital, *et cetera*. Je n'allais tout de même pas décrire et censurer des termes qui décrivent des choses qui existent. Ce sont des mots qui existent en marocain et si les journalistes sont tombés dessus, c'est qu'ils ont fait l'effort de les chercher. Ce qui ne les a pas empêchés d'appeler ce dictionnaire, excusez-moi l'expression, des « bars et des bordels » [...].

Je vous raconte tout cela pour dire qu'il y a une vraie stigmatisation de la langue marocaine qui commence à entrer en concurrence avec l'*amazigh* qui se perd au détriment de l'arabe marocain.

Quel alphabet avez-vous utilisé pour votre dictionnaire monolingue de *darja* ?

L'intérêt de l'alphabet latin, c'est qu'il va permettre tout de suite d'intégrer des voyelles qui sont absentes de l'arabe. La difficulté de l'arabe, comme celle de l'hébreu et les langues sémites, c'est que ce sont des langues défaillantes au niveau des voyelles. On a besoin de connaître le mot pour pouvoir le lire. Les Turcs ont résolu ce problème en adoptant l'alphabet latin. [...]

Or, la question qu'on s'est posé, c'est celle de l'identité marocaine. On est allés vers l'écriture arabe pour permettre l'apprentissage de l'arabe marocain en gardant une relation, une trace avec l'arabe standard. [...] Une collègue m'a demandé, une fois : « Comment voulez-vous apprendre aux gens l'arabe marocain alors que c'est une langue sans grammaire ? ». Je lui réponds que si c'était le cas, les gens confondraient le sujet, le verbe, l'adjectif... il y a une grammaire mais elle n'est pas écrite, pas officielle ni reconnue. Tous les dialectes ont le pouvoir de devenir des langues. Alors bien entendu, il faut travailler là-dessus comme cela a été le cas avec l'Académie française etc., voir quelles seraient les défaillances possibles. On me dit : « le marocain est faible et ne permet pas d'avoir des discussions sur la philosophie, par exemple ». Mais non, c'est simple, il suffit de prendre les concepts de la langue arabe comme cette dernière les a pris du latin, du grec donc ce n'est pas un problème en soi. C'est juste une question de volonté politique.

Que pensez-vous de l'expression « génie de la langue » qui a été utilisée pour qualifier la langue française pour sa grande capacité à véhiculer des idées politiques et philosophiques ?

Alors, ça c'est un autre aspect. Vous ne trouverez pas un défenseur de la langue arabe qui ne vous dira pas qu'il n'y a pas plus belle langue. Et là je prends aussi en exemple Nabokov qui a écrit en anglais et en russe et qui a affirmé qu'il n'y avait pas plus belle langue que le russe. Alors évidemment, pour les Français, il n'y a pas plus belle langue. Il y a un vrai travail derrière cela. Quand on voit le mouvement de la Pléiade qui a pris une sorte de dialecte pour écrire de la poésie, l'enrichir etc., c'est du travail. Une belle langue, c'est la langue qu'on parle, qu'on aime et dans laquelle on peut écrire des poèmes. [...]

Dernière question – nous observons dernièrement une augmentation de crises de visas et parallèlement un désintérêt vis-à-vis de la France. Les étudiants sont plus nombreux à se tourner vers le Canada ou vers d'autres pays européens, peut-être même vers ceux du Golfe. Que pensez-vous de la détérioration de l'image de la France au Maroc ? Pensez-vous qu'elle risque de se poursuivre ?

Oui et malheureusement la France travaille beaucoup à cet état de fait. Lorsque j'étais en France, il y avait déjà ce débat autour de l'immigration avec Zemmour... ce sont des choses qui partent d'une certaine réalité et qui sont amplifiées et déformées par la suite. Les hommes politiques, pour être élus, en jouent et vont dans ce sens. Or c'est un sens qui ne sert pas nécessairement la France.

Lorsque j'étais en France, il y avait une loi qui stipulait qu'après dix années passées en France, vous obtenez automatiquement une carte de séjour de dix ans. On s'est rendu compte que les étudiants étaient nombreux à venir et à s'installer et qu'ils étaient jeunes, francophones et bien imprégnés de la culture française. Certains de mes amis qui restaient en France ne faisaient pas grand-chose, ils voulaient simplement avoir le privilège d'avoir cette carte de séjour puisqu'ils n'avaient rien à faire au Maroc. Le problème est que beaucoup de personnes compétentes qui pourraient apporter quelque chose de positif à la France, à la culture française rentrent vite chez eux tandis que ceux qui n'ont rien à perdre restent. La France, avec ses lois, chasse, en fin de compte, les bons éléments et garde les mauvais. [...].

Pour moi, qui ai longtemps vécu en France, je dois désormais demander un visa pour chaque colloque ou rencontre organisée là-bas. Donc je ne suis pas surpris que les gens finissent par se détourner de ce système et partir, surtout ceux qui en ont les moyens.

Maintenant, ceux qui seront ou pourront être dans l'élite dirigeante du Maroc d'ici quelques années viennent principalement des pays anglo-saxons. Les relations avec les pays anglo-saxons sont en train de se développer plus vite que celles avec la France. La France est piégée en raison de ses problèmes d'immigration, d'intégration, c'est dommage. Sa politique culturelle ratisse large mais les autres lois détruisent son travail. L'administration n'est pas à la hauteur des ambitions politiques.

C'est dommage pour les francophiles qui se sont imprégnés de cette culture...

Oui, c'est dommage. Pour ma part, je suis reconnaissant à la France, c'est un pays qui m'a beaucoup donné : il m'a donné mon diplôme, ma formation, la culture que j'ai, je ne peux pas le nier. J'ai passé mes plus belles années en France. Aujourd'hui, j'écris beaucoup sur le français mais je suis souvent taxé de collaborer avec une entité qui ne veut pas de nous, de notre venue, qui nous fait des misères etc. Donc je constate, en effet, que la politique actuelle fait mal à la France et aussi aux francophiles qui sont partout dans le monde.

Conclusions de l'étude

Récapitulatif des observations

Nous avons vu dans la première partie que la diplomatie culturelle française, forte de son action pluriséculaire et de la solidité de son histoire, s'adapte aujourd'hui à de nouveaux défis. Trouvant ses origines dans le « génie de la langue française » et dans la production culturelle en français, elle promeut, par le biais de centres culturels, des idées et valeurs dont elle se revendique non sans fierté.

Établie comme un pôle majeur de l'action extérieure française depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, son attractivité, son rayonnement et la manière dont elle parvient à s'adapter à de nouveaux défis, que ce soit la concurrence ou la transition numérique, elle agit en tant que collaborateur avec l'environnement local, y compris avec la population locale sur laquelle elle exerce son attractivité, d'où son caractère particulier.

La diplomatie culturelle française trouve également sa force dans l'inspiration qu'elle fournit à d'autres groupes : que ce soient des États tels que la Chine qui commencent, eux aussi, à miser sur le *soft power* en multipliant leurs centres culturels à l'étranger ou des groupes tels que l'OIF qui se veulent être aujourd'hui un acteur majeur en faveur des idées démocratiques et des droits humains, son action est à l'origine d'une stratégie politique majeure.

À l'instar de nombreux instruments politiques, si ce ne sont tous, plusieurs questionnements viennent dessiner les limites de la diplomatie culturelle française. Un grand frein qui revient périodiquement parmi les critiques est celui de sa légitimité, une notion non sans importance en politique. En effet, comment un ancien empire colonial peut-il se permettre d'évoquer des idées libertaires ? Aujourd'hui, il s'agit d'une véritable dissonance, surtout au vu du caractère élitiste et nationaliste dont l'image de la France s'affuble. En outre, la France semble, par son manque d'investissement dans la francophonie dont elle fut pourtant le centre témoigne d'un repli sur soi et d'une perte d'efficacité notable. Que révèlent notre cas d'étude et les entretiens ?

Dans la seconde partie, appuyée par de nombreux éléments des entretiens, nous avons pu dresser plusieurs constats.

Si le protectorat peut sembler, à première vue, la raison principale de la présence du *soft power* français dans le pays, ce sont en réalité les années qui ont suivi sa fin qui ont donné un terrain fertile pour l'affirmation de sa présence. L'échec des tentatives d'arabisation, dont la mauvaise gestion, un manque de planification et de flexibilité linguistique ont conduit les politiques marocaines à se montrer favorables à l'utilisation du français dans la sphère éducative et administratives. Ce faisant, le Maroc a ouvert les bras à la langue française, avantagée par sa dimension « moderne » face à l'arabe et son aspect « noble » face à la *darja*, ainsi qu'à la culture qui en découle.

La France a pu ainsi développer un réseau culturel et éducatif dont la densité est particulièrement frappante au Maroc. À l'arrivée de Mohammed VI, les relations entre Paris et Rabat se sont davantage renforcées, quoique les deux pays fussent déjà proches collaborateurs sous Hassan II. La France était, depuis plusieurs décennies, devenue une destination privilégiée pour les étudiants et professionnels marocains et en dépit de plusieurs remous qui sont survenus lors des tentatives de rapprochement de la France avec l'Algérie, les relations et la collaboration demeurent relativement au beau fixe.

Or, plusieurs éléments autres que les questions nationalistes viennent remettre en question l'attraction pour le français, phénomène qui se manifeste dans plusieurs pays de tradition francophone et qui vient également trouver un écho au Maroc. L'attractivité de la France est en baisse et c'est un constat qu'elle doit prendre en

considération dans son mode de fonctionnement, notamment pour ce qui est de la lourdeur de ses procédures administratives. Le marché anglophone, plus attractif, a de quoi séduire une jeunesse en quête de perspectives. N'oublions pas non plus que d'autres *soft powers* de différentes natures émergent et parviennent de différentes façons à conquérir la jeunesse marocaine et ont un impact réel sur ses alliances politiques.

Recommandations

Après avoir mené ces observations, plusieurs recommandations dans son fonctionnement externe et interne peuvent être formulées, bien que certaines difficultés persistent. La première série de recommandations vise un rapprochement avec d'autres acteurs susceptibles de la rendre plus attractive. La seconde concerne les réformes que la France pourrait mener pour développer une influence nationale plus stratégique.

S'investir davantage dans la collaboration

La première série de recommandations pour la France serait d'offrir des opportunités suffisamment attractives pour maintenir, voire augmenter l'intérêt d'apprendre ou de garder le français : à ce titre, l'Union européenne, nouvel objet politique qui s'affirme sur la scène internationale, pourrait être un allié utile. Comme l'avance Ahmed Boukous que nous avons évoqué à quelques reprises dans notre analyse, l'avenir de la langue française en Afrique du Nord, de façon générale, « dépendra *in fine* de sa résistance face à l'anglais et à l'espagnol en se positionnant sur le marché des langues par la qualité des services qu'elle peut rendre à l'usager »²⁹⁰. Nous l'avons déjà relevé les « conditions » qui entourent l'intérêt ou le désintérêt pour l'anglais et l'espagnol dans notre analyse : l'intérêt pour la langue dépend principalement de ce que celle-ci est en mesure d'offrir comme débouchés professionnels et sociaux. Pour que le *soft power* français soit attractif, il ne suffit plus de briller par la production culturelle. Nous l'avons vu : malgré la présence des Instituts français, des Alliances françaises et des écoles de langue française au Maroc, la culture n'entre pas dans les motivations des Marocains pour apprendre le français. Elle demeure, en effet, le parent pauvre de l'équation, comme c'est malheureusement le cas dans de nombreuses autres études. Pourtant, elle a le potentiel de devenir, effectivement, un atout de taille si, en plus de cette qualité, la politique extérieure française prenait réellement à cœur de se rendre plus attractive sur le marché et avec des procédures bureaucratiques moins lourdes. Mettre en valeur le marché de l'Union européenne et l'importance de la langue française au sein de celui-ci est une stratégie envisageable pour relancer l'attractivité de la France, d'autant plus que le modèle de l'État-nation perd en pertinence avec l'internationalisation et la mondialisation de l'économie et, qu'avec les différentes politiques de reconnaissance que les États membres mènent entre eux, à savoir des politiques de reconnaissance de diplôme, de qualifications professionnelles ou encore les facilités de déplacement, l'Union a de nombreux atouts eux aussi uniques en son genre pour se mettre en valeur. Après tout, la France ne doit-elle pas déjà agir de concert avec l'Union pour de nombreux domaines ? Pourquoi ne pas en profiter pour donner une nouvelle dimension à son *soft power* ?

Comme nous l'avons également constaté dans la première partie et dans la continuité du constat précédent, la France semble se désinvestir de l'espace francophone alors que le dynamisme de celui-ci aurait, au contraire, de nombreux atouts à lui fournir dans une optique de coopération et non pas de rivalité. Ahmed Boukous ajoute, élargissant son analyse à l'espace de la francophonie, que celle-ci constituera « un espace vital et viable si elle est conçue et vécue comme espace de solidarité et de tolérance »²⁹¹. Une recommandation à l'égard de la diplomatie culturelle française qui découle de ce constat est de promouvoir la langue non pas comme un symbole de rayonnement d'une culture française comme cela avait traditionnellement été le cas et qui la rend si difficilement transposable à la réalité mais comme un ensemble

²⁹⁰BOUKOUS, Ahmed, « L'avenir du français au Maghreb » in Patrick CHARDENET et Jacques MAURIS (et al.), *op. cit.*, pp. 205-210.

²⁹¹*Ibid.*, p. 209.

inclusif, accessible, ouvert sur le monde et en plein essor. Une telle approche passe par l'encouragement du multilatéralisme, des partenariats et des dialogues, comme c'est déjà le cas mais aussi par une meilleure étude et compréhension du terrain et de transformations qui s'y opèrent. Emmanuel Macron l'a souligné à juste titre lors d'un discours sur la place de la francophonie dans le monde en 2018 : « La France doit aujourd'hui s'enorgueillir d'être au fond un pays parmi d'autres qui apprend, parle, écrit en français, et c'est aussi ce décentrement qu'il nous faut penser »²⁹². Ce basculement dans la perception de ses objectifs doit, lui aussi, s'illustrer au sein du fonctionnement même de la diplomatie culturelle française. Car elle est, encore aujourd'hui, un outil politique unique en son genre et elle demeure une pionnière en la matière ; à elle, à force de temps et de patience, d'adopter une stratégie diplomatique adaptée.

En outre, nous avons évoqué la dualité linguistique français-arabe qui est venue et qui vient toujours susciter de nombreux débats au Maroc. Plusieurs chercheurs tels que Mohammed Bennis, et nous les rejoignons là-dessus, suggèrent un rapprochement entre la francophonie et l'arabophonie, notamment par le biais de la traduction même si un tabou autour de ces questions subsiste en raison des connotations qui entourent ces langues. « Des journalistes français ont visité le Maroc et rencontré différents acteurs culturels sans jamais modifier leur discours sur la francophonie, comme si celle-ci était l'unique voie de la modernité »²⁹³, déplore-t-il. En effet, face à la présence des modèles français, bien connus au Maroc, nombreuses sont les voix qui déplorent un véritable manque de connaissance, si ce n'est une méconnaissance totale, de l'héritage arabomusulman en France, ou en Occident de manière générale. Les montées des hostilités au sein de différents courants nationalistes en France en témoignent. Pourquoi ne pas concilier définitivement l'héritage francophone avec l'héritage arabophone au Maroc, comme le suggérait déjà Khalil Mgharfaoui dans notre entretien, avançant que l'un n'excluait nullement l'autre ?

Revoir le mode de fonctionnement interne du *soft power* français

L'investissement de la France et l'affirmation de son *soft power* sur le terrain marocain sont particulièrement marqués, faisant du Maroc un partenaire d'exception de la France au détriment des autres pays où une collaboration fondée sur des échanges culturels et linguistiques pourrait pourtant s'avérer stratégique. Nous l'avons bien vu, cette particularité contribue à faire de ce cas précis un objet d'étude intéressant pour analyser le fonctionnement de la diplomatie culturelle française. Or, comme le soulignent les études et les chercheurs avec lesquels nous avons correspondu, certes le français perd du terrain au Maroc mais il n'est pas pour autant relégué au second plan, dans la mesure où les Marocains ont déjà tissé de nombreux liens amicaux, familiaux et professionnels avec la France et qu'une rupture entre les deux pays n'est pas à l'ordre du jour dans l'agenda diplomatique. Cela étant, le Maroc cherche à prendre son indépendance politique et économique de la France, comme l'a confirmé Pierre Vermeren, évoquant également un « cours naturel de l'Histoire ». Ne serait-il donc pas plus intéressant pour la France de se tourner vers de nouveaux pays émergents au sein desquels, à l'instar du Maroc, elle pourrait trouver un écho favorable à la promotion de sa langue ?

Une deuxième recommandation de cet ordre-ci serait d'acquérir, pour la diplomatie culturelle française, une meilleure connaissance du terrain sur lequel elle opère et de faire preuve d'une capacité d'adaptation accrue. Nous l'avons bien vu : les centres culturels tentent déjà de s'adapter à l'environnement local par des interactions avec les organisations et les représentations locales, or ce n'est pas suffisant. Si la manière dont la langue française est promue et enseignée, c'est-à-dire par des textes classiques surtout compris par des élites, avait fait ses preuves par le passé dans le monde de la diplomatie en Europe, leur inaccessibilité constitue, quant à elle, un handicap pour un public-cible issu d'un contexte et milieu en aucun point

²⁹²Discours d'Emmanuel Macron à l'Institut de France, 20 mars 2018 [consulté le 10.07.2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

²⁹³Mohammed BENNIS, « Une modernité en mouvement : pour une culture marocaine moderne de langue arabe », in Yassin ADNAN (éd.), *op.cit.*, pp. 75-81.

semblable. En utilisant, en fonction de l'environnement au sein duquel elle opère, des stratégies adaptées par l'écoute, la collaboration, l'inclusivité et l'adaptation, la diplomatie culturelle peut parvenir à réduire l'écart entre son modèle et la réalité du terrain pour mieux affirmer son influence.

Mots de la fin

Mener une étude sur les effets réels de la diplomatie culturelle est complexe dans la mesure où l'analyse doit prendre en compte des éléments de diverses natures (politique, économique, sociale...) sur une temporalité longue et dont les effets ne sont pas toujours quantifiables. Or, c'est une composante qui révèle de nombreux éléments sur les raisons et effets du *soft power* à différentes échelles. Cette analyse ne peut en aucun cas prétendre à l'exhaustivité et des études postérieures sont nécessaires pour confirmer la validité des résultats. Cependant, la nécessité pour la France à repenser son *soft power* dans un contexte mondialisé pour maintenir son attractivité et attirer les collaborations stratégiques est là. Aussi reste-t-il à savoir si elle saura répondre à cet impératif rapidement.

Bibliographie

Sources primaires

Littérature scientifique

ABOUDRAR, Bruno Nassim (et al.), *Géopolitiques de la culture. L'artiste, le diplomate et l'entrepreneur*, Malakoff, Armand Colin, 2021, 319 p.

ABOURABI, Yousra, « Le Maroc francophone : identité et diplomatie africaine », in *Revue internationale des francophonies*, 2019, no. 6. URL : <https://publicationsprairial.fr/rif/index.php?id=966>

ADLET, Emanuel, « Seizing the Middle Ground. Constructivism in World Politics », in *European Journal of International Relations*, 1997, vol. 3, no. 3, pp. 319–363,
DOI : <https://doi.org/10.1177/1354066197003003003>

AÏT MOUS, Fadma, « Les enjeux de l'amazighité au Maroc », in *Confluences Méditerranée*, 2011, vol. 78, no. 3, pp. 121-131.

AZZOUZI, Abdelhak, *Annuaire marocain de la stratégie et des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2012, 1538 p.

BATISTELLA, Dario, « Chapitre 4. Le paradigme réaliste », in *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po Presses, 5ème éd., 2015, pp. 123-170.

BENNIS, Mohammed, « Une modernité en mouvement : pour une culture marocaine moderne de langue arabe », in ADNAN, Yassin (éd.), *Maroc : la guerre des langues ?*, Paris, En toutes lettres, 2018, pp. 75-81.

BOSSUT, Reine, *Représentations sociolinguistiques et politiques culturelles francophones : les professionnels du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire de la francophonie et de l'Institut français du Maroc*, Sciences de l'information et de la communication, Rennes, Université Rennes 2, 2013.

BOUKOUS, Ahmed, « L'avenir du français au Maghreb » in CHARDENET, Patrick et MAURIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008, pp. 205-210.

BOUKOUS, Ahmed, « L'enseignement de l'amazighe (berbère) au Maroc : aspects sociolinguistiques », in *Revue de l'Université de Moncton*, 2007, numéro hors-série, pp. 81–89.

BOVCON, Maja, « Françafrique and Regime Theory », in *European Journal of International Relations*, 2013, vol., 19, no. 1, pp. 5-26.

BROUKSY, Omar, *La république de Sa Majesté : France-Maroc, liaisons dangereuses*, Paris, Nouveau monde éditions, 2017, 320 p.

BÜHLER, Pierre, « La diplomatie culturelle, une pratique très française », in LEQUESNE, Christian, *La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, pp.142-144.

CAUBET, Dominique et MILLER, Catherine, « Quels enjeux sociopolitiques autour de la darija au Maroc ? », in *Langues et mutations sociales au Maghreb*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2016.

CAUBET, Dominique, « Darija, langue de la modernité – Entretien avec Nouredine Ayouch », in *EDNA, estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo, Madrid, 2003, pp. 135-141.

CERQUIGLINI, Bernard, « L'héritage du passé : Au XXe siècle, un nouveau marché des langues », in CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), « Conclusion : Propositions pour une politique du français », *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

CHESNOT, Christian et MALBRUNOT, Georges, *Le Déclassement français - Elysée, quai d'Orsay. DGSE : les secrets d'une guerre d'influence stratégique*, Paris, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, 2022.

CHEVALIER, Jean-Claude, « La France, pays monolingue ou multilingue ? », in *SYNERGIES*, 2004, no. 5, pp. 79-85.

COFFEY, Simon, « Stories of Frenchness: becoming a Francophile », in *Language and Intercultural Communication*, 2010, vol. 10, no. 2, pp. 119-136. DOI : <https://doi.org/10.1080/14708470903267392>

CRIST, Stephen, « Jazz as Democracy? Dave Brubeck and Cold War Politics », in *The Journal of Musicology*, 2009, vol. 26, no. 2, pp. 133-174.

CUBERTAFOND, Bernard, « Mohamed VI, Commandeur des croyants au secours de la laïcité ? », in *Confluences Méditerranée*, 2004, vol. 51, no. 4, pp. 163-180.

DAFIR, Amine, « La diplomatie d'influence au service des intérêts économiques : le cas du Maroc », in *Géoéconomie*, 2015, vol. 75, no. 3, pp. 159-168.

DALI, Clément Stéphane, « L'organisation internationale de la Francophonie : Instrument de Développement ou de Dépendance », in *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie*, 2019, vol. 23, no. 1, pp. 4-18.

DONNELLY, Jack, « Realism and International Relations », in *Themes in International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 6 – 42.

DURKHEIM, Emile, *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, 1974, 228 p.

ENNAJI, Moha, « Language planning in Morocco and changes in Arabic », in *The International Journal of the Sociology of Language*, 1988, no.74, pp. 9-39.

FRANK, Robert, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », in *Relations Internationales*, 2003, no. 115, pp. 325-348. URL : <https://www.jstor.org/stable/45344845>

GIENOW-HECHT, Jessica et DONFRIED, Mark, « The Model of Cultural Diplomacy. Power, Distance, and the Promise of Civil Society », in GIENOW-HECHT, Jessica and DONFRIED, Mark (eds.), *Searching for a Cultural Diplomacy. Explorations in Culture and International History*, New York/ Oxford, Berghahn, 2010, pp. 13-30.

GILLABERT, Matthieu, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? », in *Relations internationales*, 2017, vol. 169, no. 1, pp. 11-26.

GINGRAS, Yves, « Les langues de la science : le français et la diffusion des connaissances » in CHARDENET, Patrick et MAURIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

GIUMELLI, Francesco et HOFFMANN, Fabian (et al.), « The when, what, where and why of European Union sanctions », in *European Security*, 2021, vol. 1, no. 30, pp. 1-23.
DOI : <https://doi.org/10.1080/09662839.2020.1797685>

GRIN, François et GAZZOLA, Michèle, « La puissance économique du français » in CHARDENET, Patrick et MAURIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

GUÉHENNO, Jean-Marie, « Diplomatie Culturelle Culture de France, Culture d'Europe », in *Politique Étrangère*, 1986, vol. 51, no. 1. DOI : <https://doi.org/10.3406/polit.1986.3560>

GUÉRAICHE, William, « Diplomatie culturelle, un exercice rhétorique ? L'exemple du Louvre Abu Dhabi, musée universel », in *Hermès, La Revue*, 2018, vol. 81, no. 2, pp. 183-191.
DOI : <https://doi.org/10.3917/herm.081.0183>

HAIZE, Daniel, « La diplomatie culturelle française : une puissance douce ? », in *CERISCOPE Puissance*, 2013, Paris, Sciences Po. URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-diplomatie-culturelle-francaise-puissance-douce>

HÉBERT, Jean-Paul, « L'Europe, vraie puissance militaire mondiale », in *L'Économie politique*, 2003, vol. 20, no. 4, pp. 32-43.

HENNE, Peter, « What We Talk About When We Talk About Soft Power », in *International Studies Perspectives*, 2022, vol. 23, no 1, pp. 94 – 111. DOI : <https://doi.org/10.1093/isp/ekab007>

HERLY, Robert, « Culture française et panarabisme », in *Revue Des Deux Mondes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956, pp. 101–110.

HORNE, Janet R., « Global culture fronts: the Alliance Française and the cultural propaganda of the Free French », in *European Review of History: Revue européenne d'histoire*, 2018, vol 25, no 2, pp. 222-241.
DOI : <https://doi.org/10.1080/13507486.2017.1412402>

JABLONKA, Frank, « L'arabophonie au Maroc et la francophonie "branchée" », in *Romanistisches Jahrbuch*, 2010, vol. 60, no. 1, pp. 64-83. DOI : <https://doi.org/10.1515/9783110223095.1.64>

JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, « Chapitre III. Le libéralisme », in *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, pp. 43-60.

JEHAN, Aude, *La culture au sein de l'Union européenne : objet politique non identifié*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, Collection Euryopa, 2007.

KESSLER, Marie-Christine, « La diplomatie culturelle », in BALZACQ, Thierry (éd.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

KLINKENBERG, Jean-Marie, « Aux origines de l'expansion du français » in CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

LAFON, Jacques, « Langue et pouvoir : aux origines de l'«exception culturelle française» », in *Revue historique*, 1994, t. 592, pp. 393-419.

LAFORÊT, Alice, *Les politiques d'action culturelle dans le réseau des médiathèques françaises à l'étranger*, Villeurbanne, ENSSIB, 2017, 123 p.

LAHLOU, Naby, « L'arabe doit être une langue de liberté comme l'est le français », in ADNAN, Yassin (éd.), *Maroc : la guerre des langues ?*, Casablanca, En toutes lettres, 2018, pp. 131-137.

LAPONCE, Jean, « La puissance politique du français », in CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

LESCURE, Jean-Claude, « L'universalisme de la langue française en Europe à la fin du XIX^e siècle », in *Gallomanie et gallophobie : Le mythe français en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 271-288.

LORD, Carnes, « Diplomatie publique et soft power », in *Politique américaine*, 2005, vol. 3, no. 3, pp. 61-72.

LÜDI, Georges, « Politiques linguistiques pour le plurilinguisme : de la recherche à l'intervention », in *Conscience du plurilinguisme*, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 17-34.

LUGAN, Bernard, *Histoire de l'Afrique du Nord: Des origines à nos jours*, Monaco, éd. Du Rocher, 2016, 736 p.

MARLEY, Dawn, « Le français au Maroc. Perspectives à l'aube du 21^{ème} siècle », in *Synergies Monde Arabe*, 2005, no. 2, pp. 84-91.

MASSIE, Justin et MORIN, David, « Francophonie and Peace Operations: Towards Geocultural Ownership », in *International Journal*, 2013, vol. 68, no. 3, pp. 479-500.
URL : <http://www.jstor.org/stable/24709403>

MAURER, Bruno, « Pour de nouvelles représentations du français dans la modernité », in CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

MGHARFAOUI, Khalil, « Langue et identité au Maroc », in *Actes du colloque international : Identités, mémoires et processus de reconnaissance*, Centre de la mémoire commune pour la démocratie et la paix, Meknès, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2017. DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/19266>

MILLER, Catherine, « Evolution des pratiques, évolutions des représentations ? Petit retour sur le débat autour de la valorisation de la darija au Maroc », in *Études et documents berbères*, Paris, La Boîte à documents, 2016.

MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, Barrillot & fils, Genève, 1748, 2 tomes.

MOULINIER, Pierre, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

MURRAY, Brigitte, « Les francophones, la francophonie et Onésime Reclus », in *Actes de la Matinée-conférences sur la francophonie*, 2017, vol. 6, no. 2, 3 p.

NISSABOURI, Abdelfattah, « L'arabisation : politique et enjeu de pouvoir au Maroc », in SCHUWER, Martine, *Parole et pouvoir 2 : Enjeux politiques et identitaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp. 213-238.

NYE, Joseph, *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

PELLEGRINI, Chloé, *L'enseignement des langues à l'école publique au Maroc : construction des savoirs, identités et citoyenneté*, thèse de doctorat en sociologie soutenue à Aix-Marseille Université, 7 novembre 2019, 544 p.
URL : <http://www.theses.fr/2019AIXM0345>

PÉROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, « La France au Sahel : les raisons d'une défaite », in *Études*, 2022, no. 6, pp. 19-28.

PERRET, Michèle, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 2016, 204 p.

PRIETO-GUTIERREZ, Juan Jose et SEGADO-BOI, Francisco, « The role of libraries in cultural centres Abroad: an insight », in *New Library World*, 2019, vol. 117, n. 7-8, pp. 475-484.
URL : <http://eprints.rclis.org/33648/1/The%20role%20of%20Libraries%20in%20Cultural%20Centres%20Abroad%20-%20an%20insight.pdf>

RABIA, Redouane, « Arabisation in the Moroccan Educational System: Problems and Prospects », in *Language Culture and Curriculum*, 2010, vol. 11, no. 2, pp. 195-203.
DOI : <https://doi.org/10.1080/07908319808666550>

RIBERT, Évelyne, « À la recherche du "sentiment identitaire" des français issus de l'immigration », in *Revue française de science politique*, 2009, vol. 59, no. 3, pp. 569-592.

ROUGEMONT, Denis de, *Considérations sur une charte culturelle européenne : mémorandum*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 17 décembre 1979, DECS/DC (79)69, pp. 2-17.

SALON, Albert, *L'action culturelle de la France dans le monde : analyse critique*, thèse de doctorat d'Etat, Paris, Université de Paris I, 1983, 326 p.

SCHOR, Ralph, « Yasmina BETTAHAR et Françoise BIRK, « Étudiants étrangers en France. L'émergence de nouveaux pôles d'attraction au début du XXe siècle », in *Revue européenne des migrations internationales*, 2011, vol. 27, n°3, pp. 202-204, mis en ligne le 17 avril 2012. URL : journals.openedition.org/remi/5579.

SOUKEHAL, Rabah, « La France, l'Algérie et le français. Entre passé tumultueux et présent flou », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2011, vol. 103, no. 3, pp. 47-60.

STORA, Benjamin, « Mohammed VI, itinéraire d'un roi », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2016, vol. 124, no. 4, pp. 23-30.

SURMONT, Jean-Nicolas de, « Jean-Louis Roy, Quel avenir pour la langue française. Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle », in *Recherches sociographiques*, 2010, volume 51, no 1-2, pp. 242–244.

VARELA, Lia, « Les politiques du français à l'heure de la mondialisation », in CHARDENET, Patrick et MAURAIS, Jacques (et al.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.

VERMEREN, Pierre, « La formation des élites marocaines, miroir de la mondialisation ? », in *Le Télémaque*, 2011, vol. 39, no. 1, pp. 53-66.

VERMEREN, Pierre, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte, 2016, 128 p.

VERSCHAVE, François-Xavier, « Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda », in *Le Plus Long Scandale de la République*, Paris, Stock, 1998, 180 p.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, Genève, 1764, 365 p.

URL : [https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique/portatif - 6e ed. - Londres \(1767\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique/portatif_-_6e_ed._-_Londres_(1767))

WENDT, Alexander, « Anarchy Is What States Make of It: the Social Construction of Power Politics », in *International Organization*, 1992, vol. 46, no. 2, pp. 391-425.

WENDT, Alexander, « The Agent-Structure Problem in International Relations Theory », in *International Organization*, 1987, vol. 41, no. 3, pp. 335-370.

ZEKRI, Khalid, « Aux sources de la modernité marocaine », in *Itinéraires*, 2009, vol. 3, pp. 43-55.

DOI: <https://doi.org/10.4000/itineraires.463>

Rapports

AGENCE D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (AEFE), « Le développement du réseau AEFE, de 1990 à 2022 », [consulté le 11.06.2022].

URL : <https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/mediatheque/le-developpement-du-reseau-aefe-de-1990-2020>

AMNESTY INTERNATIONAL, *Rapport 2021 sur la peine de mort. Les exécutions repartent à la hausse*, communiqué de presse du 24 mai 2022 [consulté le 23.06.2022].

URL : <https://www.amnesty.ch/fr/themes/peine-de-mort/docs/2022/augmentation-des-executions>

ATTALI, Jacques, « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance », *vie-publique.fr*, 2014 [consulté le 15.06.2022]. URL : <https://www.vie-publique.fr/rapport/34251-la-francophonie-et-la-francophilie-moteurs-de-croissance-durable>

ERNST AND YOUNG ET SKOLKOVO, « Rapid-growth markets soft power index », 2012, 24 p. [Consulté le 13.06.2022].

URL : http://www.skolkovo.ru/public/media/documents/research/SIEMS_Monthly_Briefing_2012-06_eng.pdf

MCLORY, Jonathan, « The new persuaders: An international ranking of soft power », *Institute for government*, 2010, 23 p. [Consulté le 13.06.2022].

URL : https://www.instituteforgovernment.org.uk/sites/default/files/publications/The%20new%20persuaders%20III_0.pdf

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *La langue française dans le monde – édition 2019*, Paris, Gallimard, 2019. Disponible à l'adresse: <https://www.francophonie.org/la-langue-francaise-dans-le-monde-2019-en-ligne-en-version-integrale-1067>

TIMES HIGHER EDUCATION, « World University Rankings 2022 », [consulté le 14.04.2022]. URL : https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/2022#!/page/1/length/25/sort_by/rank/sort_order/asc/cols/stats

USC CENTER ON PUBLIC DIPLOMACY, *The Soft power index 30*, 2019, 125 p. [consulté le 12.06.2022]. URL : <https://softpower30.com/wp-content/uploads/2019/10/The-Soft-Power-30-Report-2019-1.pdf>

Sources secondaires

Sources juridiques, étatiques, discours et conférences

FABIUS, Laurent et FILIPETTI, Aurélie « Notre ambition pour une diplomatie culturelle au XXIème siècle », *Vie-publique.fr*, [consulté le 15.04.2022]. URL : <https://www.vie-publique.fr/discours/188586-tribune-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrangeres-et-mme>

GIDE, Charles, « Lutte des langues à la surface du globe : rôle de l'Alliance française », conférence donnée le 6 juin 1885 sous les auspices du comité régional de Nîmes. Transcription disponible à l'adresse : <https://www.sudoc.fr/063379732>

INSTITUT DE FRANCE, *Transcription du discours du Président de la République à l'Institut de France pour la stratégie sur la langue française*, Palais de l'Élysée, Paris, 20 mars 2018 [consulté le 25.06.2022]. URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES MÉDITERRANÉE MOYEN-ORIENT (iReMMO), « Alaa abd el fattah, au cœur de la machine répressive égyptienne » avec Ahdaf Souheif, Lina Attalah, Paris, 11 février 2022 [consulté le 11 février 2022]. URL : https://www.youtube.com/watch?v=QgF8l_7G5QM&ab_channel=iReMMO

LELLOUCHE, Pierre, « Avis au nom de la commission des Affaires étrangères sur le projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 », Paris, Assemblée nationale, Document n° 384, 20 novembre 2002.

MACRON, Emmanuel, Discours à l'Institut de France, 20 mars 2018 [consulté le 10.07.2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>

PARTI DE L'ISTIQLÂL, « Naissance du parti de l'Istiqlal », [consulté le 20.06.2022]. URL : https://www.istiqlal.ma/Naissance-du-Parti-de-l-Istiqlal_a63.html

RENARD, Raymond, « La Politique linguistique de l'organisation internationale de la francophonie dans son espace francophone. », Congrès Mondial sur les politiques linguistiques, Barcelone, 16-20 avril, 2002.

« Royaume du Maroc. Constitution du 1^{er} juillet 2011 », Digithèque de matériaux juridiques et politiques [consulté le 20.06.2022]. URL : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ma2011.htm>.

SÉNAT FRANÇAIS, « Projet de loi de finances pour 2022 : Action extérieure de l'État », site internet, [consulté le 15 juin 2022]. URL : <http://www.senat.fr/rap/l21-163-31/l21-163-318.html>

« Texte intégral du discours royal à l'occasion du 16ème anniversaire de la Fête du Trône », Site du Royaume du Maroc [consulté le 22.06.2022]. URL : <https://www.maroc.ma/fr/discours-royaux/texte-integral-du-discours-royal-loccasion-du-16eme-anniversaire-de-la-fete-du-trone>

« Traité pour l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien », Fès, 30 mars 1912, Perpignan, Université de Perpignan, 2013 [consulté le 02.06.2022]. URL : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ma1912.htm>

Articles de presse, médias et réseaux sociaux

ALLIANCE FRANÇAISE, « DELF/DALF » [consulté le 11.06.2022]. URL : <https://www.alliancefr.pt/algarve/fr/examens/delfdalf-2/>

BOUKHLEF, Ali, « Le français est inscrit dans l'humus social algérien » : le match contre-nature de l'arabe contre le français », *Middle East Eye*, 8 décembre 2021. Article consulté le 30 juin 2022.
URL : <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/algerie-arabisation-francais-ecoles-langues-anglais-universites>

BOUKHLEF, Ali, « Lingua non grata en Algérie ? » in « Langue française au Maghreb : le grand remplacement », in *Courrier de l'Atlas*, 26 avril 2022, n°168.

BROUKSY, Omar, « Ces intellectuels qui critiquent tous les pouvoirs autoritaires... sauf le marocain », Omar Brouksy, *Orient XXI* [consulté le 03.07.2022]. URL : <https://orientxxi.info/magazine/ces-intellectuels-qui-critiquent-tous-les-pouvoirs-autoritaires-sauf-le,2685>

BROUKSY, Omar, « Le Maroc enterre trente ans d'arabisation pour retourner au français » *Le Monde*, 19 février 2016 [consulté le 02.07.2022]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/19/maroc-le-roi-mohamed-vi-enterre-trente-ans-d-arabisation-pour-retourner-au-francais_4868524_3212.html

CHATIGNOUX, Catherine, « La France va réduire drastiquement le nombre de visas accordés aux pays du Maghreb », *Les Échos*, 28 septembre 2021 [site consulté le 15.06.2022]. URL : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/la-france-reduit-drastiquement-le-nombre-de-visas-accordes-aux-pays-du-maghreb-1350030>

CHEKKAT, Rafik, « France. Un vent mauvais souffle contre les musulmans » *Orient XXI*, 31 mars 2022 [consulté le 18.02.2022]. URL : <https://orientxxi.info/magazine/france-un-vent-mauvais-souffle-contre-les-musulmans,5468>

FRANCE CULTURE, « L'exode silencieux des français musulmans », [consulté le 18.02.2022]. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/l-exode-silencieux-des-francais-musulmans-8808565>

« France-Maroc : le retour au beau fixe », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2016, vol. 124, no. 4, pp. 67-68.

GOUVERNEMENT FRANÇAIS, « Le ministère de la Culture » [consulté le 13.03.2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.gouvernement.fr/le-ministere-de-la-culture>

INSTITUT FRANÇAIS, « Les Saisons et Années croisées » [Site consulté le 18.06.2022]. URL : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/presentation-des-saisons-et-annees-croisees>

LIONNET, Elena, « La Francophonie en quelques chiffres, pour voir le monde sous un autre angle », *TV5 Monde*, site internet, 20 mars 2021 [consulté le 13.06.2022]. URL : <https://information.tv5monde.com/info/la-francophonie-en-quelques-chiffres-pour-voir-le-monde-sous-un-autre-angle-400601:~:text=Sur%20les%20300%20millions%20de,r%C3%A9sident%20sur%20le%20continent%20africain>

MAISON DE LA FRANCOPOHONIE, site internet, 2022 [consulté le 12.06.2022]. URL : <https://maison-francophonie-marseille.fr/quest-ce-que-la-francophonie/>

« Omar Brouksy ou la médiocrité rampante », site internet consulté le 03.07.2022. URL : <https://maroc-diplomatique.net/omar-brouksy-ou-la-mediocrite-rampante2/>

RIONDÉ, Emmanuel, « Au Maghreb, une langue affaiblie mais toujours présente » in « Langue française au Maghreb : le grand remplacement », in *Courrier de l'Atlas*, 26 avril 2022, n°168.

ROGER, Patrick, « Colonisation : les propos inédits de Macron font polémique », *Le Monde*, 16 février 2017 [consulté le 22.02.2022]. URL : https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/02/16/pour-macron-la-colonisation-fut-un-crime-contre-l-humanite_5080621_4854003.html

SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE, site de La France au Maroc [consulté le 01.07.2022]. Disponible à l'adresse : <https://ma.ambafrance.org/Service-de-Cooperation-et-d-Action-Culturelle>

Sondage du 360 sur *Twitter*, 4 octobre 2021 [consulté le 18.06.2022]. Disponible à l'adresse : <https://twitter.com/Le360fr/status/1444960513503502342>

VINET, Caroline, « Algérie : peut-on vraiment comparer la colonisation française à l'occupation ottomane ? », *La Croix*, 5 octobre 2021 : [consulté le 16.06.2022]. URL : <https://www.la-croix.com/Monde/Algerie-peut-vraiment-comparer-colonisation-francaise-loccupation-ottomane-2021-10-05-1201178982>

Table des matières

Résumé	2
Sommaire	3
Liste des acronymes	4
Définitions	5
Introduction	6
 Première partie : La diplomatie culturelle française. Genèse, fonctions et évolution	 8
 I. Éléments de définition et contextualisation	 8
1. Qu'est-ce que la « culture » en français ?	8
2. Qu'est-ce qu'une diplomatie culturelle ?	9
3. Quelle différence avec la politique et l'action culturelles ?	9
 II. La diplomatie culturelle française et la langue	 10
1. Histoire d'une indissociabilité	10
2. Un héritage de la Révolution	10
3. L'expansion et le déclin	11
 III. De quoi la diplomatie culturelle française est-elle le nom ?	
L'Alliance française et l'Institut français : des éléments-clé de la diplomatie culturelle en France	13
1. L'Alliance française	13
2. L'Institut français	14
 IV. Élaboration et affirmation d'une diplomatie culturelle française au cours du XXème siècle.	 15
1.a. Première moitié du XXème siècle	15
b. Quatrième République	16
2. Début de la Vème République – années 1958 à 1990 ou l' « âge d'or »	16
de la diplomatie culturelle française	16
a. L'influence gaulliste	16
b. La seconde moitié du XXème siècle – moments forts et limites	16
 V. Concurrence, Union européenne, immigration – des moteurs-clés	
pour stimuler la structuration de la diplomatie culturelle française	17
1. Une concurrence plus marquée	17
2. L'intégration européenne et les réticences gaullistes	17
3. Naissance d'une culture « d'origine immigrée » en France	17
 VI. À partir des années 1990 – mondialisation de la diplomatie culturelle française	 18
1. Les coopérations bilatérales	18
2. De nouveaux acteurs et une transition numérique	19
3. La francophonie et l'OIF – naissance d'une entité culturelle et politique	19
 VII. Un paradoxe du « déclassement » du français ?	 21
1. Langue française, langue légitime ?	22
2. Langue française – un élitisme décomplexé ?	22

3. L'émergence d'autres grands modèles ou une attractivité mise à mal	23
4. La France aujourd'hui : un pays qui n'est plus à la hauteur de ses ambitions ?	24
a. Un climat social défavorable	24
b. Des politiques controversées	25
VIII. La diplomatie culturelle française - un soft power ultime	25
1. Le soft power en quelques définitions-clés	26
2. Les États-Unis : un soft power avant la France ?	26
3. La diplomatie culturelle ou le « soft power français » – une forme de rééquilibrage pour la politique étrangère française	27
a. Le soft power – meilleure arme pour la France ?	27
b. La vente d'armes françaises – un sujet brûlant	28
c. Les sanctions économiques – une contrainte moins hard	29
d. Un soft power par la francophilie. Des objectifs sociaux et économiques	29
e. L'insoutenable légèreté du soft power	30
IX. Quelle théorie pour expliquer le rôle du soft power dans les relations internationales ?	31
1. Le paradigme constructiviste	31
2. La vision libérale	32
3. Le paradigme réaliste ou « the tragic presence of evil in all political action »	34
X. Le soft power de la diplomatie culturelle – faiblesses et limites	35
1. Diplomatie culturelle – quelles mesures pour quels effets ?	35
2. Une force « trop » douce ?	36
3. La diplomatie culturelle française – un modèle de soft power sui generis	37
XI. Questionnements et transition	37
Deuxième partie : Le français au Maroc. Analyses des politiques et du rapport à la langue française au Maroc post-protectoral	39
I. Une histoire du français au Maroc	39
II. Le Maroc de l'après-indépendance : émergence de deux modèles linguistiques et sociaux dominants	41
1. L'arabisation – un instrument politique mais peu adapté ?	42
2. Le français reste la langue d'un fragment sociétal privilégié	43
III. Qu'en est-il de la darija et de l'amazigh ?	45
1. La darija : une langue malaimée ?	46
2. L'amazigh – une reconnaissance linguistique de longue haleine	47
3. Qu'en est-il de l'espagnol ?	48
IV. Diplomatie culturelle : une coopération stratégique pour la France et le Maroc	49
1. Mohammed VI – vers une francophonie stratégique ?	49
2. La francophonie des hautes sphères sociales : une diplomatie culturelle française réussie ?	51
3. Enjeux politiques – le Roi et la France. Une proximité stratégique	52
4. Le lobbying franco-marocain de la diplomatie culturelle française	53
5. France-Maroc – « liaisons dangereuses » ?	53

V. Le français au Maroc – un déclassement palpable	54
1. Le Maroc – au carrefour de plusieurs mondes	54
2. Le français, toujours aussi légitime ?	55
3. Une influence déclinante auprès de la jeunesse	56
4. L'anglais – une attraction commune, des motivations divergentes	58
Troisième partie : entretiens avec Chloé Pellegrini, Pierre Vermeren et Khalil Mgharfaoui	61
Premier entretien : Chloé Pellegrini	61
Deuxième entretien : Pierre Vermeren	66
Troisième entretien : Khalil Mgharfaoui	73
Conclusions de l'étude	79
Récapitulatif des observations	79
Recommandations	80
S'investir davantage dans la collaboration	81
Revoir le mode de fonctionnement interne du soft power français	81
Mots de la fin	82
Bibliographie	83
Sources primaires	83
Littérature scientifique	83
Rapports	88
Sources secondaires	89
Sources juridiques, étatiques, discours et conférences	89
Articles de presse, médias et réseaux sociaux	90
Table des matières	92